



Rapport
annuel
2021



Notre mission

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des collectivités que nous desservons

Notre vision

Hydro Ottawa - un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

Nos valeurs organisationnelles

Travail d'équipe, intégrité, excellence, service

Table des matières

Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	2
Faits saillants financiers	4
Progrès réalisés par rapport au plan	6
Valeur pour la clientèle	8
Santé financière	10
Efficacité organisationnelle	12
Mission sociale	14
Analyse de la direction	16
Introduction	17
Principaux champs d'activité et stratégie	17
Vue d'ensemble du secteur de l'électricité	24
Capacité d'obtenir des résultats	27
Progrès réalisés par rapport au plan	32
Résultats financiers	34
Risques et incertitudes	42
Perspectives d'avenir	48
États financiers consolidés	50
Rémunération des membres de la haute direction	110
Gouvernance de la Société	112
Membres des conseils d'administration	115



Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, de la direction et du personnel de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., nous avons l'honneur de présenter le Rapport annuel 2021 de l'entreprise à son unique actionnaire, la Ville d'Ottawa. Il s'agit du premier rapport annuel portant sur les progrès réalisés dans le cadre de notre stratégie organisationnelle actualisée pour la période de 2021 à 2025.

La nouvelle orientation stratégique d'Hydro Ottawa trace la voie que la Société doit suivre pour continuer d'innover et poursuivre la diversification de ses activités face aux changements majeurs qui se produisent dans son environnement externe. Au cours des dix dernières années, nous avons géré des perturbations survenues dans notre secteur, nous sommes passés à un modèle d'affaires plus centré sur la clientèle et nous avons adopté une nouvelle vision – « être un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent ». Pour la prochaine étape de notre évolution, nous renforçons notre engagement en faveur du développement durable et nous nous fixons un objectif ambitieux, à savoir faire d'Hydro Ottawa la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité à rendre ses activités carboneutres. Notre stratégie actualisée témoigne des normes élevées que nous établissons pour nous-mêmes, alors que nous visons à rehausser notre niveau d'excellence. De plus, elle renforce la position de l'entreprise à l'avant-garde du secteur en matière de pratiques opérationnelles durables et de rendement sur le plan des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La période couverte par notre nouvelle orientation stratégique débute au cours de la deuxième année de la pandémie de COVID-19. Une fois de plus, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour assurer la sécurité de notre personnel et de notre collectivité et aider nos clients qui étaient en difficulté financière. À mesure que les différentes vagues de la COVID-19 se succédaient en 2021, nous avons continuellement adapté notre plan de lutte contre la pandémie et nos procédures d'exploitation en nous appuyant sur les conseils des autorités de la

santé publique, des gouvernements et des organismes de réglementation sectoriels pour déterminer les mesures à prendre. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que, grâce à nos protocoles et à nos mesures de sécurité, il n'y a eu sur le lieu de travail aucune éclosion de COVID-19 connue pour la deuxième année de suite.

Comme l'année 2021 a apporté son lot de problèmes pour notre collectivité, nous nous sommes efforcés de fournir notre aide de nombreuses façons. Pour les petites entreprises et les clients résidentiels vulnérables ayant de la difficulté à régler leurs factures d'électricité, nous avons distribué plus d'un million de dollars sous forme de financement provincial. Nos employés ont mis au point des solutions novatrices pour répondre aux besoins uniques de nos clients, par exemple un outil en ligne qui les aide à comparer les coûts associés à différents plans tarifaires offerts en Ontario ainsi qu'un nouveau programme de prêt de batterie aux clients touchés par une interruption de service planifiée.

En outre, non seulement nous avons parrainé des initiatives locales axées sur la santé mentale et l'aide alimentaire d'urgence, mais aussi nous avons respecté notre engagement qui consistait à recueillir un million de dollars sur cinq ans au bénéfice du Centre de santé du sein Rose Ages à l'Hôpital d'Ottawa. Toutes ces mesures prouvent qu'Hydro Ottawa continue de redonner à la collectivité.

Alors que la pandémie met en évidence le caractère essentiel des services fournis par Hydro Ottawa – alimentation électrique des hôpitaux, réponse aux besoins liés au télétravail et à l'école à distance, etc. –, nos clients nous font confiance, comme en témoigne leur taux de satisfaction de 94 %, et nous leur en sommes reconnaissants.

Malgré le grand nombre de contraintes et d'obstacles rencontrés en 2021 dans l'environnement où nous exerçons nos activités, nous avons obtenu un excellent résultat financier et atteint nos principaux objectifs. Les mécanismes de contrôle des dépenses, les gains de productivité et la surveillance prudente exercée par le conseil d'administration et l'équipe de direction nous ont permis d'atténuer les répercussions de la COVID-19 et de placer Hydro Ottawa en bonne position pour réaliser des gains intéressants. Notre bénéfice net consolidé s'est élevé à 47,3 millions de dollars, conformément à l'engagement que nous avons pris dans notre orientation stratégique. En outre, nous avons obtenu un rendement des capitaux propres consolidé de 9,6 % et versé 20,8 millions de dollars en dividendes à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa, en fonction des résultats de 2020.

Dans la foulée du lancement du plus important programme d'immobilisations quinquennal de notre histoire, nous avons investi 160 millions de dollars supplémentaires dans le renouvellement et l'expansion de l'infrastructure du réseau électrique. Nous avons mené à bien la première année de notre plan, approuvé par la Commission de l'énergie de l'Ontario, qui porte sur notre réseau de distribution pour la période de 2021 à 2025. Nous avons notamment investi 67 millions de dollars pour remplacer des équipements vieillissants et accroître la résilience du réseau et 48 millions en vue de répondre à la nouvelle demande. Grâce à ces améliorations, Hydro Ottawa s'est une fois de plus classée au premier rang parmi ses pairs en Ontario pour le rendement global en matière de fiabilité.

Dans les champs d'activité de la production d'énergie renouvelable, des services énergétiques et des services offerts à d'autres compagnies d'électricité, nous avons franchi de nouveau en 2021 des jalons importants. L'achèvement des travaux de remise à niveau de la centrale de Hull-2 a terminé en beauté une série d'acquisitions, d'agrandissements et d'améliorations dans notre parc de production. Nous avons ainsi augmenté de plus de 500 % notre capacité de production depuis 2012 et consolidé notre position de principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario. Les partenariats conclus par Envari, notre filiale qui fournit les services énergétiques et les services offerts à d'autres compagnies d'électricité, ont alimenté un accroissement des bénéfices. Dans le cadre des

principales collaborations établies avec la Ville d'Ottawa, Envari a installé une infrastructure de recharge pour le Programme d'autobus à zéro émission de la municipalité et progressé dans le travail de conception en vue de la mise à niveau prévue du système de cogénération de l'usine de traitement des eaux usées, un projet de quatre ans d'une valeur de 57 millions de dollars.

Un autre partenariat nous a aidés à progresser dans le contexte de notre coentreprise à Zibi, première communauté carboneutre de la région de la capitale nationale. En 2021, en plus de mettre en service le système énergétique de quartier de Zibi, nous nous sommes associés avec la Fédération canadienne des municipalités, sous l'égide de son initiative phare du Fonds municipal vert, afin d'obtenir 23 millions de dollars à l'appui de programmes d'amélioration de l'environnement destinés à réduire les émissions.

Nous avons aussi connu un excellent départ quant au respect de l'engagement à rehausser notre profil ESG que nous avons pris dans notre orientation stratégique. Le fait saillant le plus remarquable a été l'obtention de la désignation « entreprise Électricité durable^{MD} » octroyée par Électricité Canada. Cette distinction prestigieuse témoigne de la solide assise que nous avons établie au cours des dernières années dans le domaine du développement durable. Elle nous servira de tremplin pour atteindre notre objectif de carboneutralité de nos activités d'ici 2030. Par ailleurs, nous avons lancé la troisième édition du plan d'action d'Hydro Ottawa pour l'équité, la diversité et l'inclusion, qui jouera un rôle déterminant dans le renforcement de l'effectif et la mise en place d'un milieu de travail et favorisera par ricochet le succès à long terme de l'entreprise.

En terminant, nous souhaitons remercier nos employés – en particulier le personnel de première ligne – pour le dévouement exemplaire au service de notre clientèle et de notre collectivité dont ils ont fait preuve tout au long de 2021. Alors que l'horizon s'éclaircit sur le plan de la santé publique et de l'économie, nous sommes impatients de poursuivre sur l'élan insufflé par notre personnel et de fournir les solutions sûres et fiables sans émission de carbone qui alimenteront notre virage vers un avenir plus prospère et durable.



Jim Durrell, C.M., IAS.A

Le président du conseil d'administration



Bryce Conrad

Le président et chef de la direction



Faits saillants financiers

[en milliers de dollars canadiens]

2021

2020

Exploitation

Total des produits ¹	1 144 389 \$	1 258 727 \$
Produits tirés de la distribution d'électricité ¹	194 230 \$	187 410 \$
Produits tirés de la production d'électricité	45 854 \$	47 471 \$
Produits tirés des services offerts aux entreprises	31 524 \$	23 244 \$
Produits tirés de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande	2 786 \$	7 415 \$
Résultat net avant produits d'intérêts, impôt, amortissement et charges financières ¹	164 142 \$	145 214 \$
Bénéfice net ¹	47 356 \$	34 120 \$
Dividendes	(20 800 \$)	(22 600 \$)

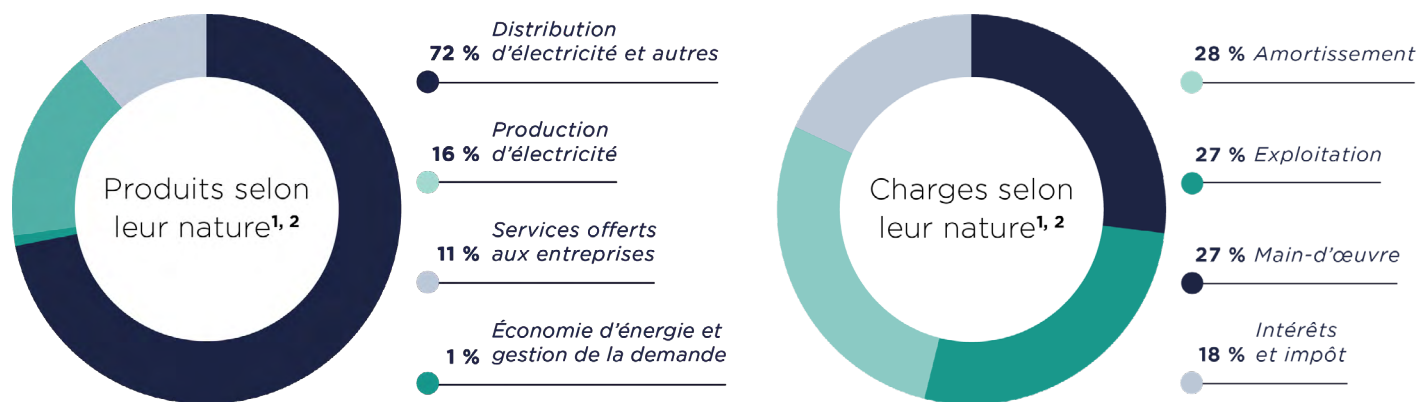
Bilan

Total des actifs et des soldes réglementaires	2 362 410 \$	2 290 807 \$
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 013 433 \$	1 903 389 \$
Débitures	1 076 962 \$	1 060 896 \$
Capitaux propres	507 295 \$	480 224 \$

Flux de trésorerie

Exploitation	185 362 \$	143 066 \$
Investissement	(186 486 \$)	(234 346 \$)
Financement	184 840 \$	(22 857 \$)

¹ Les montants pré-IFRS 14 et le résultat net avant produits d'intérêts, impôt, amortissement et charges financières sont des mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus.



¹ Pré-IFRS 14

² À l'exclusion du recouvrement des coûts liés à l'électricité et de l'achat d'électricité



Progrès réalisés par rapport au plan

Le Rapport annuel 2021 d'Hydro Ottawa est le premier où l'information est présentée en fonction de l'*Orientation stratégique 2021-2025* de l'entreprise, qui donne un aperçu de sa stratégie commerciale et de ses projections financières pour les cinq prochaines années.

Cette stratégie reprend les éléments de base du cadre de planification intégrée et de gestion du rendement que l'entreprise a élaboré au fil des cycles de planification stratégique successifs. De plus, elle réagit aux changements importants survenus dans l'environnement où nous exerçons nos activités, tout en mettant davantage l'accent sur la façon dont le développement durable et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) s'intégreront à toutes nos pratiques opérationnelles.

Hydro Ottawa a connu du succès dans le passé en concentrant ses efforts sur quatre aspects essentiels du rendement, soit ses quatre secteurs d'intervention clés : valeur pour la clientèle, santé financière, efficacité organisationnelle et mission sociale. Ces quatre secteurs et les objectifs stratégiques sous-jacents orienteront ses activités tout au long de la période de 2021 à 2025. Ils sont également à la base de l'information présentée dans les pages qui suivent.

La stratégie d'Hydro Ottawa consiste essentiellement à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. À notre avis, en mettant fortement l'accent sur la valeur offerte à nos clients, nous obtiendrons de bons résultats dans tous les aspects du rendement – notre santé financière, la croissance de nos activités, notre efficacité et notre efficacité opérationnelles ainsi que notre contribution à la collectivité. La valeur pour la clientèle demeure le principal moteur de notre stratégie commerciale.



Quatre secteurs d'intervention clés

VALEUR POUR LA CLIENTÈLE

Objectif stratégique : Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée

- en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels

SANTÉ FINANCIÈRE

Objectif stratégique : Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéficiaires

- en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE

Objectif stratégique : Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement

- en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue

MISSION SOCIALE

Objectif stratégique : Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité

- en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée

Valeur pour la clientèle

Objectif stratégique : Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée... en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels.

Au cours de la première année de la période visée par notre nouvelle orientation stratégique, nos activités centrées sur la clientèle étaient en grande partie semblables aux efforts déployés en 2020, c'est-à-dire que nous n'avons ménagé aucun effort pour aider la clientèle à gérer les répercussions des vagues successives de la pandémie de COVID-19. Afin de soutenir les clients en difficulté financière, nous avons maintenu les modes de paiement flexibles et, encore une fois, nous avons collaboré avec les décideurs provinciaux pour mettre en œuvre des programmes qui aident les clients à gérer leurs coûts d'électricité en distribuant ainsi plus d'un million de dollars en financement. De plus, nous avons lancé un outil en ligne grâce auquel les clients résidentiels et les petites entreprises peuvent comparer les coûts associés à deux plans tarifaires distincts offerts en Ontario, soit les tarifs en fonction de l'heure de consommation et les tarifs par paliers, à savoir un tarif fixe jusqu'à concurrence d'un seuil de consommation donné.

Puisque bon nombre de travailleurs, d'étudiants et de familles devaient rester à la maison pendant de longues

périodes tout au long de 2021, nous avons maintenu notre pratique consistant à limiter aux situations essentielles les interruptions de service planifiées. Nous avons également mis en place un programme de prêt de batterie aux clients touchés par une interruption de service planifiée, ce qui leur permet de continuer à utiliser de petits appareils électroniques pendant la coupure de courant. Ce programme a connu beaucoup de succès.

Malgré la difficulté constante d'exercer nos activités en pleine pandémie mondiale, nous avons mené à bien la première année du plan d'immobilisations dans notre réseau de distribution prévu en vertu de notre demande tarifaire approuvée par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) pour la période de 2021 à 2025. Nous avons notamment investi 67,4 millions de dollars pour remplacer des équipements vieillissants, réduire les risques au chapitre de la fiabilité et accroître la résilience du réseau. Dans un contexte où de nombreux clients éprouvaient des besoins exceptionnels liés au télétravail et à l'école à la maison, nous avons obtenu un excellent classement pour



Chartwell Inc. @Chartwellinc · Oct 28

Choice. Empowerment. Hydro Ottawa gives customers both. With a short time to offer a choice of tiered or time-of-use rates, they automated the selection process (83% self-served) and created a personal rate plan comparison tool (67% effortless). #EMACS2021, #CX, #emacs21



Investissements de

67,4 M\$

pour préserver la sécurité
et la fiabilité du réseau

Taux de
satisfaction de
la clientèle

94 %

Taux d'adhésion de

59 %

à la facturation en ligne, soit le
taux le plus élevé en Ontario
et le deuxième au Canada

**Excellent classement pour la fiabilité et
les charges d'exploitation par client**

**Maintien du soutien à la clientèle
pendant la pandémie de COVID-19**

le rendement en matière de fiabilité. De fait, nous avons notamment enregistré la fréquence des pannes la plus faible de l'histoire d'Hydro Ottawa. Nous avons aussi franchi des jalons importants en achevant la construction du poste de transformation municipal Cambrian, qui entrera en service au cours de 2022. Ce poste permettra de fournir une puissance plus que nécessaire dans le secteur sud d'Ottawa.

Nous avons investi un montant supplémentaire de 47,5 millions de dollars pour répondre à la demande croissante. Soulignons, en particulier, l'appui soutenu au projet de réseau de train léger à Ottawa et à l'enfouissement de l'infrastructure le long du chemin de Montréal. De plus, Hydro Ottawa a facilité le raccordement de plus de 6 800 nouveaux clients résidentiels au réseau – le nombre annuel le plus élevé jamais enregistré par l'entreprise.

Lorsque la situation en matière de santé publique a commencé à s'améliorer, nous avons repris notre rythme habituel pour le déploiement de produits et services à valeur ajoutée à l'intention des clients. En collaboration avec la Ville d'Ottawa et l'organisme local sans but lucratif EnviroCentre, nous avons lancé un programme grâce auquel les clients admissibles pouvaient recevoir des fonds fédéraux pour

installer une infrastructure de recharge pour véhicules électriques. Ce programme a connu une telle popularité qu'il a rapidement atteint le nombre de demandes correspondant aux 1,7 million de dollars offerts sous forme d'incitatifs. Par ailleurs, nous avons lancé une campagne intitulée « Gagnez votre électricité pour un an » dans le but d'accroître le nombre d'adhésions aux services en ligne d'Hydro Ottawa. Sous l'effet de cette initiative, 59 % des clients sont maintenant inscrits à la facturation en ligne, soit le taux le plus élevé parmi les compagnies d'électricité en Ontario et le deuxième au Canada.

La récente tendance de satisfaction élevée de la clientèle s'est poursuivie en 2021, car Hydro Ottawa a atteint un taux de satisfaction global de 94 %. Le taux de satisfaction à l'égard de notre service à la clientèle, qui s'est maintenu à 88 %, atteste l'efficacité avec laquelle nous avons maintenu la qualité du service malgré les répercussions de la COVID-19. Enfin, en ce qui concerne l'efficacité opérationnelle, mesurée selon le coût total par client, Hydro Ottawa s'est classée au premier rang parmi les grandes sociétés de distribution en Ontario.



Santé financière

Objectif stratégique : Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéfices... en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel.

Au cours de la deuxième année de la pandémie, les perturbations et les restrictions en matière de santé publique occasionnées par la COVID-19 ont continué d'avoir une incidence sur nos activités et nos revenus. Toutefois, les répercussions financières ont été moindres qu'en 2020 grâce au maintien des mécanismes de contrôle des coûts, aux gains de productivité et à la hausse, d'une part, des produits tirés de la production d'électricité et, d'autre part, des bénéfices réalisés au titre des services énergétiques et des services offerts à d'autres compagnies d'électricité.

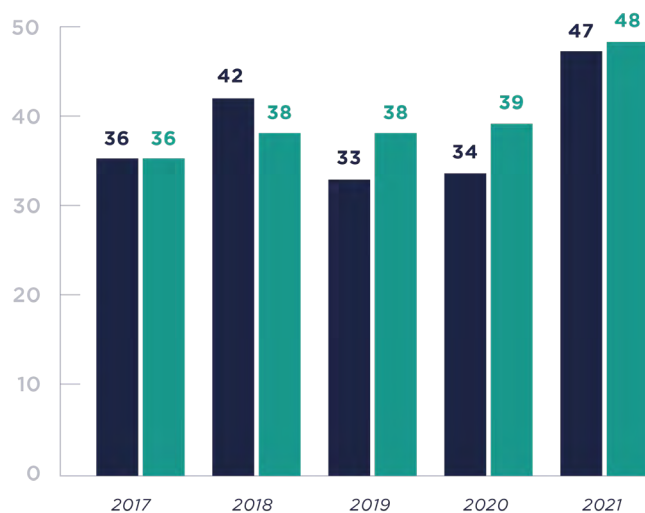
En 2021, les principaux paramètres financiers affichaient une nette amélioration par rapport à 2020. Le bénéfice net cumulé de 47,3 millions de dollars constitue un bon départ dans le parcours entrepris par Hydro Ottawa vers l'atteinte des cibles annuelles prévues dans son *Orientation stratégique 2021-2025*. De plus, notre rendement des capitaux propres consolidé est passé à 9,6 %, soit une

hausse d'un tiers par rapport à 2020. Les dividendes versés à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa, se sont chiffrés à 20,8 millions en fonction des résultats de 2020, ce qui porte à plus de 300 millions les dividendes cumulatifs depuis 2004.

La réduction de la demande d'électricité de nos clients commerciaux s'est répercutée sur les produits tirés de nos activités de distribution à tarifs réglementés. Le maintien des contraintes budgétaires et des initiatives de productivité a toutefois assuré la vitalité de nos activités de distribution, qui ont généré encore une fois la plus grande part de notre bénéfice net.

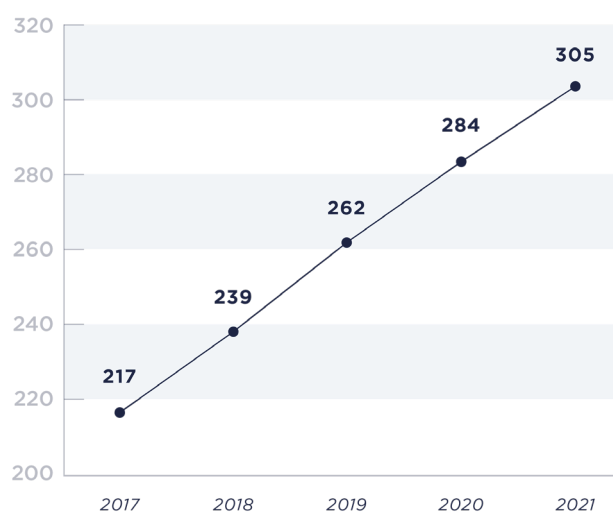
Portage Énergie, notre filiale du domaine de l'énergie renouvelable, a connu une autre année marquante. Les travaux de remise à niveau de sa deuxième centrale hydroélectrique située au Québec ont été menés à bien en mai 2021, ce qui a fait considérablement augmenter

Bénéfice net [en millions de dollars]



■ Bénéfice net ■ Bénéfice net visé selon l'orientation stratégique

Dividendes cumulatifs [en millions de dollars]



Bénéfice net de
47,3 M\$

Versement de
20,8 M\$
en dividendes à l'actionnaire

Rendement des
capitaux propres de
9,6 %

**Atténuation efficace des
répercussions financières
de la COVID-19**

**Achèvement de la remise à niveau de
la deuxième centrale située au Québec**

les produits tirés de la production d'électricité. Qui plus est, par suite de la remise en service de cette installation, les centrales du parc de production d'Hydro Ottawa, dont la puissance totalise 128 MW, étaient toutes en exploitation en même temps pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise. Hydro Ottawa a ainsi pu connaître une année record pour la production d'énergie verte. Les produits tirés de la production ont également bénéficié du meilleur rendement jamais enregistré par l'ensemble de nos centrales électriques situées dans l'État de New York depuis leur acquisition en 2015. Cette situation s'explique en grande partie par les prix plus élevés sur le marché au comptant et l'augmentation des crédits d'énergie renouvelable. Portage Énergie a obtenu tous ces résultats malgré les faibles niveaux d'eau et les conditions de sécheresse qui ont sévi pendant la plus grande partie de l'année. Cette filiale a réduit les répercussions éventuelles sur les produits en optimisant la consommation d'eau dans l'ensemble de son parc hydroélectrique.

Après une série de problèmes occasionnés par la pandémie en 2020, nos services énergétiques et nos services offerts à d'autres compagnies d'électricité ont affiché une belle reprise en 2021. Les produits enregistrés par Envari ont augmenté de près de 70 %, en particulier grâce aux activités stimulées par les progrès réalisés dans deux projets clés, à savoir les améliorations majeures au système de cogénération de l'usine de traitement des eaux usées municipale, projet d'une durée de quatre ans et d'une valeur de 57,2 millions de dollars, ainsi que l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques à l'intention du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa. Envari a également déployé de nouveaux services dans les domaines de l'automatisation des bâtiments et de la surveillance énergétique, deux aspects qui aideront les propriétaires d'immeubles commerciaux à mieux gérer leur consommation d'énergie.

Enfin, nous avons franchi des jalons essentiels dans notre coentreprise portant sur la conception, l'aménagement et

l'exploitation du système énergétique de quartier pour Zibi, première communauté carboneutre à usage mixte de la région de la capitale nationale. Nous avons mené à bien la construction et la mise en service de ce système énergétique qui fournira le chauffage et la climatisation aux clients résidentiels et industriels sur ce site.



Efficacité organisationnelle

Objectif stratégique : Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement... en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue.

Comme le reconnaît notre stratégie actualisée pour la période de 2021 à 2025, nous devons être une organisation axée sur l'apprentissage continu et dotée de la capacité organisationnelle, de la culture et des compétences appropriées pour atteindre nos objectifs organisationnels et faire face aux incertitudes qui nous attendent. C'est pourquoi notre orientation stratégique met l'accent sur trois résultats : un milieu de travail sûr et sain, un personnel dévoué, bien préparé, diversifié et adapté à nos besoins ainsi que des activités efficaces renforcées par des mesures de productivité et une technologie de pointe.

En 2021, la santé et la sécurité du personnel et du public ont encore une fois été au cœur de nos efforts, alors que la pandémie se poursuivait pour une deuxième année. Dans un contexte de santé publique imprévisible, nous avons constamment adapté nos procédures d'exploitation. Notre intervention était ancrée dans l'amélioration des mesures et des protocoles de sécurité pour tous les employés, la modification des horaires et des milieux de travail, le renforcement du soutien en santé mentale fourni à nos employés et à leur famille et l'élaboration de plans pour le retour au travail s'inspirant des conseils des autorités de santé publique, des gouvernements et des organismes de réglementation du secteur. Dès que les vaccins contre la

COVID-19 ont été offerts, nous avons lancé une campagne pour encourager nos employés à se faire vacciner et mis en place une procédure de vérification des preuves de vaccination pour les visiteurs et les entrepreneurs ayant accès à nos bâtiments et à nos terrains.

Tout comme en 2020, il n'y a eu aucune écloison de COVID-19 connue sur le lieu de travail à Hydro Ottawa, ce qui témoigne de l'efficacité de notre plan de lutte contre la pandémie.

Les faits marquants dans le cadre de notre programme de sécurité sont la transition vers une double certification de notre système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon les normes ISO 45001 et ISO 14001. Hydro Ottawa est l'une des rares compagnies d'électricité canadiennes à détenir ces deux certifications reconnues à l'échelle internationale. Par ailleurs, nous offrons à tous nos employés une formation sur les pratiques de travail sécuritaires, à raison de 15 heures de formation par employé en moyenne (44 heures pour les gens de métier). En matière de sécurité, notre entreprise affiche un très bon résultat global comparable à celui de nos pairs du secteur. Les principaux indicateurs affichent une tendance à la hausse.

En raison de la situation sur le plan de la santé publique,



**La sécurité,
encore notre
grande priorité**

**Limitation des charges
d'exploitation grâce
à la productivité**

**Investissements de
5 M\$**
dans la technologie de
prochaine génération

**Poursuite de l'adaptation de nos
activités en réponse à la COVID-19**

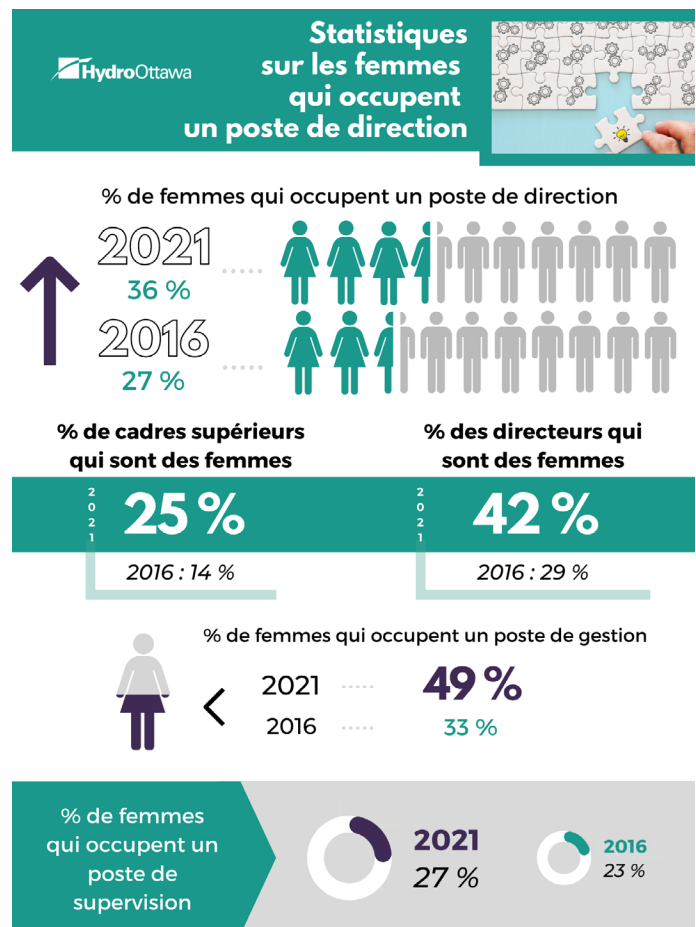
**Lancement de la troisième édition
de notre plan pluriannuel pour
l'équité, la diversité et l'inclusion**

bon nombre de nos employés ont continué de travailler à domicile pendant de longues périodes en 2021. Nous avons veillé à ce qu'ils demeurent en contact avec l'entreprise et les uns avec les autres. À cette fin, nous avons privilégié le perfectionnement de nos solutions numériques qui leur permettent de travailler en tout temps, en tout lieu et sur n'importe quel appareil ainsi que l'élargissement de la portée de ces solutions. Nous avons par ailleurs continué de moderniser les méthodes d'apprentissage en proposant à nos employés des modes d'autoformation souples.

Au total, nous avons investi cinq millions de dollars dans de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité opérationnelle, le service à la clientèle, la production de rapports de sécurité et la cybersécurité. Entre autres projets novateurs, mentionnons une solution de prochaine génération pour optimiser la gestion et l'affectation des équipes sur le terrain ainsi que l'automatisation des processus administratifs grâce à l'intelligence artificielle. En parallèle à nos investissements dans la technologie, nous avons limité les coûts en conservant des mécanismes de contrôle des dépenses mis en place en 2020 en réponse à la COVID-19, tout en augmentant la productivité grâce à des mesures comme l'amélioration de la gestion du rendement des entrepreneurs.

La pandémie a eu des répercussions dans l'ensemble de l'économie. Mentionnons notamment une hausse des départs à la retraite anticipés. En 2021, en plus d'intensifier nos activités de renouvellement des ressources humaines afin de contrer cette tendance, nous avons renforcé les nombreux partenariats et programmes en place pour accroître le bassin d'employés et de dirigeants talentueux. Nous avons franchi des jalons importants : le dixième anniversaire du programme de formation des techniciens de lignes électriques en partenariat avec le Collège Algonquin ainsi que l'élaboration d'un programme interne de formation et de certification à l'intention des techniciens en câbles d'alimentation.

Conformément à notre nouvelle orientation stratégique, nous avons également lancé plusieurs initiatives importantes en 2021 dans le but de nous doter d'un effectif hautement qualifié, compétent et diversifié pour l'avenir. Soulignons le lancement de la troisième édition de notre plan pluriannuel pour la diversité, l'équité et l'inclusion; le déploiement d'un plan d'apprentissage à l'échelle de l'entreprise destiné à garantir que notre effectif sera prêt pour l'avenir; ainsi que l'élaboration d'une feuille de route pour l'avenir du travail, laquelle comprendra des projets pilotes pour les modes de travail hybrides.



Mission sociale

Objectif stratégique : Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité... en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée.

Au cours de la première année visée par notre *Orientation stratégique 2021-2025*, étant donné que bon nombre de résidents d'Ottawa continuaient d'éprouver des difficultés en raison des répercussions de la COVID-19, Hydro Ottawa est demeurée fidèle à sa tradition d'entreprise responsable ancrée dans la collectivité.

Même si les restrictions s'appliquant aux activités en personne ont continué d'empêcher la tenue de bon nombre des activités habituelles de notre Programme d'investissement communautaire, nous avons respecté notre engagement de longue date à redonner à la collectivité. La campagne de collecte de fonds de nos employés à des fins caritatives a permis de recueillir au-delà de 135 000 \$, dont plus de la moitié a été affectée à des programmes de Centraide à l'intention des jeunes. Nous avons aussi respecté notre engagement à recueillir un million de dollars sur cinq ans au bénéfice du Centre de santé du sein Rose Ages à l'Hôpital d'Ottawa, qui offre

aux patientes des services complets spécialisés dans le domaine du cancer du sein. Enfin, nous avons fait des dons ou des commandites au bénéfice du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario pour la santé mentale des jeunes, de la Banque d'alimentation d'Ottawa, du Défilé pour venir en aide au père Noël et de la Course pour les femmes organisée par l'hôpital Royal Ottawa.

Après avoir adapté avec succès nos activités de sensibilisation de la collectivité et des parties intéressées au début de la pandémie, nous nous sommes efforcés en 2021 de maximiser l'efficacité et la portée de nos plateformes de mobilisation en ligne. Le recours à des séances d'information en mode virtuel pour communiquer de l'information sur les travaux prévus dans la collectivité a constitué une initiative phare à cet égard. Les parties intéressées ont très bien accueilli cette formule, qui facilite la participation du public et se révèle particulièrement pratique. En outre, nous avons continué de mettre à profit



Plus de
135 000 \$

amassés grâce à la campagne de collecte de fonds menée par les employés à des fins caritatives

Obtention de la
désignation « entreprise
Électricité durable^{MD} »

Engagement à rendre les
activités d'Hydro Ottawa
carboneutres d'ici 2030

Mise à profit de plateformes en ligne pour
rester en contact avec la collectivité

Maintien d'un taux de valorisation des
déchets non dangereux de plus de 90 %

et de perfectionner les options virtuelles pour mobiliser les entreprises, les associations et les groupes communautaires et poursuivre nos programmes fort appréciés qui sensibilisent les élèves à la sécurité en matière d'électricité et à l'économie d'énergie.

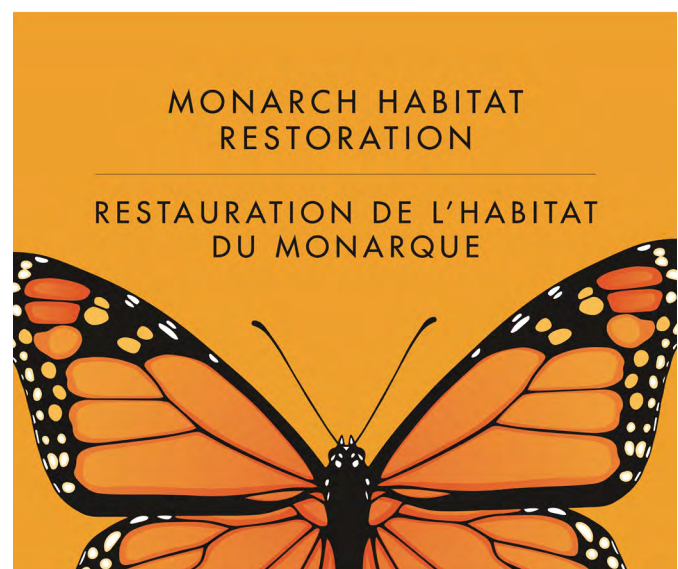
L'accès des clients et des parties intéressées à l'information utile en temps opportun est également demeuré une priorité. Nous avons aussi élargi notre éventail de bulletins électroniques en lançant deux publications qui s'adressent respectivement aux petites entreprises et aux associations des zones d'amélioration commerciale. Nous avons reçu plus de 7 000 abonnements à ces deux bulletins électroniques. Nous avons également diffusé plus de 35 billets de blogue, 23 épisodes de notre balado *Think Energy* et une panoplie de contenus vidéo. L'intérêt suscité par nos publications dans les médias sociaux a continué d'augmenter de façon soutenue, si bien que nous comptons à la fin de 2021 plus de 66 000 abonnés sur l'ensemble de nos plateformes. De plus, nous avons communiqué régulièrement avec notre unique actionnaire, la Ville d'Ottawa, ainsi qu'avec le maire et les conseillers municipaux.

Le développement durable constitue depuis longtemps une marque distinctive des activités menées par Hydro Ottawa dans le cadre de sa mission sociale. En 2021, nous avons franchi dans ce domaine deux jalons phares. Premièrement, nous avons obtenu la désignation « entreprise Électricité durable^{MD} » octroyée par Électricité Canada. Pour obtenir cette distinction, les entreprises doivent respecter les normes ISO 26000 – Responsabilité sociale et ISO 14001 – Management environnemental, ce qui atteste leur excellent rendement au chapitre du développement durable et leurs solides pratiques environnementales, sociales et financières. Hydro Ottawa est l'une des onze compagnies d'électricité au Canada et la troisième en Ontario à obtenir cette distinction.

La deuxième nouveauté digne de mention est l'engagement d'Hydro Ottawa à devenir la première compagnie

d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à rendre ses activités carboneutres d'ici 2030. Cet ambitieux objectif est ancré dans notre orientation stratégique. Pour faire cette transition, qui s'inspire de l'initiative de « conquête de la Lune », nous devons tirer parti de toute l'innovation et l'ingéniosité à la disposition de l'entreprise. Nous élaborons actuellement un plan d'action détaillé qui mettra à contribution un large éventail de parties intéressées, notamment les clients, les employés et les organismes de réglementation.

Conformément à notre engagement à maintenir des pratiques de gouvernance exemplaires, 45 % des membres de notre conseil d'administration en 2021 étaient des femmes. De plus, nous avons eu l'honneur de recevoir des distinctions et des prix décernés par des tiers reconnaissant le calibre de l'expérience d'emploi, du leadership ainsi que des programmes de soutien à la clientèle et de protection de l'environnement à Hydro Ottawa.





 **Hydro** Ottawa

DATE DECEMBER

PAY TO THE ORDER OF Help Santa Toy Parade

TWO THOUSAND SEVEN HUNDRED & FIFTY xx / 100

Analyse de la direction

Introduction

La section « Analyse de la direction », qui examine la situation et les résultats financiers de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., devrait être consultée en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés figurant dans le présent rapport ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière [International Financial Reporting Standards - « IFRS »] publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Toutes les sommes sont exprimées en milliers de dollars canadiens.

La présente section renferme des déclarations de nature prospective concernant entre autres les futurs résultats opérationnels et les plans d'avenir. Ces déclarations reflètent les attentes de la direction en date du 14 avril 2022, soit au moment de l'approbation des états financiers consolidés. En raison des risques et des incertitudes en jeu, il est possible que le rendement, les réalisations ou les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées ci-après.

Principaux champs d'activité et stratégie

Profil de la Société

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

La « Hydro Ottawa » ou « la Société » est détenue en propriété exclusive par la Ville d'Ottawa. Il s'agit d'une société fermée constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario et régie par un conseil d'administration indépendant composé du président et chef de la direction et de dix membres nommés par le Conseil municipal d'Ottawa. Ses principaux champs d'activité sont la distribution d'électricité, la production d'énergie renouvelable, les services énergétiques et les services offerts à d'autres compagnies d'électricité. Hydro Ottawa possède trois filiales principales, dont elle assure l'exploitation.

Hydro Ottawa limitée, la première de ces filiales, est une société de distribution locale [« SDL »] dont les tarifs sont réglementés. Elle exerce ses activités dans la ville d'Ottawa et le village de Casselman. Occupant la troisième place en importance parmi les compagnies d'électricité qui appartiennent à une municipalité en Ontario, Hydro Ottawa limitée possède l'un des réseaux de distribution les plus sûrs, fiables et rentables de la province et dessert environ 354 000 clients résidentiels et commerciaux répartis sur un territoire de 1 116 km². Sa clientèle augmente de 1 % par année en moyenne.

Énergie Ottawa inc. [« Portage Énergie »], la deuxième des filiales, exerce ses activités sous la marque Portage Énergie. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario. Cette filiale possède et exploite six centrales au fil de l'eau aux chutes de la Chaudière, près

du centre-ville d'Ottawa, le barrage-voûte historique sur la rivière des Outaouais ainsi que dix autres centrales au fil de l'eau en Ontario et dans l'État de New York. Elle détient aussi une participation majoritaire dans deux coentreprises produisant de l'énergie propre et renouvelable dans les centrales aux gaz d'enfouissement de la décharge du chemin Trail, à Ottawa, et de la décharge Lafèche, à Moose Creek, en Ontario, et 16 installations solaires réparties à l'échelle de la ville. La puissance installée du parc d'énergie verte de Portage Énergie se chiffre à 128 mégawatts [MW], soit assez d'électricité pour alimenter 107 000 clients résidentiels.

La Société de portefeuille Envari Holding Inc. [« Envari »], la troisième de ces filiales, offre des solutions énergétiques aux municipalités, aux clients industriels et commerciaux et à diverses SDL. En plus de gérer de grands projets de transformation énergétique pour le compte de ses clients, elle leur propose un portefeuille de produits et de services écoénergétiques et écologiques et met à leur disposition son savoir-faire en matière d'exploitation et d'entretien. Envari fournit des services énergétiques complets à la Ville d'Ottawa et sert une clientèle variée en croissance dans l'ensemble de l'Est ontarien.

Pour consulter la liste des principales filiales et coentreprises visées par les états financiers consolidés d'Hydro Ottawa, reportez-vous à la note 1 [Description des activités et renseignements sur l'entreprise] des états financiers figurant dans le présent rapport.

Notre orientation stratégique

En 2021, Hydro Ottawa a élaboré un nouveau plan stratégique [*Orientation stratégique 2021-2025*], qui donne un aperçu de la stratégie opérationnelle et des projections financières de la Société pour les cinq prochaines années.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de l'assise solide établie par Hydro Ottawa dans son cadre de planification intégrée et de gestion du rendement et elle élargit cette assise. Elle reprend les éléments de base de ce cadre, tout en réagissant aux changements notables survenus dans notre environnement opérationnel et en accordant une importance nouvelle à la façon dont le développement durable et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] sont pris en considération dans toutes les pratiques opérationnelles de l'entreprise.

STRATÉGIE

La stratégie d'Hydro Ottawa consiste essentiellement à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. À notre avis, en concentrant nos efforts sur les avantages que nous offrons à nos clients, nous obtiendrons des résultats positifs dans tous les aspects du rendement – notre santé financière et la croissance de nos activités, notre efficacité et notre efficacité opérationnelles ainsi que notre contribution au bien-être de notre collectivité.

De plus, notre *Orientation stratégique 2021-2025* renforce notre engagement à améliorer la durabilité de nos activités opérationnelles. Depuis plus de dix ans, Hydro Ottawa s'efforce de trouver un équilibre entre,

d'une part, la croissance et, d'autre part, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Notre rendement sur le plan des facteurs ESG est étroitement lié à notre capacité de créer une valeur à long terme et d'atteindre nos objectifs stratégiques. Nous nous appuyons sur cet aspect, qui a été fort utile à l'entreprise et à ses parties intéressées, pour ancrer notre stratégie actualisée dans nos interventions déterminantes qui doivent nous permettre de saisir toutes les possibilités – petites ou grandes – qui s'offriront à nous afin d'améliorer notre profil en matière de développement durable.

Les environnements commercial, opérationnel et politique dans lesquels nous exerçons nos activités ont tous beaucoup changé depuis l'élaboration de notre plan stratégique précédent. Cinq grands facteurs de changement définissent maintenant notre contexte stratégique : la décarbonation, la numérisation, la décentralisation, la diversification et la démographie. Collectivement, ces facteurs façonnent à divers degrés le paysage dans lequel nous réduirons les risques, rechercherons des possibilités et mesurerons notre rendement.

Dans ce paysage dynamique, la stratégie que nous adoptons pour les cinq prochaines années repose sur plusieurs mesures :

1. rendre nos activités carboneutres d'ici 2030;
2. devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre collectivité;
3. accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables;
4. promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti;
5. continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits;
6. accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités;
7. mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémie;
8. continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre.

Notre but est d'être le conseiller énergétique de confiance de nos clients et de notre collectivité.

À mesure que les besoins en énergie de nos clients et les options s'offrant à eux évolueront et que les projets et réalisations phares verront le jour, Hydro Ottawa jouera un rôle de premier plan pour aider notre ville à faire la transition vers un avenir énergétique intelligent.

Par ailleurs, nous continuerons d'accroître la valeur pour notre actionnaire en maintenant l'accent sur une croissance stratégique de nos activités dans les domaines où nous excellons. Notre programme de croissance comporte quatre grands volets :

- **Distribution d'électricité** : Agrandir notre réseau afin de répondre aux besoins des nouveaux clients et continuer d'évaluer les possibilités d'offrir nos services de distribution à l'extérieur du territoire que nous desservons actuellement.
- **Production d'énergie renouvelable** : Accroître l'offre d'électricité propre pour nos clients et les bénéfiques pour notre actionnaire en faisant des investissements intelligents dans la production d'énergie renouvelable.

- **Services énergétiques** : Proposer des solutions novatrices et durables pour aider les consommateurs, les entreprises, les organismes du secteur public et les collectivités à atteindre leurs objectifs énergétiques, entre autres grâce à la gestion de l'énergie, à l'économie d'énergie, à un éclairage de rue efficace, à la production et au stockage d'énergie, aux systèmes énergétiques de quartier ainsi qu'aux possibilités de gestion de la demande.
- **Services offerts à d'autres compagnies d'électricité** : Tirer parti de nos actifs et de notre savoir-faire pour aider d'autres compagnies d'électricité à accroître la valeur qu'elles fournissent, ce qui créera de nouvelles sources de produits et se traduira par des économies d'échelle.

Dans l'ensemble, nous estimons que cette stratégie prévoit un programme équilibré qui permettra à la Société d'obtenir un bon rendement, de s'adapter à un environnement commercial en pleine évolution et d'assurer une croissance durable et rentable de ses activités.



Mission, vision et principes directeurs

NOTRE MISSION

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des collectivités que nous desservons

La Société constitue à la fois un atout pour la collectivité et un investissement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Dans notre rôle en tant qu'atout pour la collectivité, nous avons pour objectif de fournir à nos clients des services efficaces et fiables ainsi qu'une expérience client de premier ordre et de demeurer un solide partenaire stratégique

pour la Ville en contribuant à la mise en œuvre de ses programmes de développement économique et de protection de l'environnement. En qualité d'investissement pour notre actionnaire, nous visons à générer un rendement stable, fiable et croissant et à accroître la valeur pour notre actionnaire à court et à long terme.

NOTRE VISION

Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Hydro Ottawa est résolue à créer de la valeur à long terme d'une manière qui peut résister à l'examen public et inspirer la confiance.

À cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour obtenir d'excellents résultats opérationnels et financiers, tout en nous conformant à des normes de conduite professionnelle. Nous sommes guidés non seulement par les obligations qui nous incombent en vertu de la loi, mais aussi par des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ainsi que par des normes établies par des organismes indépendants. Les attentes à cet égard, qui constituent l'assise de nos engagements envers toutes les parties intéressées, se concrétisent dans nos valeurs organisationnelles, notre code de conduite des affaires et nos politiques et méthodes d'exploitation.

Ces principes directeurs ont été utiles à Hydro Ottawa et à ses parties intéressées au cours des cycles de planification stratégique qui se sont succédé. De plus en plus pertinents compte tenu de l'intérêt croissant des secteurs public et privé pour les facteurs ESG, ils témoignent ainsi du leadership d'Hydro Ottawa à titre d'entreprise avant-gardiste axée sur des objectifs.

NOS VALEURS ORGANISATIONNELLES

À Hydro Ottawa, nous avons à cœur de promouvoir un milieu organisationnel qui favorise l'éthique professionnelle et qui témoigne de son respect à tous les échelons, tout en reflétant nos valeurs communes, soit le travail d'équipe, l'intégrité, l'excellence et le service. Chaque employé doit donner l'exemple dans cette démarche.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES INTÉRESSÉES

Hydro Ottawa prend en compte les intérêts de toutes les parties intéressées, notamment les employés, les clients, les fournisseurs et son actionnaire, ainsi que ceux de la collectivité et de l'environnement où elle exerce ses activités.

› Employés

Notre force réside dans la qualité de notre personnel. Nous mettrons tout en œuvre pour recruter les meilleurs candidats, maintenir en poste les membres les plus qualifiés de notre personnel et leur offrir les meilleures chances de réussite. Nous sommes résolus à créer un milieu de travail sûr, sécuritaire et sain, enrichi par la diversité et caractérisé par une communication ouverte, la confiance et un traitement équitable.

› Clients

La qualité des interactions avec les clients est essentielle au maintien de notre succès, et nous sommes déterminés à leur offrir une expérience à valeur ajoutée. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec eux et leur fournissons des produits et des services fiables, novateurs et adaptés à leurs besoins, dans le respect des droits prévus par la loi et conformément aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

› Fournisseurs et entrepreneurs

Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité également dans nos relations avec nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Nous décidons de l'acquisition de l'équipement, des fournitures et des services en fonction de leur valeur, en privilégiant l'achat local. Nous payons les fournisseurs et les entrepreneurs conformément aux

modalités convenues. Nous les encourageons à adopter des pratiques commerciales responsables et exigeons qu'ils respectent nos normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement lorsqu'ils travaillent pour Hydro Ottawa.

› Collectivité et environnement

Nous sommes déterminés à agir à titre d'entreprise citoyenne responsable et contribuons à faire de la collectivité que nous desservons un meilleur endroit où vivre et faire des affaires. Nous sommes à l'écoute des besoins de la collectivité et avons à cœur la protection et la préservation de l'environnement où nous exerçons nos activités.

› Actionnaire et autres sources de fonds

Nous rendons compte de notre gestion financière à notre actionnaire et aux institutions qui financent nos activités et leur communiquons toute l'information qui revêt une importance pour notre organisation. Nous protégeons l'investissement de notre actionnaire et gérons le risque de manière efficace. Par ailleurs, nous communiquons à notre actionnaire toute l'information qui lui permettra de bien comprendre notre gouvernance.

Quatre secteurs d'intervention clés

Hydro Ottawa a obtenu du succès dans le passé en mettant l'accent sur quatre aspects essentiels du rendement, soit ses quatre secteurs d'intervention clés.

Dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, nous expliquons que le développement durable est à la base de l'ensemble de nos activités opérationnelles dans toutes ces catégories du rendement. Nous nous sommes fixé un objectif primordial dans chacun de ces secteurs :

VALEUR POUR LA CLIENTÈLE

Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels.

SANTÉ FINANCIÈRE

Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéfices en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel.

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE

Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue.

MISSION SOCIALE

Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée.



Ces quatre secteurs d'intervention et les objectifs stratégiques correspondants continueront d'orienter nos activités durant la période visée par l'orientation stratégique actuelle.

La valeur pour la clientèle, qui demeurera le principal moteur de notre stratégie opérationnelle, sera jumelée à l'importance renouvelée et accrue accordée au développement durable, notamment notre engagement à rendre nos activités carboneutres d'ici 2030.



Vue d'ensemble du secteur de l'électricité

Au sein du secteur de l'électricité, différentes entités sont chargées de produire l'électricité, de la transporter et de la livrer aux clients résidentiels et commerciaux, de gérer l'exploitation du réseau et les opérations sur les marchés ainsi que de surveiller et de réglementer le réseau dans son ensemble. Ces entités ne sont pas les mêmes dans les deux marchés où Hydro Ottawa exerce ses activités, soit l'Ontario et l'État de New York.

Production d'électricité

L'électricité est produite dans des centrales utilisant l'énergie nucléaire, le gaz naturel, le mazout, l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, les biocombustibles et l'énergie solaire – ainsi que dans de petites installations énergétiques décentralisées qui produisent principalement de l'énergie renouvelable à l'emplacement même ou à proximité du lieu de son utilisation finale. Certaines installations fonctionnent en continu [p. ex. centrales nucléaires et grandes centrales hydroélectriques], tandis que d'autres fonctionnent par intermittence [p. ex. éoliennes et installations solaires]. D'autres encore permettent de démarrer ou de ralentir la production selon les fluctuations de la demande [p. ex. centrales au gaz naturel]. Par l'intermédiaire de sa filiale Portage Énergie, Hydro Ottawa possède un parc énergétique diversifié : centrales hydroélectriques, centrales au gaz d'enfouissement et installations solaires. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario.

Transport d'électricité

À partir des installations de production, l'électricité est acheminée aux SDL et aux gros clients industriels sur un réseau haute tension comprenant des postes de transformation, des pylônes et des lignes électriques. En Ontario, le réseau de transport est exploité principalement par Hydro One. Dans l'État de New York, ce réseau est exploité par plusieurs entités privées et publiques – entre autres National Grid et la New York Power Authority – désignées collectivement par l'expression « New York Transmission Owners ».

Distribution d'électricité

En Ontario, les SDL comme Hydro Ottawa limitée livrent l'électricité aux clients résidentiels, aux entreprises, aux hôpitaux, aux écoles, aux usines et aux exploitations agricoles en utilisant des lignes basse tension. Ces entreprises, qui font affaire directement avec les consommateurs d'électricité, assurent l'entretien des réseaux d'électricité locaux et aident les clients grâce à des programmes d'économie d'énergie. Les SDL facturent et prélèvent la quasi-totalité des frais dans le secteur de l'électricité. En Ontario, elles sont tenues de permettre aux producteurs d'électricité de raccorder leurs installations au réseau de distribution, conformément à certains critères réglementaires, et de faciliter le processus de règlement en vertu duquel un producteur obtient un paiement en contrepartie de sa production d'électricité. Selon ce processus, qui assure la viabilité financière de ces entreprises, toute SDL ontarienne verse au producteur le prix sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la Société indépendante d'exploitation du réseau [« SIERE »].

C'est toujours une SDL qui assure la livraison de l'électricité, laquelle est acheminée aux clients résidentiels ou commerciaux sur ses lignes de distribution. Par contre, les clients peuvent faire le choix d'acheter l'électricité auprès de leur SDL même ou d'un détaillant. En Ontario, la plupart des clients font affaire avec la SDL de leur localité. Hydro Ottawa limitée assure la distribution d'électricité uniquement dans le marché ontarien.

Exploitants de réseau

La SIERE assure la liaison entre tous les participants au réseau ontarien – les sociétés qui produisent l'électricité, celles qui la transportent dans toute la province, les



détaillants qui l'achètent et la revendent, les entreprises industrielles qui la consomment en grande quantité et les SDL qui la livrent aux clients résidentiels et commerciaux. Elle prévoit la demande d'électricité à l'échelle de la province, met les données à jour toutes les cinq minutes et reçoit les offres des producteurs qui sont en mesure de fournir le volume nécessaire. Ainsi, les clients de gros peuvent observer la fluctuation des prix en fonction de l'offre et de la demande et réagir en conséquence. La SIERE surveille le réseau, détermine les mesures à prendre pour assurer la fiabilité du service d'électricité à l'avenir et publie ses conclusions dans des rapports périodiques. Elle coordonne également la préparation aux situations d'urgence pour le réseau d'électricité provincial.

Le New York Independent System Operator [« NYISO »] est au cœur du réseau d'électricité de l'État de New York. Il surveille le réseau de transport et l'infrastructure électrique, administre et surveille les marchés de gros de l'électricité et planifie l'avenir énergétique de l'État. Le NYISO a été créé pour donner un accès équitable et libre au réseau d'électricité. Dans chacune des 11 zones du réseau new-yorkais, il doit prévoir la production et la charge, conclure des marchés pour la prestation des services nécessaires afin d'assurer la fiabilité du réseau de transport et prévoir les importations et les exportations. Le NYISO doit aussi publier en temps réel les données concernant la demande ou la charge. Les installations d'Hydro Ottawa dans l'État de New York se trouvent dans la zone E du NYISO, soit la région de Mohawk Valley.

Cadre réglementaire

En Ontario, le ministère de l'Énergie établit la politique globale pour le secteur de l'énergie en s'appuyant sur les lois et règlements pertinents. Il surveille la SIERE et la Commission de l'énergie de l'Ontario [« CEO »], qui réglementent ce secteur comme le prévoient principalement trois lois, à savoir la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* [« Loi sur la CEO »], la *Loi de 1998 sur l'électricité* et la *Loi de 2010 sur la protection des consommateurs d'énergie*. La Loi sur la CEO confère à la Commission le pouvoir d'approuver et



de fixer tous les tarifs pour le transport et la distribution d'électricité en Ontario et d'établir des normes de service, de conduite et de production de rapports dont le respect constitue une condition des permis.

Aux États-Unis, les producteurs d'électricité indépendants et les compagnies d'électricité sont assujettis à la réglementation fédérale et à celle des États. En vertu de la *Federal Power Act*, la Federal Energy Regulatory Commission [« FERC »] réglemente le transport et la vente en gros de l'électricité dans le cadre des échanges commerciaux inter-États. À moins qu'elle n'en soit exemptée, toute entité qui possède ou exploite des installations servant au transport ou à la vente en gros d'électricité dans le cadre d'échanges commerciaux inter-États est une entreprise de services publics relevant de cet organisme indépendant du Département de l'Énergie. La FERC exerce une surveillance sur les exploitants de réseaux régionaux, comme le NYISO, et sur les centrales hydroélectriques appartenant à des intérêts privés auxquelles elle délivre les permis d'exploitation.

Tarifs

Hydro Ottawa limitée recouvre les coûts auprès des clients grâce aux tarifs de distribution, qui couvrent les coûts se rapportant aux activités suivantes :

- conception, construction et entretien des lignes de distribution aériennes et souterraines, des poteaux électriques, des postes et des transformateurs locaux;
- exploitation des réseaux de distribution locale, notamment les compteurs intelligents;
- service à la clientèle et interventions d'urgence.

Les coûts et les tarifs varient d'une société de distribution à l'autre en fonction de facteurs tels que l'âge et l'état des équipements, les caractéristiques géographiques et la distance, la densité et la croissance démographiques ainsi que le ratio entre les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels.

Les frais de distribution que prélève Hydro Ottawa limitée représentent environ 20 % de la facture d'électricité des clients résidentiels. L'entreprise facture et prélève des montants qui correspondent à l'ensemble des coûts pour le secteur de l'électricité, et non seulement ceux associés à la distribution, mais elle conserve uniquement les frais de distribution. Elle transfère les autres montants, sans majoration, à la SIERE, aux producteurs, aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux autres entités de la Société.

La CEO fixe les tarifs de distribution d'Hydro Ottawa limitée après examen des demandes tarifaires déposées par l'entreprise. Pour en savoir plus sur le cadre

d'établissement des tarifs et les tarifs d'Hydro Ottawa limitée, reportez-vous à la note 3d [« Principales méthodes comptables – Réglementation – Hydro Ottawa »] afférente aux états financiers consolidés figurant dans le présent rapport.

Les tarifs que **Portage Énergie** perçoit pour la production d'énergie dans ses centrales hydroélectriques, ses centrales aux gaz d'enfouissement et ses installations solaires sont établis en vertu d'accords contractuels distincts conclus pour chacune de ces installations. Dans le cas des installations de production qui alimentent le réseau ontarien, Portage Énergie assure l'exploitation en vertu de contrats conclus avec la SIERE, qui prévoient un « tarif contractuel de base » déterminé dès le départ. Un facteur d'indexation est appliqué chaque année jusqu'à la fin du contrat. En juillet 2018, Portage Énergie a cessé d'exploiter ses deux centrales situées au Québec pour y entreprendre d'importants travaux de remise à niveau. Un de ces projets a été achevé en 2020, tandis que l'autre a pris fin en 2021. La Société vend l'électricité produite par ces centrales, qui est injectée dans le réseau ontarien, en vertu d'un contrat conclu avec la SIERE. Dans le cas des centrales hydroélectriques du nord de l'État de New York, les contrats d'achat d'électricité de Portage Énergie – tous conclus avec la Niagara Mohawk Power Corporation, filiale de National Grid plc – sont actuellement établis en fonction du marché, ce qui se traduit par une variation des produits tirés de la production de ces installations.



Capacité d'obtenir des résultats

La capacité d'Hydro Ottawa à atteindre les objectifs énoncés dans son Orientation stratégique repose sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son expertise, ses systèmes et ses ressources en capital dans les domaines suivants.

Actifs

Les actifs bruts d'Hydro Ottawa se chiffrent à 2,4 milliards de dollars, ce qui comprend des investissements élevés et soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution et les systèmes technologiques. Comme toutes les compagnies d'électricité, Hydro Ottawa n'échappe pas à la réalité du vieillissement de l'infrastructure. Elle continue de gérer la situation grâce à ses investissements accrus dans l'infrastructure et à son Plan du réseau de distribution détaillé, qui lui permet de canaliser les investissements là où ils seront le plus utiles. En 2021, la Société a investi 67 millions de dollars dans l'entretien de son réseau de distribution et 48 millions supplémentaires dans son expansion afin de répondre aux besoins des clients [pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Activités d'investissement » ci-après]. Parmi ces investissements figure le projet du nouveau poste de transformation municipal à Nepean-Sud, où la demande d'électricité a doublé depuis 2002 et devrait encore plus que doubler en raison de l'aménagement prévu de zones résidentielles et commerciales. Ces investissements ont l'effet souhaité, car la fiabilité du service d'électricité demeure élevée à l'échelle du réseau malgré l'incidence des phénomènes météorologiques. Hydro Ottawa continue par ailleurs d'accroître son infrastructure de production d'énergie renouvelable. En 2021, elle a investi 22 millions de dollars dans ces installations, notamment pour mener à terme la remise à niveau de la centrale de Hull-2, qui est située au Québec.

- **Actifs de distribution d'électricité** : Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa et les entreprises qui l'ont précédée assurent un approvisionnement en électricité fiable aux clients résidentiels et commerciaux.

Territoire de desserte

1 116

kilomètres carrés

Lignes et câbles électriques

6 001

kilomètres

Postes

91

Transformateurs

47 397

Poteaux

49 241

- **Actifs de production d'énergies renouvelables** : Avec une puissance installée de 128 MW, soit assez d'électricité pour alimenter 107 000 clients résidentiels, Hydro Ottawa est le principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario.

Centrales au fil de l'eau

16

Centrales aux gaz d'enfouissement

2

Installations solaires

16

[dont deux en aval du compteur]

97 M\$

Actifs en construction 4 %

76 M\$

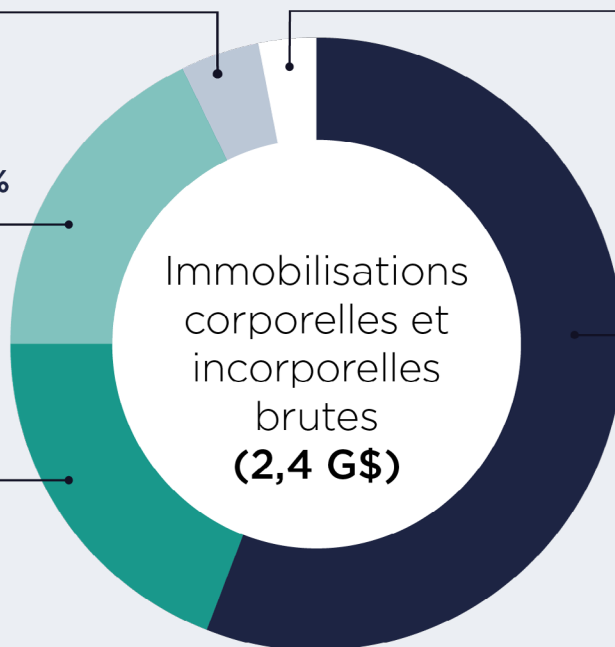
3 % Logiciels

449 M\$

Autres actifs 18 %

454 M\$

Actifs de production 19 %



Immobilisations corporelles et incorporelles brutes (2,4 G\$)

1 368 M\$
56 % Actifs de distribution

Effectif

Pour continuer à connaître du succès, Hydro Ottawa doit avoir un effectif hautement qualifié, dûment formé et compétent – et lui offrir un milieu de travail sécuritaire et sain.

Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, elle doit absolument déployer des efforts afin d'être efficace, de privilégier l'apprentissage continu et de se doter des compétences voulues pour obtenir un bon rendement dans ses champs d'activité actuels et nouveaux.

À la fin de 2021, la Société comptait 689 employés, dont 85 % à Hydro Ottawa limitée.

À l'instar de bien d'autres compagnies d'électricité, Hydro Ottawa continue de faire face à des problèmes associés au profil démographique de son effectif, qui exigent une intervention concertée. Elle a mis en place une vaste stratégie intégrée de gestion des talents qui prévoit les besoins en matière de compétences et y répond par divers moyens : planification, attraction et recrutement de personnes de talent, déploiement efficace des

ressources, gestion du rendement et offre de possibilités de perfectionnement. Plus précisément, Hydro Ottawa s'engage à cette fin dans les activités suivantes :

- **Formation** : Les programmes d'apprentissage à l'interne et de stages en ingénierie ont continué de prendre de l'ampleur en 2021 : huit nouveaux apprentis ont été embauchés, ce qui porte leur nombre à 39, soit 25 % de nos gens de métier. Douze apprentis ont obtenu le statut de compagnon en 2021.
- **Relève** : Les programmes de planification et de gestion de la relève permettent de bien préparer des employés qualifiés à occuper des postes clés.
- **Gestion et transfert du savoir** : Une approche proactive pour les postes clés comprend un plan de mobilisation des travailleurs âgés et des retraités afin que la

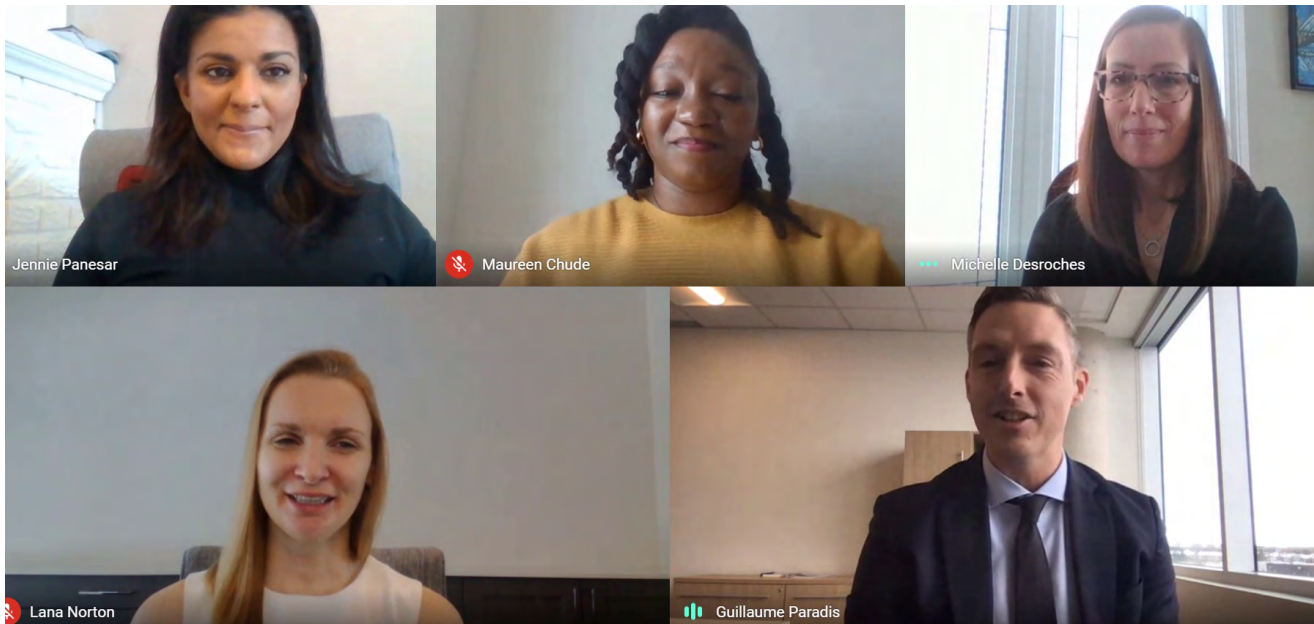
transition se fasse en douceur entre les travailleurs d'expérience et la prochaine génération.

- **Diversité et inclusion** : La stratégie adoptée par Hydro Ottawa favorise une culture d'inclusion qui tire parti de la diversité et renforce la mobilisation des employés et l'innovation. En 2021, l'entreprise a lancé la troisième édition de son plan pour l'équité, la diversité et l'inclusion pour orienter la poursuite de ses efforts.
- **Partenariats en éducation** : Hydro Ottawa a établi des collaborations, principalement avec le Collège Algonquin, afin d'offrir les programmes de formation des techniciens de lignes électriques dans l'est de l'Ontario, et avec le département de génie de l'énergie durable et renouvelable de l'Université Carleton, afin de mettre sur pied un laboratoire pour les réseaux intelligents. Ce laboratoire favorise une recherche novatrice sur les réseaux d'électricité et la formation des ingénieurs dans l'environnement des réseaux intelligents.

Les programmes de rémunération de la Société, qui ont continué de favoriser l'instauration d'une culture de rendement élevé en 2021, comportent des volets dictés par le marché et axés sur le rendement afin d'attirer et de maintenir en poste des employés clés.

À mesure que les champs d'activité d'Hydro Ottawa évoluent, il en va de même pour le profil de son personnel, qui est de plus en plus diversifié sur le plan de l'âge, des compétences, de l'origine culturelle et ethnique, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ainsi qu'à de nombreux autres égards. L'entreprise souhaite créer un milieu de travail dynamique et respectueux qui ne laisse personne de côté.

La très grande priorité qui est accordée à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés et de la collectivité constitue un aspect fondamental de la détermination d'Hydro Ottawa à exercer ses activités de façon efficiente et efficace. La Société a mis sur pied un système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale, certifié selon des normes internationales. En 2021, le système de gestion est passé avec succès de la certification OHSAS 18001 [Occupational Health and Safety Assessment Series] aux certifications ISO 45001 et 14001 [Organisation internationale de normalisation - ISO], plus précisément en novembre 2007 dans le cas de la norme ISO 14001.



Systèmes et processus

Hydro Ottawa a fait des investissements considérables dans les systèmes technologiques pour améliorer son efficacité.

Mentionnons notamment les systèmes de facturation et d'information sur les clients, les compteurs évolués, les technologies de l'information et les technologies opérationnelles, comme les systèmes d'information géographique, l'équipement de contrôle du réseau ainsi que les systèmes de gestion des interruptions de service et des équipes mobiles. Hydro Ottawa prend au sérieux la sécurité de son infrastructure essentielle contre les cybermenaces et collabore de façon proactive avec le gouvernement, les organismes de réglementation et des partenaires du secteur privé à l'échelle de l'Amérique du Nord pour gérer ce risque. En outre, la prise des décisions

de l'entreprise concernant la technologie continue de reposer sur trois critères fondamentaux : amélioration du service fourni aux clients, création de gains d'efficacité propres à renforcer la compétitivité et perfectionnement des fonctionnalités afin de gagner de la souplesse et de la résilience dans le contexte des perturbations au sein de l'industrie.

Hydro Ottawa s'attache aussi à maximiser l'efficacité et l'efficacité de ses activités en optimisant la productivité chaque fois qu'elle le peut.

Voici quelques exemples d'initiatives lancées en 2021 :

- amélioration du système de gestion des relations avec la clientèle et des services sur le terrain pour optimiser l'affectation et la répartition des équipes sur le terrain;
- lancement d'un programme interne de formation et de certification à l'intention des apprentis techniciens en câbles d'alimentation pour favoriser une plus grande autonomie dans le perfectionnement des gens de métier de talent;
- mise à l'essai de l'automatisation du traitement des factures au moyen d'une solution logicielle faisant appel à l'intelligence artificielle;
- mise en œuvre d'un programme de productivité actualisé pour la division de l'ingénierie et des activités de distribution (la plus grande au sein de la Société) en se concentrant sur l'optimisation du temps consacré par les équipes aux travaux proprement dits, une réduction du temps de déplacement et la gestion des entrepreneurs;
- déploiement d'une nouvelle plateforme de gestion des installations pour améliorer la production de rapports et la surveillance en ce qui a trait aux demandes et aux calendriers d'entretien des immeubles;
- accroissement de la fonctionnalité de planification des ressources de l'entreprise ainsi que des systèmes de production de rapports sur la santé, la sécurité et l'environnement, et poursuite du déploiement d'applications Google Workspace facilitant le travail et la collaboration à distance pour les employés.

Ressources en capital

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les principales sources de liquidités et de ressources en capital de la Société sont ses activités d'exploitation, les facilités de crédit et le produit du programme de papier commercial et des obligations qu'elle émet selon ses besoins.

Ces liquidités et ces ressources sont nécessaires principalement pour l'entretien du réseau de distribution d'Hydro Ottawa, les investissements dans ses actifs de production, le coût de l'électricité, les charges d'intérêts et les exigences prudentielles.

Le 22 octobre 2021, la Société a renouvelé sa facilité de crédit de 440 millions de dollars en la prolongeant jusqu'en août 2024 afin de répondre aux besoins opérationnels généraux, de couvrir les dépenses en immobilisations annuelles et de disposer de liquidités suffisantes en cas d'évolution défavorable de la situation économique. Cette facilité de crédit sert également de filet de sécurité pour le programme de papiers commerciaux que la Société a lancé en juillet 2021 afin de mieux optimiser les emprunts à court terme.

Les obligations émises dans le secteur des services publics demeurent très attractives pour les investisseurs

sur les marchés financiers. Quelle que soit l'échéance, ces obligations sont très recherchées. La Société a ainsi accès à des marchés possédant une forte capacité pour répondre à ses besoins d'investissement soutenu. Avec une échéance moyenne pondérée de 15 ans à un coût moyen pondéré de 3,50 %, elle affiche un très bon profil en matière d'obligations. La Société a émis en 2016 une série d'obligations d'une valeur de 204 millions de dollars sans recours portant intérêt au taux de 4,08 % et venant à échéance après 40 ans pour accroître la production hydroélectrique aux chutes de la Chaudière. Elle a aussi émis en 2019 une série d'obligations vertes d'une valeur de 290,5 millions de dollars sans recours portant intérêt à 3,53 % et venant à échéance après 40 ans pour les projets de remise à niveau des deux centrales situées au Québec. Pour en savoir plus sur les sources de liquidités et les ressources en capital de la Société, reportez-vous aux notes 11, 15 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

COTES DE CRÉDIT

Le 29 octobre 2021, le Dominion Bond Rating Service Inc. [« DBRS »] a maintenu la cote de crédit d'Hydro Ottawa « A [faible] » assortie d'une tendance stable.

Le maintien d'une cote de crédit élevée confirme la vigueur soutenue des activités de la Société. DBRS a signalé qu'Hydro Ottawa conserve un excellent profil de risque commercial en raison de son exploitation qui s'inscrit dans un régime réglementaire raisonnable pour la distribution d'électricité, de sa clientèle vaste et diversifiée

ainsi que des contrats d'achat d'électricité témoignant de sa très grande solvabilité pour la majorité de ses actifs de production, qui garantissent des flux de trésorerie constants, prévisibles et stables.

Progrès réalisés par rapport au plan

Pour s'assurer de progresser dans la mise en oeuvre de sa stratégie, la Société a défini des objectifs stratégiques intégrés pour chacun des quatre secteurs d'intervention clés et établi

des objectifs de rendement, qui ont été approuvés par le conseil d'administration. Le tableau ci-après résume l'information sur le rendement par rapport aux objectifs pour 2021.

SECTEURS D'INTERVENTION CLÉS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES INTÉGRÉS	OBJECTIFS DE RENDEMENT EN 2021	POINTS SAILLANTS DU RENDEMENT EN 2021
Valeur pour la clientèle	Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée <i>en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels.</i>	<p>Aider les clients à gérer leur consommation énergétique et leurs coûts d'électricité.</p> <p>Répondre aux attentes des clients en matière de qualité et de souplesse du service.</p> <p>Maintenir la fiabilité du réseau de distribution dans son ensemble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a appuyé ses clients pendant la pandémie de COVID-19 : <ul style="list-style-type: none"> » modalités de paiement souples; » investissement de 1,1 million de dollars au titre du financement de secours provincial destiné aux clients résidentiels et aux petites entreprises; » réponse aux besoins liés au télétravail et à l'école à la maison en limitant aux situations critiques les interruptions de service planifiées et en prêtant des batteries portatives aux clients touchés. Elle a maintenu un excellent rendement en matière de fiabilité en tirant parti de la technologie et de l'automatisation. Elle a investi 67,4 millions de dollars pour préserver la sécurité et la fiabilité de son réseau de distribution. Elle a atteint un taux de satisfaction de sa clientèle de 94 %. Elle s'est classée au premier rang parmi les grandes sociétés de distribution en Ontario pour l'efficacité opérationnelle [coût par client le plus bas]. Elle a accru ses services numériques, y compris en offrant une calculatrice en ligne pour aider les clients à comparer différents plans tarifaires provinciaux. Elle a maintenu le taux d'adhésion à la facturation en ligne le plus élevé parmi les SDL en Ontario et le deuxième au Canada [59 % des clients], ce qui lui permet d'économiser 2,4 millions de dollars par an.
Santé financière	Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéfices <i>en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel.</i>	<p>Accroître les produits tirés d'autres sources.</p> <p>Accroître ou préserver les produits tirés des champs d'activité actuels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a enregistré un bénéfice net consolidé de 47,3 millions de dollars, conformément à l'engagement pris dans l'<i>Orientation stratégique 2021-2025</i>. Elle a continué d'atténuer les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 en réduisant ses dépenses. Elle a mené à terme la remise à niveau de sa deuxième centrale hydroélectrique aux chutes de la Chaudière située au Québec, ce qui lui a permis d'avoir une année record au chapitre de la production d'énergie verte malgré les conditions de sécheresse qui ont sévi pendant la plus grande partie de 2021. Elle a continué de diversifier ses sources de produits grâce à sa marque Envari et à ses nouveaux champs d'activité : <ul style="list-style-type: none"> » aménagement d'une infrastructure de recharge pour le Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa; » introduction de nouveaux services pour l'automatisation des bâtiments et la surveillance du tableau de bord énergétique; » achèvement de la construction et de la mise en service du système énergétique de quartier pour la communauté Zibi.



SECTEURS D'INTERVENTION CLÉS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES INTÉGRÉS	OBJECTIFS DE RENDEMENT EN 2021	POINTS SAILLANTS DU RENDEMENT EN 2021
Efficacité organisationnelle	Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement <i>en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue.</i>	<p>Continuer d'accroître le rendement opérationnel et la productivité.</p> <p>Maintenir un bilan remarquable en matière de santé et de sécurité.</p> <p>Renforcer la capacité de l'organisation et des employés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro Ottawa a continué de faire de la sécurité sa grande priorité en s'adaptant aux difficultés liées à la COVID-19 : <ul style="list-style-type: none"> » amélioration des mesures et des protocoles de sécurité; » modification des horaires et des milieux de travail; » promotion de la vaccination des employés; » accroissement de solutions numériques permettant le télétravail, l'apprentissage en ligne et la participation des employés. • Elle a continué de concentrer ses efforts sur la productivité et l'amélioration continue en investissant 5,0 millions de dollars dans la technologie de prochaine génération à l'appui du service à la clientèle, de l'efficacité opérationnelle, de la production des rapports de sécurité et de la cybersécurité. • Elle a obtenu une certification de premier ordre pour son système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale. • Elle a poursuivi le renouvellement de son personnel en embauchant des apprentis et des compagnons [sans accroître le nombre total de postes] et en mettant en œuvre de vastes programmes de gestion des talents. • Elle a lancé la troisième édition de son plan pluriannuel pour la diversité, l'équité et l'inclusion, qui vise à favoriser la diversification et la mobilisation du personnel, l'inclusion dans le milieu de travail inclusif et l'établissement ou le maintien de partenariats communautaires fructueux.
Mission sociale	Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité <i>en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée.</i>	<p>Améliorer notre image de marque au sein de la collectivité et de l'industrie.</p> <p>Continuer d'améliorer notre rendement environnemental et de réduire nos répercussions sur l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hydro Ottawa est restée en contact avec ses clients et intervenants en menant des activités de sensibilisation proactives : <ul style="list-style-type: none"> » adoption d'une plateforme virtuelle pour les séances d'information sur les travaux prévus dans la collectivité; » mise à profit des chaînes en ligne pour interagir avec les entreprises et les groupes communautaires et sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité en matière d'électricité et à l'économie d'énergie; » lancement d'un cyberbulletin mensuel à l'intention des petites entreprises. • Elle a répondu aux besoins de la collectivité en apportant un soutien ciblé : <ul style="list-style-type: none"> » collecte de plus de 135 000 \$ pour Centraide dans le cadre de la campagne de collecte de fonds de ses employés à des fins caritatives; » respect de son engagement à verser un million de dollars sur cinq ans au bénéfice du Centre de santé du sein Rose Ages à L'Hôpital d'Ottawa; » parrainage de diverses initiatives – santé mentale, jeunes et aide alimentaire d'urgence – en vertu de son Programme d'investissement communautaire. • Elle a renouvelé son orientation stratégique quinquennale et s'est engagée à rendre ses activités carboneutres d'ici 2030. • Elle a obtenu la désignation « entreprise Électricité durable^{MD} », octroyée par Électricité Canada, pour son leadership en matière de pratiques opérationnelles responsables. • Elle a reçu huit distinctions pour l'excellence de son rendement, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> » place au palmarès des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens [8^e année]; » place au palmarès de meilleurs employeurs de la région de la capitale [13^e année]; » place au palmarès des employeurs les plus écolos au Canada [10^e année]; » admission au Centre d'excellence d'Électricité Canada.

Résultats financiers

Les résultats financiers consolidés de la Société présentés ci-après doivent être consultés en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

État consolidé du résultat net (sommaire)

<i>[en milliers de dollars]</i>	2021	Incidence de l'IFRS 14	2021 (pré-IFRS 14 ¹)	2020	Incidence de l'IFRS 14	2020 (pré-IFRS 14 ¹)	Variation (pré-IFRS 14 ¹)
Produits des activités ordinaires et autres produits							
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité	878 684	(20 308)	858 376	994 193	(10 301)	983 892	(125 516)
Produits tirés de la distribution d'électricité	194 110	120	194 230	190 975	(3 565)	187 410	6 820
Produits tirés de la production d'électricité	45 854	-	45 854	47 471	-	47 471	(1 617)
Produits tirés des services offerts aux entreprises	31 524	-	31 524	23 244	-	23 244	8 280
Produits tirés de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande	2 786	-	2 786	7 415	-	7 415	(4 629)
Produit lié à l'interruption des activités	2	-	2	99	-	99	(97)
Autres produits	11 617	-	11 617	9 196	-	9 196	2 421
	1 164 577	(20 188)	1 144 389	1 272 593	(13 866)	1 258 727	(114 338)
Charges							
Achat d'électricité	867 358	(22 310)	845 048	987 991	(9 693)	978 298	(133 250)
Charges d'exploitation	135 907	90	135 997	138 308	(2 564)	135 744	253
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	70 787	-	70 787	73 801	-	73 801	(3 014)
	1 074 052	(22 220)	1 051 832	1 200 100	(12 257)	1 187 843	(136 011)
Résultat avant les éléments suivants	90 525	2 032	92 557	72 493	(1 609)	70 884	21 673
Charges financières, produits d'intérêts et charge d'impôt	58 586	(12 587)	45 999	48 465	(11 172)	37 293	8 706
Quote-part du bénéfice des coentreprises	(798)	-	(798)	(529)	-	(529)	(269)
	57 788	(12 587)	45 201	47 936	(11 172)	36 764	8 437
Bénéfice net	32 737	14 619	47 356	24 557	9 563	34 120	13 236
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt	14 619	(14 619)	-	9 563	(9 563)	-	-
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	47 356	-	47 356	34 120	-	34 120	13 236

1 Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus.

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS

Selon la Norme internationale d'information financière n° 14, *Comptes de report réglementaires* [International Financial Reporting Standard 14 - IFRS 14], la variation nette des soldes de comptes de report réglementaires relatifs au résultat [c.-à-d. les soldes débiteurs et créditeurs, déduction faite de l'impôt] doit être présentée séparément dans l'état consolidé du résultat net. On observe une variation nette des soldes réglementaires principalement en cas de manque de synchronisme entre le coût d'achat de l'électricité et son recouvrement. Cet écart est comptabilisé à titre d'écart lié au règlement. Il représente des montants à recouvrer auprès des clients ou à leur rembourser à même les tarifs qu'approuvera la Commission de l'énergie de l'Ontario. Ce manque de synchronisme peut donc avoir une grande incidence sur les postes de l'achat d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Pour les besoins de l'analyse et de l'interprétation des écarts financiers présentés, la direction a déterminé et exclu l'incidence de l'adoption de l'IFRS 14 et utilisé les résultats « pré-IFRS 14 » aux fins d'analyse, à moins d'indication contraire. D'après la direction, cette façon de procéder permet de représenter avec plus d'exactitude le véritable rendement financier de la Société du fait qu'elle exerce des activités à tarifs réglementés comme le prescrit la CEO. Il convient de noter que les mesures financières pré-IFRS 14 non conformes aux Principes comptables généralement reconnus ne constituent pas des mesures normalisées et qu'elles pourraient ne pas être comparables aux informations présentées par d'autres entités.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net a été supérieur à celui de 2020 malgré les perturbations continues causées par la pandémie de COVID-19. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits des activités ordinaires et autres produits [exception faite de ceux tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité].

En 2021, les produits de la Société tirés des services offerts aux entreprises ont augmenté de 8,3 millions de dollars par rapport à l'année précédente par suite de la reprise de l'activité économique et des projets. De plus, les produits de la société de distribution Hydro Ottawa limitée ont augmenté de 6,8 millions par rapport à 2020 en raison de la hausse réglementée de ses tarifs d'électricité et de l'accroissement de sa clientèle. La production de

Portage Énergie a été plus élevée qu'en 2020, surtout en raison de l'entrée en exploitation de sa centrale de Hull-2, récemment remise à niveau, mais la production accrue a été neutralisée par les niveaux d'eau anormalement bas de la rivière des Outaouais. Quoi qu'il en soit, malgré cette augmentation de la production, les produits tirés de la production d'électricité ont diminué de 1,6 million de dollars, principalement en raison du changement du montant du règlement conclu avec Hydro Ottawa limitée. Cette baisse est attribuable à la situation unique en son genre survenue aux installations du parc de production de Portage Énergie, dont les installations sont exploitées selon les modalités des contrats d'approvisionnement conclus avec la SIERE, mais aussi directement raccordées aux réseaux de distribution. En pareil cas, l'exploitant des installations concernées reçoit un règlement de la SDL ontarienne selon le prix sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la SIERE. En moyenne, le prix sur le marché au comptant était plus élevé en 2021 qu'en 2020, de sorte que le règlement entre Hydro Ottawa limitée et Portage Énergie a été plus élevé. La diminution des produits tirés de la production d'électricité se trouve donc compensée par une augmentation de ceux tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Par conséquent, l'incidence sur le total des produits consolidés est nulle.

La Société a également fait état d'une diminution de 4,6 millions de dollars au titre des produits tirés de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande en raison du transfert à la SIERE des responsabilités associées à la mise en œuvre de programmes dans le domaine.

Toutefois, l'augmentation des produits d'Envari coïncide avec une hausse des charges d'exploitation, principalement au titre des services impartis et du coût des matériaux. Malgré la hausse des charges d'exploitation de cette filiale, les charges d'exploitation globales sont généralement demeurées comparables à celles de 2020. Les charges de la Société au titre de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande ainsi que des créances irrécouvrables ont diminué du fait que les activités de recouvrement ont donné des résultats supérieurs aux prévisions. En outre, certains mécanismes de contrôle des coûts mis en place en 2020 pour atténuer les répercussions financières de la situation d'urgence liée à la COVID-19 sont demeurés en place, car la pandémie a continué de sévir pour une deuxième année. Sauf pour les charges d'exploitation, Hydro Ottawa a enregistré une hausse de ses charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] en raison d'une diminution

des intérêts capitalisés et d'une augmentation des charges d'impôt exigible et différé. Cet effet a été compensé en partie par une baisse au titre de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ET AUTRES PRODUITS

Les produits des activités ordinaires et autres produits sont tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergie renouvelable, des services de gestion de l'énergie, des services offerts à d'autres compagnies d'électricité ainsi que des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande et d'activités variées. En 2021, les produits d'Hydro Ottawa, y compris les coûts liés à l'électricité transférés, ont totalisé environ 1,1 milliard de dollars, en baisse de 9 % par rapport à 2020.

Le recouvrement des coûts liés à l'électricité auprès des clients en vertu des tarifs établis au niveau provincial représente l'élément le plus important des produits d'Hydro Ottawa. Le coût de l'électricité est un montant transféré, ce qui limite le risque pour le rendement financier de l'entreprise. Il y a toutefois un écart entre les charges au titre de l'achat d'électricité et le recouvrement des coûts connexes en raison du manque de synchronisme entre la facturation par la SIERE et la réception du paiement des clients. Cet écart est comptabilisé à titre d'écart lié au règlement. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité d'Hydro Ottawa limitée ont diminué de 125,5 millions de dollars en 2021, principalement en raison de la réduction de la portion de l'ajustement global dans les charges au titre du produit de base.

Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO, qui sont établis de manière à permettre le recouvrement des coûts engagés par Hydro Ottawa limitée pour livrer l'électricité aux clients. Ces tarifs comprennent les montants perçus en vertu des avenants tarifaires approuvés par la CEO. L'année 2021 est la première pour laquelle les tarifs ont été approuvés à la suite du dépôt, par Hydro Ottawa limitée, d'une demande tarifaire selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2021 à 2025. Les produits tirés de la distribution d'électricité ont augmenté de 4 % par rapport à 2020, en particulier en raison des hausses réglementées des tarifs d'électricité d'Hydro Ottawa limitée et de l'accroissement de sa clientèle. Toutefois, les perturbations causées par la pandémie de

COVID-19 ont continué de faire baisser la consommation des clients commerciaux.

Comme il est indiqué plus haut, la production de Portage Énergie a été plus élevée en 2021 qu'en 2020, surtout en raison de l'entrée en exploitation commerciale, le 9 mai 2021, de la centrale de Hull-2 récemment remise à niveau, mais la production accrue a été neutralisée par les niveaux d'eau anormalement bas de la rivière des Outaouais. Cette centrale, qui possède une puissance installée de 27 MW, a été acquise auprès d'Hydro-Québec en décembre 2016. Après avoir conclu avec la SIERE un contrat d'approvisionnement à long terme pour vendre l'électricité produite afin qu'elle soit injectée dans le réseau ontarien, Hydro Ottawa a entrepris en 2018 un vaste projet de remise à niveau. Initialement, on prévoyait achever les travaux au deuxième trimestre de 2020, mais la construction a été retardée en raison des répercussions de l'inondation printanière en 2019 et de la pandémie de COVID-19.

La pandémie avait perturbé une grande partie des activités d'Envari en 2020, causant ainsi une forte diminution de ses produits, mais cette filiale a enregistré en 2021 une augmentation de 8,5 millions de dollars au titre des services offerts aux entreprises lorsque l'activité économique a commencé à reprendre. Les produits tirés des services offerts aux entreprises ont augmenté dans les trois champs d'activité - éclairage, bâtiments et électricité. Les activités commerciales ont été stimulées, en particulier, par les progrès réalisés dans deux projets clés, à savoir des améliorations majeures au système de cogénération de l'usine de traitement des eaux usées municipale, c'est-à-dire le Centre environnemental Robert-O.-Pickard, ainsi que l'aménagement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques à l'intention du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa.

En 2019, le gouvernement provincial a annoncé son intention de réorienter et de centraliser l'exécution des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande. En vertu de ce nouveau cadre, les programmes sont maintenant mis en œuvre par la SIERE plutôt que par les sociétés de distribution locale. Pour faciliter cette transition, Hydro Ottawa doit mener à terme les projets qui étaient en place dans le domaine au moment de l'annonce. Ce changement touchant la responsabilité de l'exécution des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande a eu une incidence considérable sur Hydro Ottawa, car ceux-ci contribuaient de façon appréciable à son bénéfice net.



CHARGES

› Achat d'électricité et charges d'exploitation

Les charges au titre de l'achat d'électricité représentent le coût de l'électricité livrée aux clients sur le territoire du service de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Elles comprennent les frais engagés par l'entreprise relativement au produit de base, aux activités sur le marché de gros, aux services de transport et à l'ajustement global. Ces charges ont diminué de 133,3 millions de dollars en 2021, principalement en raison de la réduction de la portion de l'ajustement global dans les charges au titre du produit de base. L'ajustement global comprend l'écart entre le tarif en vigueur sur le marché et le prix prévu au contrat pour la production, auquel s'ajoute une portion des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande. Depuis le 1^{er} janvier 2021, par suite d'une décision du gouvernement provincial, une portion des coûts liés aux contrats d'énergie renouvelable doit être prise en charge à même l'assiette fiscale et non plus par les consommateurs d'électricité.

Les charges d'exploitation de 136,0 millions de dollars enregistrées en 2021 sont sensiblement comparables à celles de l'année précédente. Cette stabilité est attribuable, en partie, à une augmentation de 8,8 millions de dollars des charges d'exploitation d'Envari, qui a coïncidé avec une hausse de ses produits compensée par des baisses de 4,3 millions des charges liées à l'économie d'énergie et à la gestion de la demande en raison du transfert des responsabilités associées à la mise en œuvre de programmes dans le domaine de la demande et de 3,0 millions du fait que les activités de recouvrement ont donné des résultats supérieurs aux prévisions. En outre, certains mécanismes de contrôle des coûts mis en place en 2020 pour atténuer les répercussions financières de la situation d'urgence liée à la COVID-19 sont demeurés en place, car la pandémie a continué de sévir pour

une deuxième année. Enfin, le réseau de fibre optique récemment aménagé par la Société a commencé en 2021 à répondre à ses besoins en matière de télécommunications, ce qui a aussi contribué à une réduction des charges.

› Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles d'Hydro Ottawa a diminué de 3,0 millions de dollars en 2021, surtout en raison de l'amortissement complet de certains actifs.

› Quote-part du bénéfice des coentreprises

La quote-part du bénéfice des coentreprises représente la part du bénéfice net de la Société qui est attribuable à la poursuite de l'exploitation de Moose Creek Energy L.P. (50,05 %) et de PowerTrail Inc. (60 %), deux coentreprises vouées à la production d'énergie à partir de gaz d'enfouissement. De plus, la Société détient avec Dream / Theia une participation de 50 % dans Zibi Community Utility LP [« ZCU »] pour la construction et l'exploitation d'un système énergétique de chauffage et de climatisation centralisé pour le quartier Zibi au centre-ville d'Ottawa-Gatineau. Pour en savoir plus sur les coentreprises auxquelles participe la Société, reportez-vous à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

› Charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] et charge d'impôt

Les charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] ont augmenté de 1,3 million de dollars en raison d'une baisse des intérêts capitalisés par suite de l'achèvement de projets. Cette augmentation a été compensée en partie par les économies réalisées grâce au nouveau programme de papier commercial lancé pendant l'année.

Le taux d'imposition effectif de la Société est passé de 26,81 % en 2020 à 31,01 % en 2021 en raison des écarts permanents et temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs enregistrés au cours de l'année. L'augmentation de 8,8 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat après l'adoption de l'IFRS 14 est en grande partie attribuable à une augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat et d'écarts temporaires. [La charge d'impôt sur le résultat pré-IFRS 14 a augmenté de 7,4 millions.] Pour en savoir plus concernant l'impôt sur le résultat, reportez-vous à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

VARIATION NETTE DES SOLDES RÉGLEMENTAIRES [DÉDUCTION FAITE DE L'IMPÔT]

Conformément à l'IFRS 14, la Société a présenté séparément la variation nette des soldes réglementaires dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La variation des soldes débiteurs et créditeurs des

comptes réglementaires figurant au bilan consolidé pour l'exercice représente respectivement une augmentation de 5,4 millions de dollars [débit] et une diminution de 8,5 millions [crédit], ce qui correspond à la variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt, figurant aux états consolidés du résultat net et du résultat global [augmentations de 14,6 millions et diminution de 0,7 million respectivement]. L'état consolidé du résultat net [sommaire] montre l'incidence des ajustements de 9,6 millions visant à prendre en compte l'incidence de l'IFRS 14. À mesure qu'Hydro Ottawa limitée transfère les avantages générés par l'impôt différé grâce aux rajustements annuels des tarifs de distribution d'électricité approuvés par la CEO, elle enregistre un solde créditeur [ou débiteur] sur les comptes de report réglementaires pour les montants d'impôt différé qui devraient être remboursés aux clients [ou recouvrés auprès d'eux] à même les tarifs futurs.

Bilan consolidé [sommaire]

<i>[en milliers de dollars canadiens]</i>	2021	2020	Variation
Actifs courants	207 465	260 310	(52 845)
Actifs non courants	2 068 571	1 949 515	119 056
Total des actifs	2 276 036	2 209 825	66 211
Soldes réglementaires	86 374	80 982	5 392
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 362 410	2 290 807	71 603
Passifs courants	413 365	428 635	(15 270)
Passifs non courants	1 416 435	1 348 126	68 309
Total des passifs	1 829 800	1 776 761	53 039
Capitaux propres	507 295	480 224	27 071
Total des passifs et des capitaux propres	2 337 095	2 256 985	80 110
Soldes réglementaires	25 315	33 822	(8 507)
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 362 410	2 290 807	71 603

ACTIFS

En 2021, le total des actifs s'est accru d'environ 66,2 millions de dollars, en grande partie en raison de l'augmentation de 110,0 millions des immobilisations corporelles et incorporelles. Cette hausse globale des immobilisations découle de l'achèvement du projet de remise à niveau de la centrale de Hull Energy L.P., située au Québec, et des investissements soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution d'électricité. Le 22 janvier 2021, Hydro Ottawa a conclu un accord de prêt et de subvention avec la Fédération canadienne des municipalités [« FCM »] pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 % [pour en savoir plus, voir « Activités de financement » ci-après]. Par conséquent, la Société a aussi conclu le même jour un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer à cette coentreprise 15,7 millions reçus de la FCM. Par contre, les actifs courants de la Société ont diminué de 52,8 millions, principalement en raison d'une baisse de 34,3 millions des débiteurs et de 12,8 millions de la trésorerie. La diminution des débiteurs est attribuable à une baisse des produits, en particulier au titre du recouvrement des coûts liés à l'électricité, tandis que la baisse de la trésorerie découle des travaux de remise à niveau de la centrale et des investissements soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution d'électricité.

PASSIFS

En 2021, le total des passifs a augmenté de 53,0 millions de dollars. Ce montant comprend une hausse de 43,2 millions de la portion non courante des produits différés en raison des apports de capital reçus pendant l'année [déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles], d'une augmentation de 14,9 millions de la portion non courante des passifs à long terme liés au prêt susmentionné obtenu auprès de la FCM ainsi que d'une augmentation de 10,4 millions de l'impôt différé. Les passifs courants de la Société ont diminué de 15,3 millions, en grande partie en raison d'une baisse de 10,9 millions des créditeurs et des charges à payer et de 6,6 millions de la dette bancaire et du papier commercial.

SOLDES DES COMPTES RÉGLEMENTAIRES

Selon l'IFRS 14, le solde de comptes réglementaires constitue le solde de tout compte de charges [ou de produits] qui ne serait pas comptabilisé à titre d'actif ou de passif selon toute autre IFRS, mais qui est admissible au report parce que l'organisme de réglementation l'a pris ou devrait le prendre en compte pour l'établissement des tarifs pouvant être facturés aux clients. Au 31 décembre 2021, Hydro Ottawa limitée avait comptabilisé 86,4 et 25,3 millions de dollars respectivement comme soldes débiteurs [actifs] et créditeurs [passifs] des comptes réglementaires.

L'accroissement de 5,4 millions de dollars des soldes débiteurs des comptes réglementaires s'explique par une augmentation de 13,0 millions de l'actif réglementaire pour l'impôt différé, compensée par une diminution de 7,6 millions des autres écarts et coûts reportés.

La diminution de 8,5 millions de dollars des soldes créditeurs de comptes réglementaires est attribuable en grande partie à une diminution de 5,1 millions des écarts liés au règlement et des autres écarts et coûts reportés ainsi qu'à une baisse de 3,4 millions du compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfices en raison de l'apurement du compte en question. Ce compte englobe 50 % des produits des activités à tarifs réglementés excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa, montant qui est remis aux clients.

Le 25 mars 2020, la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a créé le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19 en reconnaissance du fait que les distributeurs devront engager des coûts supplémentaires et subir des pertes de revenus en raison de la pandémie de COVID-19. Le 17 juin 2021, elle a publié son rapport final sur le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19, qui définit les critères de recouvrabilité des coûts et des pertes de revenus occasionnées par la pandémie. Après avoir examiné le rapport final, la direction a déterminé que la Société ne respectait pas le critère d'examen des ressources établi par la CEO et, par conséquent, elle n'a inscrit aucun solde dans le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19 au 31 décembre 2021.

Tableau consolidé des flux de trésorerie [sommaire]

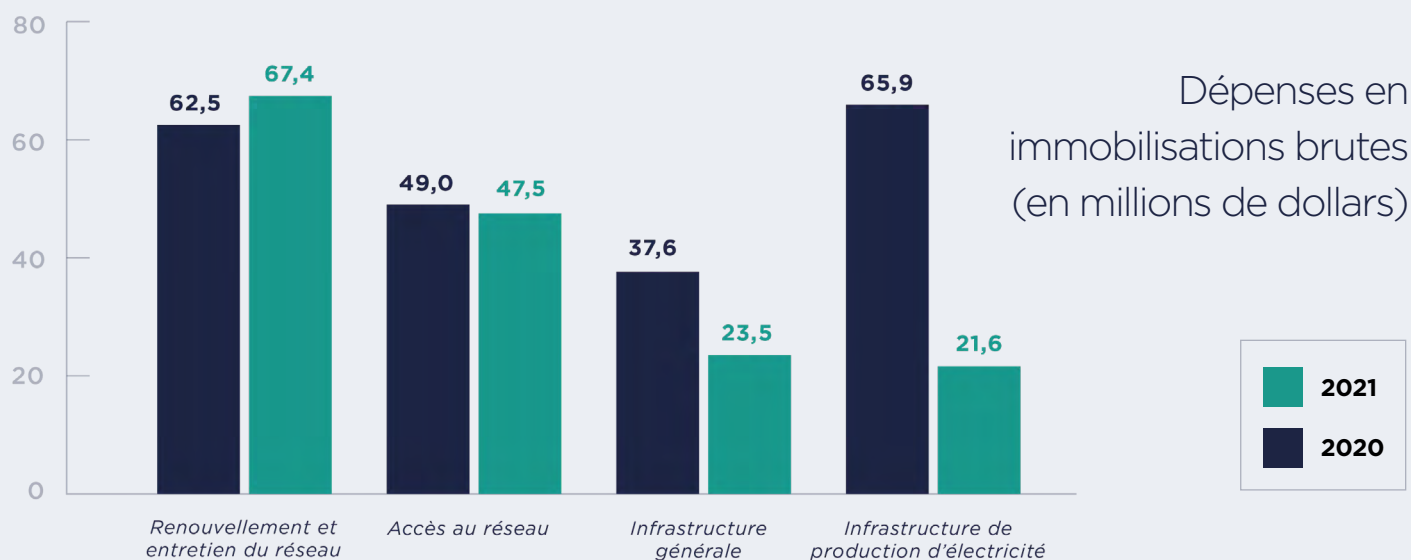
<i>[en milliers de dollars canadiens]</i>	2021	2020	Variation
Dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	(188 901)	(74 764)	(114 137)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	185 362	143 066	42 296
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(186 486)	(234 346)	47 860
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	184 840	(22 857)	207 697
Dette bancaire à la clôture de l'exercice	(5 185)	(188 901)	183 716
Composition de la trésorerie [dette bancaire]	23 819	36 663	(12 844)
Trésorerie	(29 004)	(225 564)	196 560
Dette bancaire	(5 185)	(188 901)	183 716

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

En 2021, la trésorerie générée par les activités d'exploitation a augmenté de 42,3 millions de dollars. Cette hausse est attribuable en grande partie à une variation nette de 36,5 millions des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et à une augmentation de 17,0 millions du bénéfice avant impôt sur le résultat ainsi que des mouvements nets des soldes réglementaires. Les augmentations enregistrées au titre des activités d'exploitation sont compensées par une hausse de 1,4 million des charges financières, déduction faite des produits d'intérêts, et par une diminution de 3,4 millions des apports de capital.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2021, la trésorerie affectée aux activités d'investissement a diminué de 47,9 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable à l'achèvement des projets de remise à niveau des centrales de Chaudière Hydro North L.P. [février 2020] et de Hull Energy L.P. [mai 2021]. L'investissement de la Société dans l'infrastructure de production et de distribution d'électricité vient compenser la diminution de son investissement dans les immobilisations corporelles. En 2021, les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles ont totalisé 160 millions. Le graphique ci-après illustre les dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa par catégories pour 2021 et 2020.



En 2021, les dépenses en immobilisations comprenaient 67 millions de dollars pour le renouvellement et l'entretien du réseau, plus précisément le remplacement de l'infrastructure vieillissante et la modification du réseau de distribution en place; 48 millions pour les projets visant à faciliter l'accès au réseau, y compris des projets d'expansion pilotés par des tiers, par exemple de nouvelles installations dans le secteur résidentiel ou commercial, ainsi que de nouveaux projets d'améliorations municipales, comme le projet de train léger de la Ville d'Ottawa; 23 millions pour l'infrastructure générale, notamment l'infrastructure de technologie de l'information et le parc de véhicules; ainsi que 22 millions pour l'infrastructure de production d'électricité, dont 45 % pour les travaux de remise à niveau de la centrale de Hull Energy L.P.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

En 2021, la Société a versé des dividendes à son actionnaire, la Ville d'Ottawa, et touché le produit de l'émission de titres de créance à long terme ainsi que de papier commercial.

Le 22 janvier 2021, Hydro Ottawa a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. Cet accord permet à la Société d'emprunter 20 millions \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans. Il prévoit également une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet. Le prêt, qui porte intérêt au taux de 3,91 %, présentait un solde impayé de 15,7 millions de dollars au 31 décembre 2021.

Le 7 juillet 2021, Hydro Ottawa a émis pour la première fois dans le cadre de son programme de papier commercial des billets à court terme de 180 millions de dollars portant intérêt au taux effectif de 0,565 %, ce qui se traduit par une réduction appréciable des charges financières à court terme par rapport aux acceptations bancaires portant intérêt à 1,25 % arrivées à échéance. Le programme de papier commercial permet l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 400 millions à diverses échéances d'au plus un an et portant intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission. Au 31 décembre 2021, le papier

commercial en cours de la Société s'élevait à 190 millions.

Les dividendes versés en 2021 à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, conformément à la politique approuvée à cet égard, se sont chiffrés à 20,8 millions de dollars en fonction des résultats de 2020, comparativement aux 22,6 millions versés en 2020 en fonction des résultats de 2019. En 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 23,7 millions en fonction des résultats de 2021.

Comptabilité

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses, tous des éléments qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits, des charges, des actifs et des passifs consolidés. Elle exige aussi la présentation des engagements ainsi que des éventualités à la date de ces états financiers.

Ces estimations et ces jugements sont fondés sur l'expérience historique, la conjoncture et diverses autres hypothèses - notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19 - considérées comme raisonnables dans les circonstances. Puisqu'ils comportent un degré d'incertitude variable, les montants présentés dans les états financiers consolidés pourraient se révéler inexacts à l'avenir.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des IFRS [comme en fait état l'analyse dans la note 2d) afférente aux états financiers consolidés] sont les suivants :

- débiteurs;
- soldes réglementaires;
- comptabilisation des produits;
- durées d'utilité des actifs amortissables;
- dépréciation des actifs non financiers;
- avantages du personnel futurs;
- apports de capital;
- impôt différé.

Risques et incertitudes

Hydro Ottawa a adopté, pour la gestion des risques et des incertitudes, une approche systématique qui est intégrée aux processus opérationnels et à la présentation périodique du rendement organisationnel. Les capacités et les processus ont été établis à l'échelle de l'organisation pour permettre une détection efficace des événements susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs organisationnels et, le cas échéant, une intervention rapide.

Le cadre intégré de gestion des risques de la Société, établi par le conseil d'administration en 2006 et renouvelé chaque année, regroupe les rapports trimestriels sur les risques présentés au président et chef de la direction et au conseil d'administration. Ces rapports mettent en évidence les facteurs de risque potentiels susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs opérationnels à court et à long terme d'Hydro Ottawa et sur la mise en œuvre de son orientation stratégique. Le cadre intégré vient appuyer et compléter les cycles de planification stratégique et de planification opérationnelle annuelle de la Société grâce à une mise à jour des analyses de la conjoncture et à un examen périodique des hypothèses de planification.

Hydro Ottawa surveille les sources de risque qui sont structurelles au sein de ses champs d'activité et de l'industrie. Mentionnons notamment les conditions météorologiques; l'environnement stratégique et réglementaire; la conjoncture économique et les tendances macroéconomiques; l'état des marchés de capitaux et de l'investissement dans le secteur des services publics; les politiques gouvernementales régissant la production et l'achat d'énergie renouvelable et propre ainsi que les émissions de carbone et l'économie d'énergie; la convergence de la technologie de l'information et de la technologie opérationnelle; la cybersécurité; le profil démographique de l'effectif, particulièrement sous l'angle du renouvellement des ressources humaines dans les corps de métier; le déroulement et les conséquences d'événements, comme les pandémies et les catastrophes naturelles, qui pourraient avoir des répercussions considérables sur l'environnement socioéconomique et physique dans lequel la Société exerce ses activités; et l'incidence des politiques budgétaires sur les clients. Ensemble, ces sources de risque façonneront l'évolution de

l'industrie, ce qui pourrait entraîner des risques nouveaux et imminents que la Société doit gérer de manière efficace. La série de risques présentée ci-après n'est pas exhaustive. L'incidence réelle de tout incident qui pose un risque peut différer considérablement des situations prévues ou décrites dans les paragraphes qui suivent.

Pandémie de COVID-19

Au moment où la pandémie de COVID-19 arrive au terme de sa deuxième année, la forte diminution de nombre de décès fait la preuve des avantages de la vaccination de masse. Pourtant, il pourrait y avoir plusieurs vagues imputables à ces variants moins mortels, mais très contagieux, du virus responsable de la maladie avant que la pandémie se résorbe.

Si c'est de cette façon que la COVID-19 doit progresser avant de disparaître, il est possible que l'activité socioéconomique au cours de la prochaine année soit ponctuée de phases d'arrêt et de redémarrage occasionnelles se traduisant par des restrictions en matière de capacité ou d'interactions sociales. Ces phases pourraient avoir une durée et une ampleur moindres qu'en 2020 ou en 2021, mais tout de même porter atteinte à la vigueur et à la durabilité de la reprise postpandémique.

À court ou moyen terme, la reprise économique sera peut-être inégale d'une industrie à l'autre. Certains secteurs (p. ex. agriculture, services d'hébergement et de restauration et commerce de détail à petite échelle) sont susceptibles de connaître beaucoup plus de difficultés, en raison non seulement du retrait des programmes de soutien gouvernementaux, mais aussi de l'inflation. En effet, l'inflation, qui s'accélère à son rythme le plus rapide depuis 2003, pourrait peser lourd sur les familles et les petites entreprises. Il se peut également que les perturbations de



la chaîne d'approvisionnement exacerbent les effets nocifs de l'inflation.

L'incidence déjà manifeste de la pandémie sur la santé mentale et la cohésion sociale pourrait avoir un effet néfaste soutenu à l'échelle de la collectivité. Du point de vue des employeurs, cette situation pourrait nuire à la disponibilité et à la productivité de la main-d'œuvre.

De façon générale, l'emploi est revenu près des niveaux antérieurs à la pandémie, mais on observe encore un déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, en particulier dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Les répercussions de ce déséquilibre pourraient subsister pendant une longue période, tandis que le gouvernement fédéral éliminera les arriérés dans le processus d'immigration et de naturalisation.

La pandémie a eu un effet dévastateur sur la croissance démographique. Plus précisément, la croissance de la population canadienne a chuté en 2020 pour atteindre son niveau le plus bas en 75 ans : en pourcentage, la croissance de 0,4 % enregistrée au cours de l'année est la plus faible depuis 1916. L'accroissement naturel de la population canadienne (les naissances moins les décès) a reculé à son niveau le plus bas depuis 1922. Il est difficile d'évaluer maintenant les effets à long terme d'un ralentissement aussi brusque de la croissance démographique, par

exemple l'incidence disproportionnée qu'il pourrait avoir sur certaines régions.

Les effets socioéconomiques et démographiques de la pandémie de COVID-19 se répercuteront probablement sur les activités de la Société, du moins à court et moyen terme.

Par exemple, les produits tirés de la distribution d'électricité pourraient diminuer, si bien qu'Hydro Ottawa limitée aura peut-être de la difficulté à recouvrer ses coûts auprès de clients se trouvant dans une situation problématique. Rien ne donne l'assurance que les mécanismes réglementaires permettront de recouvrer les pertes financières connexes.

Les exigences de distanciation physique influenceront peut-être sur la durée et l'efficacité de l'activité dans le secteur de la construction, ce qui pourrait nuire aux activités de distribution d'électricité de même qu'aux activités de la Société en matière de production et de gestion de l'énergie et de l'infrastructure.

Certains effets à long terme de la pandémie, comme la pénurie de compétences abordables, risquent aussi de réduire la capacité de la Société à mener à bien ses initiatives stratégiques et celles liées à sa croissance.

Environnement stratégique et réglementaire

INCERTITUDE CONCERNANT L'ORIENTATION STRATÉGIQUE À LONG TERME POUR LE SECTEUR ONTARIEN DE L'ÉLECTRICITÉ

Depuis 2018, le gouvernement de l'Ontario s'efforce de rendre l'électricité plus abordable. Il a mené, au cours des dernières années, des initiatives stratégiques importantes : annulation de nombreux contrats d'approvisionnement en énergie renouvelable, abrogation de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte* et abolition du Plan d'action contre le changement climatique de la province, y compris le Programme de plafonnement et d'échange. En outre, le gouvernement avait signalé auparavant que le soutien réglementaire à l'investissement dans le renouvellement de l'infrastructure de distribution vieillissante pourrait être nettement réduit.

Pour les SDL à tarifs réglementés, comme Hydro Ottawa limitée, le soutien et les orientations stratégiques et réglementaires actuelles créent une grande incertitude, en particulier pour ce qui est de prévoir et de respecter les exigences liées à un environnement de ressources énergétiques distribuées [« RED »] axé sur la clientèle. De plus, on ne sait pas si les cadres réglementaires et initiatives stratégiques à venir seront compatibles avec le Programme de renouvellement du marché de la SIERE et, le cas échéant, de quelle manière ils le seront. Ce programme devrait entrer en vigueur au milieu des années 2020.

Les résultats de l'élection provinciale de 2022 en Ontario pourraient engendrer une incertitude supplémentaire et occasionner un virage important au chapitre des priorités et de la politique.

Le climat d'incertitude pourrait avoir une incidence sur les investissements futurs dans la production d'énergie renouvelable, les technologies de réseau émergentes, la remise à niveau de l'infrastructure énergétique et les services de gestion de l'énergie – tous des piliers de croissance clés soulignés par la Société dans son orientation stratégique.

DEMANDE TARIFAIRE SELON LA MÉTHODE INCITATIVE PERSONNALISÉE POUR 2021-2025

Comme la Commission de l'énergie de l'Ontario a approuvé la demande de modification des tarifs de distribution présentée par Hydro Ottawa pour la période allant de 2021 à 2025, la Société prévoit être en mesure d'exécuter les programmes prévus, de fournir à ses clients un approvisionnement en électricité sûr et fiable, tout en obtenant le taux de rendement autorisé. Cependant, ses résultats pourraient en souffrir si les charges et la consommation d'énergie réelles différaient considérablement des valeurs prévues ou que ses charges d'exploitation, d'entretien, d'administration et d'investissement ainsi que ses charges financières réelles étaient largement supérieures aux prévisions prises en compte dans le calcul des produits nécessaires approuvés.



Prix sur le marché de l'électricité

Les prix sur le marché de l'électricité varient en fonction de plusieurs facteurs : puissance excédentaire par rapport à la charge dans le marché, structure du marché, conditions météorologiques ayant une incidence sur la charge, augmentation de la demande d'électricité, prix de l'énergie absolus et relatifs, changements dans la politique gouvernementale et développements en matière d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

Réalisation des grands projets et perturbations de la chaîne d'approvisionnement

Le succès des grands projets et leur achèvement dans les délais impartis sont essentiels pour l'orientation stratégique à long terme de la Société.

En raison de leur nature même, les grands projets présentent des facteurs de risque : retards dans la construction, dépassements de coûts, performance de l'équipement ne répondant pas aux attentes, délais dans l'obtention des autorisations de tous les ordres de gouvernement et de leurs organismes ainsi que problèmes techniques dans le raccordement au réseau.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale survenues dans la foulée de la pandémie de COVID-19 risquent fort de compromettre l'achèvement des projets d'immobilisations prévus de la Société. Tout porte à croire qu'il y aura une pénurie prolongée de matières premières, d'équipement, de main-d'œuvre et d'expertise dans divers domaines. Même dans les cas où Hydro Ottawa pourrait avoir accès à ces intrants, il est possible que l'inflation entraîne des coûts nettement supérieurs aux montants prévus. C'est pourquoi la Société pourrait connaître des retards ou des dépassements de coûts importants dans tout projet prévu ou en chantier, ce qui diminuerait le rendement global d'Hydro Ottawa.

Infrastructure de distribution et de production

Hydro Ottawa a élaboré un Plan du réseau de distribution à long terme afin d'échelonner les investissements nécessaires pour le remplacement de son infrastructure de distribution vieillissante et de se conformer à des normes de fiabilité et d'exploitabilité élevées, tout en suivant le rythme de croissance du territoire qu'elle dessert. Ce plan

prend aussi en compte les répercussions du changement climatique – en particulier les variations de la fréquence, de la gravité et du profil d'occurrence des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le vieillissement de l'infrastructure présente un double risque pour les SDL : en plus d'augmenter la vulnérabilité aux défaillances – par exemple en cas de phénomène météorologique extrême –, il accroît la complexité et le coût de remise en état du réseau de distribution.

Les défaillances de l'équipement pourraient aussi avoir un effet négatif sur la production d'électricité à l'une ou à l'autre des diverses installations de la Société.

Fluctuations des taux de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Une forte dépréciation du dollar américain par rapport au huard pourrait réduire la valeur des actifs de la Société se trouvant aux États-Unis et des produits qui y sont associés. Inversement, une forte dépréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait réduire la capacité de la Société à financer une croissance supplémentaire sur le marché américain.

Économie

Outre les répercussions découlant expressément de la pandémie, la conjoncture économique locale, nationale et internationale pourrait avoir une incidence considérable sur le rendement de la Société en raison d'éléments comme l'inflation, le risque lié au crédit des clients, l'affaiblissement de la demande d'électricité ou de services à valeur ajoutée et la disponibilité de capitaux sur le marché pour financer la croissance. Le climat économique pourrait aussi avoir un effet sur la stabilité et le rendement de certains partenaires commerciaux importants d'Hydro Ottawa.

Cotes de crédit et taux d'intérêt

La Société conserve une cote de crédit de catégorie investissement, mais sa croissance soutenue dans des champs d'activité à tarifs non réglementés pourrait faire baisser ses cotes à l'avenir.

Le taux d'intérêt est fixe pour environ 85 % de la dette de la Société, ce qui la met à l'abri des répercussions d'une hausse des taux d'intérêt. Le cas échéant, sa dette à taux variable serait touchée, mais l'effet serait limité.

Infrastructure technologique

Le rendement de la Société repose sur des systèmes d'information complexes utilisés, d'une part, pour les activités de première ligne [p. ex. système d'information géographique, système de gestion des interruptions de service et système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition)] et, d'autre part, pour les processus administratifs [p. ex. systèmes de facturation et d'information sur la clientèle et système de planification des ressources de l'entreprise]. Une défaillance d'un ou de plusieurs systèmes clés, une planification inadéquate de la réponse aux besoins en technologie à venir ou un manque d'efficacité dans la transition vers les nouveaux systèmes technologiques pourraient avoir une incidence négative sur les activités commerciales.

Bon nombre de ces systèmes clés utilisent les données et les signaux provenant de plusieurs centaines de milliers d'appareils intelligents [principalement les compteurs] ainsi que des systèmes et interfaces Web connexes. Dans bien des cas, le traitement des données fait appel à plusieurs interfaces automatisées et comporte de multiples dépendances internes et externes, notamment le rôle de l'Entité responsable des compteurs intelligents de l'Ontario. Les risques associés à des lacunes sur le plan de la fiabilité ou de la performance de n'importe quel composant de ce réseau intégré, ou de l'ensemble du réseau, pourraient perturber des processus opérationnels clés.

On observe une convergence de plus en plus grande entre les systèmes opérationnels de base et les systèmes d'information organisationnels ainsi qu'une automatisation croissante et une utilisation généralisée de technologies communes pour faciliter cette intégration et cette connectivité. La complexité et l'interconnexion de cette infrastructure technologique pourraient accroître les risques actuels et en créer de nouveaux.



Cybersécurité

Hydro Ottawa est tributaire des systèmes d'information et des réseaux étendus de transmission et d'échange de données. Par ailleurs, l'intégration des systèmes et des données va en augmentant dans le secteur de l'électricité. La Société est donc de plus en plus exposée aux risques pour la sécurité de l'information, notamment la cybersécurité. Une atteinte à la sécurité, la corruption de données ou une défaillance d'un système dans une ressource partagée ou dans les installations d'un fournisseur de services communs pourraient mettre en danger les systèmes et les ressources d'information d'Hydro Ottawa. La généralisation du télétravail, peut-être à long terme, pourrait accroître les risques pour la cybersécurité.

Opinion des clients et des médias

Partout dans la province, les compagnies d'électricité sont exposées à des risques découlant de l'opinion négative de clients et de la couverture médiatique défavorable, qui sont généralement attribuables aux prix élevés du produit de base, sur lesquels la Société n'exerce aucun contrôle.



Régimes de retraite

La Société offre à la majorité de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« OMERS »]. Comme OMERS est un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, on peut difficilement connaître la portion des obligations au titre des prestations de retraite ou la juste valeur des actifs du régime qui reviennent à Hydro Ottawa. Selon la stratégie de gestion de la capitalisation de la Société de promotion d'OMERS, une perte nette ou un déficit de financement éventuels pourraient entraîner un rajustement des cotisations et des prestations. La stratégie précise la façon dont ces rajustements se feraient au fil des périodes de déficit et d'excédent des cycles du régime de retraite principal d'OMERS.

Hydro Ottawa offre aussi un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées distincts à l'intention de petits groupes d'employés du sous-secteur de la production. Comme l'exige la loi, ces régimes s'accompagnent de procédures appropriées de financement et d'investissement ainsi que de mécanismes de surveillance adéquats. La volatilité des

marchés de capitaux et des marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et les charges de retraite nettes connexes. Rien ne donne l'assurance que les actifs des régimes de retraite permettront d'obtenir les taux de rendement prévus à long terme. Les changements induits par le marché qui se répercutent sur le rendement de ces actifs pourraient influencer grandement sur leur rendement réel.

Profil démographique de l'effectif

À l'échelle du secteur de l'électricité, le nombre d'employés qui partent à la retraite est plus élevé que celui des nouvelles recrues, ce qui pourrait limiter la capacité d'Hydro Ottawa à se doter d'un effectif durable et à atteindre ses objectifs opérationnels. Les investissements de la Société dans les programmes d'apprentissage, de stages, de diversité, de gestion des connaissances, de planification de la relève et de mobilisation des retraités et des travailleurs âgés visent à gérer les risques associés au profil démographique de l'effectif.

Perturbations liées à la main-d'œuvre et consolidation du pouvoir de négociation des travailleurs

Une grande partie du personnel d'Hydro Ottawa est représentée par divers syndicats. Un échec éventuel des négociations à venir avec les syndicats serait susceptible d'entraîner un arrêt ou un conflit de travail, ce qui pourrait réduire la capacité de la Société à continuer d'assurer l'approvisionnement continu en électricité pour les clients et présenter un risque pour la sécurité publique. Hydro Ottawa pourrait aussi être exposée à des risques financiers si les conventions collectives négociées n'étaient pas compatibles avec les tarifs approuvés.

Par suite de modifications structurelles touchant la propriété de plusieurs compagnies d'électricité en Ontario, on a observé une certaine consolidation du pouvoir de négociation des travailleurs dans le secteur provincial de l'électricité. Il est difficile de déterminer à l'heure actuelle l'ampleur que pourrait prendre cette consolidation, le cas échéant, ainsi que son incidence éventuelle sur les relations de travail et la prestation des services.

Répercussions de phénomènes météorologiques violents

Des phénomènes météorologiques violents, de plus en plus amplifiés sous l'effet du changement climatique, peuvent avoir une grande incidence sur les résultats financiers – notamment en entraînant une diminution des produits et une augmentation des dépenses en immobilisations et des charges d'entretien engagées pour la réparation ou le remplacement de l'infrastructure et de l'équipement endommagés. Par ailleurs, de façon générale, les produits tirés de la distribution d'électricité augmentent en cas

de temps violent et diminuent lorsque les conditions météorologiques sont clémentes.

Les phénomènes météorologiques violents ont aussi eu des répercussions sur le marché de l'assurance, en particulier pour les compagnies d'énergie et d'électricité. On s'attend à une augmentation substantielle des primes d'assurance pour le secteur de l'énergie et des services publics, alors même que l'industrie de l'assurance est moins disposée à offrir une protection contre les dommages.

Perspectives d'avenir

Sous réserve des risques et des incertitudes dont nous avons fait état, Hydro Ottawa prévoit un maintien de la stabilité du rendement de ses services de distribution, qui constituent son principal champ d'activité, à l'intérieur des paramètres des tarifs et du plan d'investissement présentés dans sa demande tarifaire approuvée pour la période de 2021 à 2025.

À notre avis, Portage Énergie devrait par ailleurs enregistrer un rendement élevé, renforcé par les importantes améliorations et dépenses en immobilisations récentes. Enfin, l'essor lié à la décarbonation créera probablement des possibilités de croissance pour les services énergétiques offerts par Envari.

L'année 2022 a débuté dans un contexte où les restrictions liées à la COVID-19 avaient été renouvelées. Toutefois, l'Ontario et d'autres administrations publiques se dirigeaient dès la fin du premier trimestre vers une réouverture à grande échelle et un retour aux conditions de travail et d'exploitation antérieures à la pandémie. Par contre, la résurgence du virus et les répercussions économiques connexes ne sont certainement pas exclues. De plus, les effets économiques de la pandémie – en particulier les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et la montée de l'inflation – pourraient empêcher la Société de mener à bien dans les délais prévus les projets

d'immobilisations en cours et à venir. L'ampleur et le rythme d'une vaste reprise postpandémique en 2022 demeurent donc incertains.

Les efforts déployés par Hydro Ottawa en 2021 pour atténuer les répercussions de la pandémie ont été très fructueux, comme en témoignent son solide rendement financier pour l'année et la réalisation de ses principaux objectifs opérationnels, entre autres l'achèvement d'un vaste programme pluriannuel de remise à niveau d'actifs de production.

Comme nous l'avons mentionné, l'année 2021 est la première d'un nouveau cycle d'orientation stratégique quinquennal pour la Société. La mission, la vision et les autres éléments du cadre figurant dans notre *Orientation stratégique 2021-2025* – la concentration des efforts sur les intérêts et les besoins de la clientèle – concordent avec ceux énoncés dans notre *Orientation stratégique 2016-2020*. Nous avons évalué soigneusement les principaux facteurs de

changement qui auront une incidence sur nos activités au cours de la période de planification et élaboré une nouvelle stratégie en huit points pour contribuer à mettre en place un arsenal de mesures efficace. En outre, nous avons fait du développement durable une assise plus vaste sur laquelle s'appuieront toutes nos activités. Dans ce contexte, nous nous sommes fixé des cibles sur cinq ans de 255 et de 110 millions de dollars respectivement au titre du bénéfice net et des dividendes versés à l'actionnaire.

L'objectif consistant à rendre carboneutres toutes nos activités opérationnelles d'ici 2030 constitue la pièce maîtresse de notre *Orientation stratégique 2021-2025*. À l'instar de nombreuses autres entreprises – dans le secteur de l'énergie ou d'autres secteurs –, nous avons récemment pris des engagements en matière de carboneutralité. Toutefois, fort peu d'entreprises se sont engagées à y parvenir dans un délai aussi court que le nôtre. La quantification des émissions actuelles, la détermination de moyens précis destinés à les réduire et l'évaluation des possibilités de neutralisation et d'évitement, s'il y a lieu, seront les principaux éléments sur lesquels nous concentrerons nos efforts en 2022 et dans les années ultérieures.

En outre, nous sommes déterminés à faire valoir Hydro Ottawa comme partenaire de premier choix pour le nombre croissant de ses parties intéressées qui se lancent dans leurs propres projets de production d'énergie verte et de réduction des émissions de carbone, tant des projets révolutionnaires que modestes. Grâce à nos divers champs d'activité, nous disposons de l'infrastructure, de l'expertise et des canaux de fourniture de produits et de prestation de services qui nous permettront d'être l'un des plus importants catalyseurs de solutions énergétiques durables sur l'ensemble de notre territoire de desserte et du reste de l'Est ontarien. En tirant parti de ces avantages, nous intensifierons encore davantage nos efforts de longue haleine axés sur la diversification et l'accroissement de nos activités réglementées et non réglementées.

La progression des RED constitue un autre des huit points au cœur de notre nouvelle orientation stratégique. Cette démarche répond en partie à l'intérêt croissant des clients et des parties intéressées à l'égard des possibilités comme le stockage d'électricité, l'auto-alimentation au moyen d'énergie renouvelable et l'adoption des véhicules électriques. Également, elle témoigne d'un consensus croissant, entre tous les ordres de gouvernement, au sujet du caractère essentiel de l'électricité pour l'atteinte de la carboneutralité à l'échelle de l'économie. À cet égard, nous serons heureux d'appuyer un déploiement accru des RED dans notre collectivité, comme l'envisage la Ville d'Ottawa en vertu de sa stratégie axée sur l'énergie propre [appelée « Évolution de l'énergie »] et d'obtenir davantage de précisions réglementaires entourant le rôle des SDL à l'égard de la propriété et de l'exploitation de ces ressources. Ces questions et d'autres aspects de la politique en matière d'électricité pourraient faire partie intégrante du dialogue public au cours des campagnes électorales provinciales et municipales en 2022.

En parallèle à la poursuite des objectifs énoncés dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, notamment ceux portant sur l'atteinte de la carboneutralité, nous poursuivrons nos efforts portant sur l'administration du réseau électrique et sur nos autres responsabilités de base dans le domaine de la distribution d'électricité. Cette démarche suppose des dépenses en immobilisations et des engagements au chapitre du rendement dans le plan tarifaire associé à nos activités de distribution, de manière à soutenir et à renforcer le réseau électrique en place, à assurer l'accès pour les nouveaux consommateurs et les nouvelles utilisations de l'électricité et à maintenir le solide rendement en matière de fiabilité que nous avons obtenu au cours des dernières années.



100% electric | 100% électrique

États financiers consolidés

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

États financiers consolidés

31 DÉCEMBRE 2021

Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité des données financières présentées par la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« la Société »). S'acquitter de cette responsabilité exige la préparation et la présentation des états financiers consolidés et d'autres données selon les meilleurs jugements et estimations de la direction, ainsi que les Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction maintient des systèmes appropriés de contrôle interne ainsi que des politiques et des procédures à l'échelle de la Société conçues en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité des comptes de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit est constitué d'administrateurs indépendants et, lors de réunions régulières, il examine avec la direction et les auditeurs externes les questions d'audit, de contrôle interne et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés et a soumis son rapport au conseil d'administration.

Au nom de la direction,



Bryce Conrad
Président et chef de la direction



Geoff Simpson
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'actionnaire de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2021
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport de gestion.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.R.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 14 avril 2022

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat net

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
	\$	\$
Produits des activités ordinaires et autres produits		
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité (note 20)	878 684	994 193
Produits tirés de la distribution d'électricité (note 20)	194 110	190 975
Produits tirés de la production d'électricité (note 20)	45 854	47 471
Produits tirés des services offerts aux entreprises (note 20)	31 524	23 244
Autres produits (note 20)	11 617	9 196
Produits tirés de la conservation et gestion de la demande	2 786	7 415
Produit lié à l'interruption des activités (notes 4 et 21)	2	99
	1 164 577	1 272 593
Charges		
Achat d'électricité	867 358	987 991
Charges d'exploitation (note 21)	135 907	138 308
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 6 et 8)	61 769	62 828
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	9 018	10 973
	1 074 052	1 200 100
Résultat avant les éléments suivants :	90 525	72 493
Charges financières (note 22)	38 102	36 926
Produits d'intérêts	(801)	(958)
Quote-part du bénéfice des coentreprises [note 9 a)]	(798)	(529)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	54 022	37 054
Charge d'impôt sur le résultat (note 23)	21 285	12 497
Bénéfice net	32 737	24 557
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt (note 5)	14 619	9 563
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	47 356	34 120

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat global
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
	\$	\$
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	47 356	34 120
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net		
Écarts de change à la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt	(22)	(756)
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
Gain actuariel (perte actuarielle) au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite de l'impôt	1 257	(1 479)
Variation nette des soldes réglementaires liés aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(720)	642
Total du résultat global	47 871	32 527

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Bilan consolidé


Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	23 819	36 663
Débiteurs (note 4)	172 500	206 779
Impôt sur le résultat à recevoir	2 677	2 443
Charges payées d'avance	3 977	4 126
Stocks [note 10 b)]	1 208	1 292
Partie courante des billets à recevoir de parties liées (note 10)	234	8 457
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	3 050	550
	207 465	260 310
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 6)	1 850 482	1 753 557
Immobilisations incorporelles (note 7)	162 951	149 832
Immeubles de placement (note 8)	4 616	4 659
Participations dans des coentreprises [note 9 a)]	20 128	19 137
Billets à recevoir de parties liées (note 10)	15 741	2 992
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	7 730	3 787
Actifs d'impôt différé (note 23)	6 923	15 551
Total des actifs	2 276 036	2 209 825
Soldes débiteurs de comptes réglementaires (note 5)	86 374	80 982
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 362 410	2 290 807
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Dettes bancaires (note 11)	29 004	225 564
Papier commercial (note 11)	190 000	-
Créditeurs et charges à payer (note 12)	192 139	203 027
Impôt sur le résultat à payer	930	44
Produits différés (note 13)	120	-
Partie courante de la dette à long terme (note 15)	1 172	-
	413 365	428 635
Passifs non courants		
Produits différés (note 13)	217 892	174 680
Avantages du personnel futurs (note 14)	16 231	18 070
Dépôts de garantie des clients	19 133	17 225
Dette à long terme (notes 15 et 25)	1 075 790	1 060 896
Passifs d'impôt différé (note 23)	85 633	75 221
Autres passifs (note 16)	1 756	2 034
Total des passifs	1 829 800	1 776 761
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	228 453	228 453
Cumul des autres éléments du résultat global	1 319	804
Participation ne donnant pas le contrôle	277 523	250 967
Total des passifs et des capitaux propres	2 337 095	2 256 985
Soldes créditeurs de comptes réglementaires (note 5)	25 315	33 822
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 362 410	2 290 807

Passifs éventuels et engagements (notes 26 et 27)

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Participation ne donnant pas le contrôle \$	Résultats non distribués \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2019	228 453	2 397	–	239 447	470 297
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	–	34 120	34 120
Autres éléments du résultat global	–	(1 593)	–	–	(1 593)
Dividendes [note 18 b)]	–	–	–	(22 600)	(22 600)
Solde au 31 décembre 2020	228 453	804	–	250 967	480 224
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	–	47 356	47 356
Autres éléments du résultat global	–	515	–	–	515
Dividendes [note 18 b)]	–	–	–	(20 800)	(20 800)
Solde au 31 décembre 2021	228 453	1 319	–	277 523	507 295

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	47 356	34 120
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	70 787	73 801
(Profit) perte à la sortie d'actifs non financiers	(169)	1 083
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	325	325
Quote-part du bénéfice des coentreprises	(798)	(529)
Amortissement des produits différés (note 20)	(6 023)	(4 588)
Avantages du personnel futurs	(16)	173
Charges financières, déduction faite des produits d'intérêts	37 301	35 968
Charge d'impôt sur le résultat	21 285	12 497
Autres	(239)	271
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres soldes liés à l'exploitation (note 24)	37 083	570
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(1 537)	(2 215)
Charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts reçus	(36 850)	(35 407)
Apports de capital provenant de la clientèle	15 914	21 930
Apports de capital provenant des promoteurs (note 6)	10 478	7 815
Variation des dépôts de garantie des clients	5 084	6 815
Variations nettes des soldes réglementaires	(14 619)	(9 563)
	185 362	143 066
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(143 458)	(189 580)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(22 215)	(36 139)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	4 274	1 735
Apports de capital à une coentreprise [note 15 c)]	(2 111)	–
Participations dans des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(320)	(3 335)
Billet à recevoir d'une coentreprise	(15 741)	–
Charges financières payées	(3 659)	(5 642)
Trésorerie soumise à des restrictions détenue en fiducie	(6 443)	(1 787)
Remboursement des billets à recevoir des coentreprises	176	402
Subvention gouvernementale reçue [note 15 c)]	2 111	–
Produits différés	900	–
	(186 486)	(234 346)
Financement		
Augmentation du papier commercial, déduction faite des remboursements (note 11)	190 000	–
Produit de l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des frais d'émission	15 741	(162)
Dividendes versés [note 18 c)]	(20 800)	(22 600)
Remboursements d'obligations locatives	(101)	(95)
	184 840	(22 857)
Variation nette de la dette bancaire, déduction faite de la trésorerie	183 716	(114 137)
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	(188 901)	(74 764)
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie, à la clôture de l'exercice	(5 185)	(188 901)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (la « Société ») est une société de portefeuille constituée en société le 3 octobre 2000 dont l'unique actionnaire est la Ville d'Ottawa. Les principales activités de la Société, lesquelles sont menées par ses filiales et par les coentreprises énumérées ci-dessous, consistent en la distribution d'électricité au sein de la Ville d'Ottawa, la production d'énergie renouvelable et la prestation des services aux entreprises liés à la distribution et à l'énergie. La Société est constituée et établie au Canada, son siège social étant situé au 2711 Hunt Club Road, Ottawa (Ontario) K1G 5Z9.

Les principales filiales en exploitation, toutes détenues en propriété exclusive par la Société, soit directement ou indirectement, étaient les suivantes au 31 décembre 2021 :

Filiale	Principales activités
Hydro Ottawa limitée (« Hydro Ottawa »)	Société réglementée de distribution d'électricité, régie par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») qui possède et exploite une infrastructure électrique dans la Ville d'Ottawa et le village de Casselman. Outre les services de distribution, Hydro Ottawa limitée facture à ses clients les montants qu'elle doit verser à d'autres organismes du réseau ontarien de l'électricité en contrepartie de services de production et de transport en gros.
Énergie Ottawa inc. (« Énergie Ottawa »)	Exerçant ses activités sous la marque Portage Power, Énergie Ottawa détient et exploite 16 centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 115 MW situées en Ontario et au Québec (aux chutes de la Chaudière) et dans l'État de New York. Les principales filiales d'Énergie Ottawa comprennent Chaudière Hydro L.P. (« CHLP »), Hull Energy L.P. (« Hull Energy LP »), EONY Generation Limited (« EONY »), Chaudière Hydro North L.P. (« CHLP North »), EO Generation LP (« EO Gen ») et Financière de la Chaudière S.E.C. (« FCSEC »).
Envari Holding Inc. (« Envari »)	Envari fournit des services de gestion clé en main, des services d'analyse et des services d'infrastructure à de grandes entreprises consommant de l'énergie et des services de vérification de câbles non destructive à des sociétés de services publics. Au nombre des principales filiales d'Envari, on retrouve notamment Envari Energy Solutions Inc. et Energy Ottawa Cable Testing Services Inc. (« Cable Q »).

Les coentreprises dans lesquelles la Société participait au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Coentreprise	Principales activités
PowerTrail Inc. (« PowerTrail ») (détenue à 60 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 6 MW située au site d'enfouissement Trail Road, à Ottawa, en Ontario.
Moose Creek Energy LP (« Moose Creek LP ») (détenue à 50,05 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 4 MW située au site d'enfouissement Lafleche, à Moose Creek, en Ontario.
Zibi Community Utility LP (« ZCU ») (détenue à 50 %)	Actuellement à l'étape de la conception en vue de la construction, de la détention et de l'exploitation d'une installation thermique destinée au projet Zibi situé dans le centre-ville d'Ottawa et à Gatineau.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de la maladie à coronavirus (la « COVID-19 ») était devenue une pandémie. Cela a poussé les gouvernements du monde entier, y compris les gouvernements du Canada et des États-Unis, à adopter des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes de quarantaine volontaire et des mesures de distanciation sociale, ont causé des perturbations pour les entreprises à l'échelle mondiale et en Ontario, au Québec et dans l'État de New York, ce qui a entraîné un ralentissement économique. L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la préparation des présents états financiers consolidés et sur la Société est abordée à la note 2 d) (Utilisation d'estimations et recours au jugement), à la note 5 (Soldes réglementaires) et à la note 19 c) (Risque de crédit).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

2. MODE DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et leur publication a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration de la Société le 14 avril 2022.

b) Mode d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société sont établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les avantages du personnel futurs [voir la note 3 p)].

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à la réalisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les changements résultant des décisions futures des organismes de réglementation et des gouvernements. L'évaluation de la durée et de la gravité de la pandémie de COVID-19 dans la préparation des présents états financiers consolidés comporte des incertitudes. Par conséquent, les estimations, les jugements et les hypothèses formulés par la direction concernant les répercussions de la pandémie, lesquelles peuvent nuire de manière importante aux activités, aux résultats financiers et à la situation de la Société au cours de périodes futures, comportent également des incertitudes. La direction révisé en permanence ses estimations et jugements à partir de l'information disponible la plus récente. Selon la direction, les présents états financiers consolidés ont été dûment préparés, en posant un jugement éclairé et en appliquant des seuils d'importance relative raisonnables en conformité avec les principales méthodes comptables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des IFRS sont présentés ci-après :

i) Débiteurs

Les débiteurs, qui comprennent les créances non facturées, sont présentés d'après les montants qui devraient être recouverts, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues. La direction se fonde sur l'historique de pertes et les informations prospectives, ainsi que sur le classement chronologique et les arriérés des débiteurs à la date de clôture pour calculer la provision.

ii) Soldes réglementaires

La comptabilisation et l'évaluation des soldes réglementaires sont tributaires de certaines estimations et hypothèses et de certains jugements, y compris des hypothèses relatives à l'interprétation des règlements et des décisions de la CEO. La Société continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

iii) Comptabilisation des produits

La Société utilise la méthode à l'avancement pour comptabiliser les contrats à prix fixe visant l'offre de certains produits et services. L'utilisation de la méthode à l'avancement exige que la Société estime les travaux exécutés jusqu'à la date considérée par rapport au travail total à exécuter. La direction effectue des examens périodiques des coûts estimés pour achever les travaux, le degré d'avancement estimé, ainsi que les produits et les marges comptabilisés, contrat par contrat. L'incidence de toute révision des estimations des coûts et des résultats est reflétée dans la période au cours de laquelle la nécessité d'une révision est connue.

iv) Durées d'utilité des actifs amortissables

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé d'après des estimations des durées d'utilité des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des immeubles de placement. La direction estime les durées d'utilité des divers types d'actifs en se fondant sur des hypothèses et des estimations quant aux caractéristiques de durée d'utilité d'actifs semblables d'après une longue expérience dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

v) Dépréciation des actifs non financiers

La direction examine si les actifs non financiers sont dépréciés en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs décrite à la note 3 o). De par leur nature, les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris les estimations des dépenses d'investissement, des produits des activités ordinaires, des charges d'exploitation, des taux d'actualisation, de la production d'électricité, de l'inflation, des taux de capitalisation finaux et des prix du marché futurs projetés (y compris les incitatifs accessoires, les incitatifs liés à la capacité et les autres incitatifs de marché), sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. La direction tient compte de la conjoncture actuelle et de l'expérience passée et, au besoin, elle obtient l'avis de tiers pour étayer ses estimations.

vi) Avantages du personnel futurs

L'évaluation des avantages du personnel futurs nécessite de nombreuses estimations et hypothèses. Les actuaires formulent des hypothèses pour les éléments comme les taux d'actualisation, les augmentations de salaire futures et les taux de mortalité pour déterminer les charges au titre des prestations et les obligations au titre des prestations définies.

vii) Apports de capital

Le moment où la clientèle s'acquitte de ses obligations de prestation relativement aux apports de capital est fonction de certaines estimations liées à la consommation future d'électricité.

viii) Impôt différé

Les interprétations, les réglementations et les lois fiscales des différents territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont sujettes à changement. Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction chaque date de clôture afin de déterminer leur probabilité de réalisation au titre du résultat imposable futur, en tenant compte des éventuelles possibilités de planification fiscale. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

ix) Indice de dépréciation d'actifs

Chaque date de clôture, ou plus tôt si nécessaire, la direction exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice que la valeur comptable d'un actif non financier (ou d'une unité génératrice de trésorerie, « UGT ») est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins de cette évaluation, la direction doit se demander si des événements ou des changements de situation pourraient avoir influé sur le caractère recouvrable de la valeur comptable d'un actif non financier ou d'une UGT. La direction prend en compte différents indicateurs, notamment l'évolution défavorable du secteur d'activité ou de la conjoncture économique (notamment les répercussions éventuelles de la pandémie de COVID-19), un changement du degré ou du moyen d'utilisation d'un actif, le rendement économique moins élevé que prévu d'un actif ou une variation importante des taux du marché ou des taux d'intérêt.

D'après le jugement de la direction, un indice de dépréciation [au sens qu'en donne la norme comptable internationale IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (l'« IAS 36 »)] existait pour EONY au 31 décembre 2021 relativement au prix du marché de l'énergie dans l'État de New York. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie sont sensibles aux différentes données d'entrée qui servent au calcul de la valeur d'utilité et, de ce fait, sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure [note 2 d) v)]. De plus amples renseignements sur l'analyse de la valeur d'utilité de 2021 par la direction sont présentés à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, y compris celles qui sont décrites à la note 1. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en dirigeant ou en contrôlant les activités de celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister. Les opérations intersociétés et les soldes intersociétés ont été éliminés dans les présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société selon des méthodes comptables uniformes.

b) Coentreprises

Tous les partenariats sont classés soit comme une coentreprise, soit comme une entreprise commune conformément à l'IFRS 11, *Partenariats*. Comme il est décrit à la note 1 afférente aux présents états financiers consolidés, la Société participe à trois coentreprises dans le cadre desquelles le contrôle est partagé avec des tiers aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations de la Société dans les coentreprises sont comptabilisées initialement au coût, et ensuite ajustées pour refléter la quote-part de la Société des profits ou des pertes, des variations des autres éléments du résultat global et des dividendes ou distributions reçus de ses coentreprises après l'acquisition, le cas échéant.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis; ils demeurent au taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les écarts de change en résultant sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Conversion des monnaies étrangères (suite)

Les actifs et passifs d'EONY sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au cours de la période de présentation. Les écarts de change en résultant sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de cet établissement et convertis au taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation. Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

d) Réglementation – Hydro Ottawa

Hydro Ottawa est régie par la CEO sous l'autorité de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Il incombe à la CEO d'approuver ou d'établir des tarifs de transport et de distribution d'électricité et de s'assurer que les sociétés de distribution s'acquittent de leurs obligations de branchement et de prestation de services envers leur clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Hydro Ottawa a continué d'exercer ses activités selon une méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (la « méthode incitative personnalisée ») prescrite par la CEO. Cette méthode est l'une des options d'établissement des tarifs que prévoit la politique intitulée *Renewed Regulatory Framework for Electricity Distributors: A Performance- Based Approach*.

Le 10 février 2020, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée portant sur les tarifs de distribution et d'autres frais pour une période de cinq ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025. En novembre 2020, la CEO a rendu sa décision finale et ses motifs concernant la demande d'établissement des tarifs pour 2021 à 2025 d'Hydro Ottawa. En outre, le 7 janvier 2021, les ordonnances tarifaires finales d'Hydro Ottawa pour 2021 ont été approuvées, et elles comprenaient les tarifs de distribution de base et les tarifs des services à basse tension, des services de transport, des services de détail et des services spécifiques. La demande comprenait également la sortie de certains comptes de report et d'écart au 31 décembre 2019 de même que les ajustements prescrits, y compris les intérêts projetés jusqu'au 31 décembre 2020. La structure des tarifs à taux fixe et à taux variable d'Hydro Ottawa pour toutes les catégories de clients a été approuvée par la CEO. Une demande d'établissement des tarifs incitative annuelle est requise pour fixer les tarifs et les frais pour les années tarifaires de 2022 à 2025.

Le 18 août 2021, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour de la deuxième année afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs de distribution de base à compter du 1^{er} janvier 2022. Les tarifs sont ajustés à l'aide d'une formule selon les taux de base de la première année. Les tarifs de 2022 sont fondés sur une mise à jour du facteur d'indexation des prix personnalisé d'Hydro Ottawa, sur l'allocation de fonds de roulement et sur le facteur d'extension du capital supplémentaire annuel de la Société pour les besoins en produits liés aux immobilisations. Les tarifs de 2022 d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO le 16 décembre 2021.

Une fois les tarifs approuvés, ils ne sont pas ajustés si le coût réel diffère de l'estimation, à l'exception de certains coûts prescrits qui sont admissibles au report et qui seront soit perçus, soit remboursés à même les tarifs futurs.

En janvier 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 14, *Comptes de report réglementaires* (l'« IFRS 14 »), qui permet aux entités à tarifs réglementés de recourir à ses pratiques actuelles en matière d'activités à tarifs réglementés si, et seulement si, dans leur premier jeu d'états financiers établis selon les IFRS, elles ont opté pour la comptabilisation des soldes des comptes de report réglementaires conformément aux exigences de l'IFRS 14.

Hydro Ottawa a déterminé que certains soldes débiteurs et créditeurs attribuables aux activités à tarifs réglementés sont admissibles au traitement comptable réglementaire conformément à l'IFRS 14 et aux principes comptables prescrits par la CEO dans le *Manuel des procédures comptables* destiné aux distributeurs d'électricité. Les soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires représentent principalement des coûts qui ont été reportés parce qu'il est probable qu'ils seront recouverts à même les tarifs futurs, des produits qui doivent être remis aux clients ou recouverts auprès d'eux, ou des soldes qui peuvent résulter d'écarts entre les montants facturés aux clients pour les services d'électricité et les coûts engagés par Hydro Ottawa relativement à l'acquisition de ces services.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

Les soldes réglementaires se composent surtout des éléments suivants :

- Le compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires est constitué des soldes des actifs réglementaires ou des passifs réglementaires dont le règlement a été approuvé par la CEO au moyen de tarifs additionnels temporaires appelés avenants tarifaires.
- Les écarts liés au règlement représentent essentiellement les frais qu'Hydro Ottawa a engagés relativement aux services de transport, au produit de base, aux activités sur le marché de gros et à l'ajustement global par rapport aux frais qui ont été réglés avec les clients au cours de l'exercice. La nature des écarts liés au règlement est telle que le solde peut varier entre les actifs et les passifs au fil du temps, et ces écarts sont comptabilisés à la fin de chaque exercice conformément aux règles de la CEO.
- Le mécanisme d'ajustement pour pertes de produits (le « MAPP ») retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité qui résultent des programmes de conservation et de gestion de la demande (« CGD »).
- Le compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfiques (« MPB ») englobe 50 % des revenus tirés des activités réglementées excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa.
- Le compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite a été autorisé par la CEO en 2011 afin de comptabiliser l'ajustement des avantages complémentaires de retraite lié aux écarts actuariels cumulés. Ce compte fait l'objet d'un ajustement annuel et les variations sont imputées aux écarts actuariels cumulés. En conformité avec les directives de la CEO, aucune charge d'intérêt n'est portée à ce compte.
- Le compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite (« compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR ») cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net d'Hydro Ottawa.
- Le profit ou la perte sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs correspond à l'écart entre les profits réels ou les pertes réelles attribuables à la sortie d'immobilisations et les profits et pertes prévus;

Les autres écarts et coûts reportés comprennent les éléments suivants :

- Le compte de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR ») permet à Hydro Ottawa de comptabiliser les exigences annuelles en matière de besoins en produits liées aux paiements versés à Hydro One Networks Inc. (« HONI ») aux termes des ententes portant sur le raccordement et sur le recouvrement des coûts.
- La CEO a créé un compte d'écart pour les distributeurs d'électricité afin de consigner toute différence importante entre les évaluations de coûts de la CEO actuellement intégrées aux tarifs et les évaluations de coûts qui résulteront de l'application de nouveaux modèles d'évaluation des coûts.
- L'écart entre le facteur d'extension calculé au point de départ de 2014 et au point d'arrivée de l'ancienne méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (2020) tel qu'il est multiplié par les besoins en produits énoncés dans le plan annuel portant sur les taux de l'année en question, aussi appelé le mécanisme de rajustement en fonction de l'efficacité.
- Un compte de mécanisme de reddition de comptes sur les résultats en matière de performance servant à comptabiliser jusqu'à 200 \$ par année pour chaque cible qui n'aura pas été atteinte au cours de la période d'établissement des tarifs incitative personnalisée de 2021 à 2025. Les cinq cibles concernées par ce compte de mécanisme sont indiquées dans le plan du système de distribution d'Hydro Ottawa.
- L'écart entre les frais de basse tension payés à HONI et ceux qui sont facturés aux clients.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

Hydro Ottawa comptabilise des intérêts sur les soldes réglementaires conformément aux exigences de la CEO.

Hydro Ottawa continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation. S'il est plus probable qu'improbable qu'une provision soit nécessaire, Hydro Ottawa comptabilise la provision dans les charges d'exploitation de l'exercice.

e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Selon que certains critères sont remplis ou non, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients lorsqu'elle transfère un bien ou un service à un client, que ce soit progressivement ou à un moment précis. Dans le cas de produits tirés d'autres sources, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires progressivement en tenant compte des faits et circonstances de l'accord.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir, exclusion faite des escomptes, des remises et des taxes de vente et d'autres sommes perçues pour le compte de tiers, dans le cadre des ententes génératrices de produits qui suivent :

i) Recouvrement des coûts liés à l'électricité

Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité représentent la refacturation aux clients des coûts de l'électricité achetée par la Société et ils sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité sont réglementés par la CEO et ils comprennent les coûts facturés aux clients pour l'électricité, le transport de l'électricité et l'administration du réseau électrique du marché de gros. La Société a déterminé qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de la présente entente génératrice de produits et, par conséquent, elle les a présentés selon le montant brut.

ii) Distribution d'électricité

La Société facture la distribution de l'électricité aux clients, selon les tarifs établis par la CEO. Les tarifs sont fixés afin de permettre à la Société de recouvrer les coûts prudemment engagés et de réaliser un rendement équitable sur le capital investi. Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation.

iii) Production d'électricité

Les produits tirés de la production d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité produite est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs conformément à l'entente contractuelle applicable.

iv) Services offerts aux entreprises

Les produits tirés des services aux entreprises s'entendent des produits gagnés aux termes de contrats pour prestation de services liés à des activités de distribution, à des projets de gestion et d'analyse clé en main liés à l'électricité, aux services d'installation et d'entretien des lampadaires, à des projets de raccordement de poteaux et de location de conduites, et à la vérification de câbles non destructive.

Certains services offerts aux entreprises (projets liés à la distribution, projets de gestion clé en main liés à l'électricité et services d'installation de lampadaires) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, en fonction de laquelle les produits et les coûts qui s'y rattachent sont comptabilisés progressivement et au prorata du degré d'achèvement de la prestation de services en vertu des contrats, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Les pertes sur ces contrats sont entièrement comptabilisées lorsqu'elles deviennent évidentes. Les produits tirés des autres services offerts aux entreprises sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont rendus ou selon le mode linéaire sur la durée du contrat si les services rendus se composent d'un nombre indéterminé de prestations sur une durée prédéfinie.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires (suite)

v) Autres

Les autres produits visent essentiellement la location d'immeubles de placement, les apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires, et les autres frais liés aux comptes tels que les frais d'ouverture de compte et les pénalités de retard.

Les produits tirés de la location d'immeubles de placement sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont fournis, tandis que les autres frais liés aux comptes sont comptabilisés à un moment précis. Dans certaines situations, une aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients actuels et futurs un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et sont amortis dans les produits des activités ordinaires selon le mode linéaire de façon progressive (c'est-à-dire au long de la période où le client recevra les services), ce qui correspond habituellement au taux utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle connexe (c'est-à-dire la durée d'utilité des biens connexes).

Les apports de capital reçus des promoteurs pour construire ou acquérir des immobilisations corporelles afin de raccorder les futurs clients au réseau de distribution de la Société sont considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les apports de capital reçus des promoteurs sont comptabilisés en tant que produits différés et amortis dans les produits tirés d'autres sources à un taux équivalent à celui utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle correspondante.

Les produits tirés de la location d'immeubles de placement sont également considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15 et, par conséquent, ils sont classés en tant que produits tirés d'autres sources et sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

f) Produits d'intérêts et charges financières

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accumulent au moyen de la méthode de l'intérêt effectif et comprennent les intérêts gagnés sur la trésorerie et les billets à recevoir des parties liées.

Les charges financières sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées en charges à moins qu'elles ne soient incorporées au coût d'un actif admissible.

g) Produits tirés des subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à titre de produits sur les périodes nécessaires pour les faire correspondre aux coûts qu'elles sont censées compenser, sur une base systématique. Les subventions gouvernementales relatives aux charges sont présentées à titre d'autres produits. Les subventions gouvernementales liées aux actifs sont présentées à titre de produits différés et sont amorties en résultat sur la durée d'utilité de l'actif connexe. Les primes fondées sur le rendement en vertu de la CGM sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

h) Impôt sur le résultat

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari sont chacune considérées comme un service municipal d'électricité et sont tenues de faire des paiements tenant lieu d'impôt sur les bénéfices comme le prévoit la *Loi de 1998 sur l'électricité*, étant donné que la totalité de leur capital social est détenue indirectement par la Ville d'Ottawa et qu'au plus 10 % de leurs produits des activités ordinaires sont tirés d'activités exercées à l'extérieur des limites municipales de la Ville d'Ottawa. La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit qu'un service municipal d'électricité qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR ») du Canada et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario doit verser à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), pour chaque année d'imposition, un montant égal à l'impôt qu'il serait tenu de verser en vertu de ces deux dernières lois, s'il n'en était pas exonéré.

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari comptabilisent l'impôt sur le résultat selon la méthode du report variable axée sur le bilan. Aux termes de cette méthode, l'impôt sur le résultat exigible de l'exercice est calculé d'après le résultat imposable. L'impôt différé découlant des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs est calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle il est prévu que les différences temporaires se résorberont.

La Société évalue la possibilité de réaliser ses actifs d'impôts différés chaque date de clôture. Dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Hydro Ottawa comptabilise les soldes réglementaires au titre du montant d'impôt futur devant être remis aux clients, ou recouvré auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs, tel que le prescrit la CEO.

EONY est assujettie au régime fiscal des États-Unis (le *Internal Revenue Service*) étant donné que plus de 10 % des produits qu'elle tire des activités ordinaires proviennent d'activités menées hors des frontières municipales de la Ville d'Ottawa. PowerTrail est assujettie à l'impôt en vertu de la LIR et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario étant donné que moins de 90 % du capital social de chacune de ces sociétés est détenu par la Ville d'Ottawa par l'entremise d'Énergie Ottawa et de la Société. Ces impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan comme il est décrit ci-dessus.

Moose Creek LP, CHLP, EO Gen., CHLP North, Hull Energy LP, FCSEC et ZCU sont des entités non assujetties à l'impôt fédéral et provincial. L'impôt sur le résultat net est assumé par chacun des partenaires par le truchement de l'attribution du bénéfice imposable.

i) Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions concernant les retraits ou l'utilisation aux termes de certains accords contractuels est classée en tant que trésorerie soumise à des restrictions.

j) Dette bancaire

La dette bancaire comprend les avances à court terme et les acceptations bancaires tirées sur la facilité de crédit de la Société dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois ainsi que les chèques en circulation. La trésorerie et la dette bancaire sont compensées, et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

k) Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur (et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net, en tant que profit ou perte latent découlant des ajustements à la valeur de marché). Les actifs financiers sont classés selon le modèle économique de la Société qui sous-tend la gestion de ces actifs financiers et selon les modalités contractuelles des flux de trésorerie connexes.

Au moment de la comptabilisation initiale, les passifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il a été désigné comme un dérivé lors de la comptabilisation initiale.

La Société classe et évalue ensuite ses instruments financiers comme suit :

- La trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs et les billets à recevoir de parties liées sont des actifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant.
- La dette bancaire, le papier commercial, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de garantie des clients et la dette à long terme sont des passifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties agissant en toute liberté. Le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les instruments financiers sont classés en utilisant une hiérarchie comportant trois niveaux. Les niveaux reflètent les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, et se présentent comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les prix cotés non ajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs;
- Niveau 2 : les données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, font l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque date de clôture. Les pertes de valeur significatives sont comptabilisées dans le résultat net. Une perte de valeur est reprise si cette reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. La Société évalue les corrections de valeur pour pertes au titre des créances liées à l'électricité, des créances non facturées et des créances clients au moyen d'une méthode simplifiée, tel que le permet l'IFRS 9, au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

k) Instruments financiers (suite)

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté, la Société effectue une analyse quantitative et qualitative d'après sa propre expérience et en fonction des informations prospectives. La Société suppose que le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté de façon importante s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. La Société considère qu'un actif financier est en souffrance s'il est improbable que l'emprunteur rembourse ses créances intégralement à la Société sans qu'il soit nécessaire que la Société prenne des mesures appropriées telles que la réalisation d'une garantie.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. La valeur comptable brute d'un actif financier est sortie du bilan dans la mesure où il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des terrains, des bâtiments et agencements, de l'infrastructure et de la distribution d'électricité, du mobilier et du matériel, du matériel roulant, du matériel de production d'électricité, des bassins, barrages et voies navigables, ouvrages de génie civil ainsi que des actifs en cours de construction. Les actifs au titre de droits d'utilisation selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, dont il est question à la note 3 u), sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des actifs produits par la Société pour elle-même comprennent les dépenses directement attribuables pour la mise en service de l'actif, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les avantages du personnel, le transport, les services impartis et les coûts d'emprunt. Lorsque des parties d'un élément des immobilisations corporelles sont importantes et ont des durées d'utilité économiques estimées distinctes, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes principales) des immobilisations corporelles. Certaines immobilisations peuvent être acquises ou construites avec de l'aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs. Les actifs acquis de la clientèle et des promoteurs sont évalués à la juste valeur. Les apports de la clientèle et des promoteurs sont traités comme des produits différés.

Le coût des inspections importantes et des entretiens majeurs est comptabilisé au titre de la valeur comptable d'un actif pourvu que la Société tire des avantages économiques futurs de cette dépense. La valeur comptable d'une pièce remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien courant, des réparations et de la maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de service estimée de chaque composante des immobilisations corporelles. Les pièces de rechange d'urgence qui devraient être utilisées sur plus d'un exercice sont considérées comme des actifs en cours de construction et ne sont amorties qu'au moment où elles sont mises en service.

Les profits et pertes à la sortie des immobilisations corporelles mises hors service, vendues, ou autrement décomptabilisées sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation. Les indemnités versées par des tiers pour les immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou abandonnées sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées lorsque l'indemnité devient exigible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des catégories d'immobilisations corporelles s'établit comme suit :

Terrains, bâtiments et ouvrages	
Terrains	Indéfinie
Bâtiments et agencements	10 à 100 ans
Ouvrages de génie civil	100 ans
Infrastructure de distribution d'électricité	10 à 60 ans
Production et autre	
Matériel de production	10 à 50 ans
Fibre noire	20 à 25 ans
Bassins, barrages et voies navigables	100 à 125 ans
Mobilier et matériel	5 à 40 ans
Matériel roulant	7 à 15 ans

Les actifs en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif à titre de composante du coût des immobilisations corporelles produites par la Société pour elle-même qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisées. Le taux de capitalisation correspond au coût d'emprunt moyen pondéré de la Société.

m) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les droits fonciers et les droits relatifs à l'eau, les logiciels, les apports de capital, les contrats d'achat d'électricité, les coûts contractuels différés et les actifs en cours de développement. Les droits relatifs à l'eau représentent la valeur intrinsèque du droit de soutirer de l'eau des rivières et des lacs appartenant à l'État aux fins de la production d'électricité.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de service estimée des immobilisations connexes, tandis que les immobilisations incorporelles à durée indéfinie ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. Les profits ou pertes à la sortie des immobilisations incorporelles sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation.

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

m) Immobilisations incorporelles (suite)

La durée de service estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée s'établit comme suit :

Droits fonciers	50 ans
Droits relatifs à l'eau d'une durée déterminée	7 à 100 ans
Logiciels	5 à 15 ans
Autres droits contractuels	
Ententes visant des apports de capital	45 ans
Contrats d'achat d'électricité (« CAE »)	15 ans
Coûts contractuels différés	15 ans

n) Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain ou un immeuble détenu à des fins autres que son utilisation pour les activités d'exploitation de la Société. La Société détient des immeubles de placement en vue de l'expansion éventuelle du réseau de prestation des services ou comme immeuble administratif excédentaire. Les immeubles de placement sont évalués au coût majoré des coûts de transaction, et les immeubles de placement amortissables ont une durée d'utilité estimée allant de 25 ans à 50 ans. Tout profit ou perte résultant de la vente d'un immeuble de placement est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat net.

o) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant si cela s'impose, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier (ou d'une UGT). Une UGT désigne le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe une indication de dépréciation, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'un actif non financier excède de manière significative sa valeur recouvrable, l'écart est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (c'est-à-dire certains droits relatifs à l'eau) et les actifs en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation (au sein de leur UGT respective) au moins une fois l'an et chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Pour établir la valeur recouvrable de l'actif d'une UGT, la Société détermine sa valeur d'utilité, en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs par application d'un taux d'actualisation qui reflète les variations de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif de l'UGT. Le taux d'actualisation estimé et utilisé par la direction correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les valeurs finales sont prises en compte dans le cadre de la détermination du calcul de la valeur d'utilité par la direction et elles s'appuient sur une approche fondée sur les multiples du bénéfice faisant intervenir le taux de capitalisation final.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure n'existe plus ou a diminué. Si une telle indication existe, cette perte est reprise et la valeur recouvrable est rétablie si un changement dans le potentiel de service estimé a eu lieu. La valeur comptable qui fait suite à une reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été inscrite (déduction faite de l'amortissement) si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée antérieurement.

Les mesures d'indemnisation de la dépréciation d'actifs non financiers, comme les recouvrements d'assurance, sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises et elles ne font pas l'objet d'une compensation au titre du coût de restauration, d'achat ou de construction d'actifs de remplacement.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

p) Avantages du personnel futurs

i) Régimes de retraite

La Société fournit à ses employés des prestations de retraite par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (le « Régime », « OMERS »). OMERS est un régime de retraite interentreprises établi pour les employés des municipalités, des conseils locaux, des services publics et des conseils scolaires de l'Ontario. Le Régime est un régime de retraite à prestations déterminées, financé à parts égales au moyen des cotisations des employeurs et des employés participants, ainsi que par les revenus de placement du Régime.

Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, la Société ne peut le comptabiliser comme tel puisqu'elle ne dispose pas d'assez d'informations pour permettre la répartition des actifs et des passifs du Régime entre les différents employeurs qui y contribuent. Par conséquent, la Société le comptabilise comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations à payer en raison des services rendus par les salariés sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées à titre de charges d'exploitation. La Société partage les risques actuariels des autres entités participantes au régime, et ses cotisations futures peuvent donc être accrues en raison de pertes actuarielles provenant des autres entités participantes. En outre, les cotisations de la Société pourraient être accrues si d'autres entités se retirent du régime.

CHLP est le promoteur du régime de retraite des employés d'Hydro Chaudière S.E.C. et des employeurs participants (le « régime de retraite Hydro Chaudière »), régime qui offre des prestations de retraite à certains des employés de la Société. Le régime de retraite Hydro Chaudière est comptabilisé comme suit :

- Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus par une compagnie d'assurance et sont évalués à leur juste valeur, laquelle est calculée comme suit : les placements dans des fonds d'obligations, des fonds d'actions et d'autres fonds de placement sont évalués d'après les valeurs par part fournies par le gestionnaire de fonds, lesquelles reflètent la quote-part du fonds dans l'actif net sous-jacent à la juste valeur établie en fonction des cours de clôture fournis par des courtiers en valeurs mobilières canadiens, et les placements à court terme sont évalués au coût, compte tenu des intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les obligations au titre des prestations définies du régime de retraite Hydro Chaudière sont déterminées en fonction des prestations futures prévues actualisées selon les taux d'intérêt du marché pour les titres d'emprunt de qualité supérieure dont les flux de trésorerie concordent avec le montant des prestations prévues et le moment où elles devraient être versées.
- Le coût des pensions gagnées par les employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations que fait la direction de la croissance des salaires, de l'âge de la retraite et de l'espérance de vie.
- La charge au titre des prestations définies est présentée au titre des avantages du personnel au poste « Résultat net » à l'état consolidé du résultat net et elle comprend, selon le cas, le coût estimatif des avantages du personnel liés aux services rendus pour l'exercice considéré, le coût financier, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière, les modifications du régime, les compressions, les autres frais d'administration liés aux régimes de retraite et les profits et pertes sur règlement, le cas échéant. Le coût des services rendus, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et le coût financier sont calculés par application du taux d'actualisation ayant servi à évaluer l'obligation au titre du régime à l'ouverture de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

p) Avantages du personnel futurs (suite)

i) Régimes de retraite (suite)

- Les réévaluations des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées dans les autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat global et elles découlent des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies, l'écart entre le rendement réel (déduction faite des coûts liés à la gestion des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière) et les produits d'intérêts sur les actifs du régime, s'il y a lieu. Les principales hypothèses relatives au régime de retraite Hydro Chaudière sont évaluées et révisées au besoin.
- Le coût des services passés est inclus dans le coût du régime de retraite Hydro Chaudière pour l'exercice au cours duquel il survient.

La juste valeur des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière est déduite de l'obligation au titre des prestations définies. Le montant net est comptabilisé comme actif au titre des prestations définies ou passif au titre des prestations définies.

ii) Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société comprennent une couverture d'assurance-vie, une prestation forfaitaire de retraite et d'autres avantages. Certains employés continuent de bénéficier de ces avantages à la fin de leur service actif.

Les charges au titre des avantages du personnel futurs sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les employés rendent des services.

Les avantages du personnel futurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus durant l'exercice sont calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont fondés sur des hypothèses qui reflètent la meilleure estimation de la direction. Le coût des services rendus durant l'exercice est égal à la valeur actuarielle actualisée des prestations attribuées en fonction des services rendus des employés durant cet exercice. Les gains et pertes actuariels résultant d'une situation différente de celle qui était prévue ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Cependant, dans le cas d'Hydro Ottawa, ces montants sont reclassés dans le solde débiteur de comptes réglementaires, comme l'autorise la CEO.

iii) Avantages du personnel

La Société offre des avantages du personnel à court terme comme une assurance salaire, une assurance emploi, des congés à court terme rémunérés, des congés de maladie et une assurance soins médicaux et dentaires. Ces avantages sont comptabilisés lorsque les services connexes sont rendus et leur valeur n'est pas actualisée. Les avantages du personnel à court terme sont comptabilisés à titre de charge, sauf s'ils peuvent être inscrits à l'actif au titre du coût d'une immobilisation corporelle ou incorporelle. Un passif est inscrit au titre des avantages du personnel à court terme non payés, le cas échéant, relativement aux services rendus pour la période écoulée.

La Société comptabilise un passif au titre du coût prévu des congés de maladie accumulés non acquis à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La Société présente son obligation au titre des congés de maladie accumulés non acquis en tant que passif non courant puisqu'elle ne prévoit pas devoir régler l'ensemble des congés de maladie dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

q) Dépôts de garantie des clients

Les dépôts de garantie des clients représentent les montants perçus auprès des clients non résidentiels pour garantir le paiement de leurs factures d'électricité et la bonne exécution des obligations en matière de construction. Les dépôts de garantie des clients visant à garantir le paiement des factures d'électricité comprennent les intérêts connexes qui sont dus aux clients. Les dépôts qui devraient être remboursés aux clients au cours du prochain exercice sont comptabilisés à titre de passif à court terme et sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

r) Provisions et éventualités

La Société comptabilise des provisions lorsqu'elle a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet est significatif, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres au passif.

L'évaluation de la probabilité des événements éventuels exige que la direction exerce son jugement quant à la probabilité de l'exposition à une perte potentielle. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un actif éventuel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. Toutefois, un actif éventuel est présenté lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

s) Produits différés

Dans certaines situations, une aide sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et comptabilisés dans les produits des activités ordinaires conformément à ce qui est énoncé à la note 3 e) v). En outre, les frais de montage de prêt reçus par la Société sont traités comme des produits différés et amortis dans les produits sur la durée du prêt connexe.

t) Frais d'émission de titres d'emprunt

Les frais d'émission de titres d'emprunt qui sont externes, directs et différentiels dans le cadre de ses placements de débetures et d'obligations sont déduits du produit de l'émission des titres d'emprunt et amortis sur la durée de vie de l'instrument connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

u) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si un contrat est un contrat de location ou s'il en contient un en déterminant si ce contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

i) En qualité de preneur

À titre de preneur, la Société comptabilise les contrats de location comme des actifs au titre de droits d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués initialement au coût et, par la suite, au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût initial de l'actif au titre du droit d'utilisation équivaut au montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, majoré des coûts initiaux engagés pour mettre les actifs en service. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

u) Contrats de location (suite)

i) En qualité de preneur (suite)

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements au titre de la location qui n'ont pas été effectués à la date de début. Les paiements de loyers sont actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Société qui reflète la capacité de cette dernière à emprunter de l'argent pour une durée similaire, pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif sous-jacent ou un titre similaire dans un environnement économique similaire. Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de l'obligation locative.

Les obligations locatives sont ensuite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la Société de la somme qu'elle s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsque la Société réévalue sa décision d'exercer une option d'achat, une option de prolongation ou une option de résiliation. Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro. Les paiements en vertu des obligations locatives sont ventilés entre la charge financière et une réduction du solde de l'obligation locative.

Si la Société a la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif au titre du droit d'utilisation avant la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur sa durée d'utilité selon le mode linéaire. Dans le cas contraire, l'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif. La durée d'un contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les coûts directs initiaux engagés avant le début du contrat de location ne sont pas dépréciés.

Les paiements versés aux termes des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et des contrats de location de faible valeur sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation sur la durée des contrats de location à l'état consolidé du résultat net.

ii) En qualité de bailleur

Les contrats de location dans le cadre desquels la Société assume tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés comme des contrats de location-financement. La Société détient un contrat de location en tant que bailleur relatif à des terrains et à des bâtiments. Selon les modalités du contrat de location, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ne sont pas transférés au preneur et, par conséquent, le contrat de location a été classé comme un contrat de location simple. Les loyers tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location applicable.

v) Stocks

Les stocks se composent des matériaux et des fournitures utilisés aux fins de l'installation et de l'entretien des lampadaires dans le cadre des services aux entreprises fournis par la Société. Les stocks sont évalués à la moyenne pondérée des coûts variables ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Selon la méthode du coût moyen pondéré, le coût de chaque élément est déterminé à partir de la moyenne pondérée du coût d'éléments similaires au début d'une période et du coût d'éléments similaires achetés au cours de la période. La valeur nette de réalisation s'entend du prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente applicables, le cas échéant.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

4. DÉBITEURS

	2021 \$	2020 \$
Créances liées à des contrats conclus avec des clients		
Créances liées à l'électricité	61 058	64 846
Créances non facturés liés à l'électricité	76 300	79 710
Créances liées à la SIERE	14 694	27 615
Créances clients et autres débiteurs	10 679	10 730
Montants à recevoir de parties liées (note 28)	12 381	21 138
Moins : la correction de valeur pour pertes [note 19 c)]	(3 139)	(3 992)
	171 973	200 047
Créances liées à d'autres sources		
Conservation et gestion de la demande	117	1 958
Taxes de vente à recevoir	392	1 796
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	18	–
Produit d'assurance à recouvrer - inondations (note 21)	–	2 978
	172 500	206 779

En 2021, la Société a reçu les paiements définitifs de 2 708 \$ et de 432 \$ au titre du règlement de sa réclamation d'assurance des biens et de sa réclamation d'assurance pour interruption d'activité, respectivement.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES

Les informations sur les soldes réglementaires de la Société se présentent comme suit :

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2020 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2021 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	752	2 654	(1 588)	(127)	1 691
Écarts liés au règlement	1 à 5	10 309	16 776	–	(13 632)	13 453
Facteur Y des installations	-	321	(321)	–	–	–
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	2 255	3 306	–	–	5 561
Mécanisme d'ajustement pour pertes de produits	1 à 5	3 576	(2 609)	–	–	967
Perte à la sortie d'actifs	1 à 5	3 934	–	–	(3 934)	–
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	48 868	12 992	–	–	61 860
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	10 967	(1 767)	–	(6 358)	2 842
		80 982	31 031	(1 588)	(24 051)	86 374
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 920	10 396	(2 601)	(127)	9 588
Écarts liés au règlement	1 à 5	16 642	9 840	–	(13 632)	12 850
MPB	1 à 5	5 510	(3 384)	–	–	2 126
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	–	4 270	–	(3 934)	336
Profit sur la vente d'anciennes installations	-	2 152	(2 152)	–	–	–
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	11	1	–	–	12
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	7 587	(826)	–	(6 358)	403
		33 822	18 145	(2 601)	(24 051)	25 315

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2019 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2020 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1	521	4 341	(4 017)	(93)	752
Écarts liés au règlement	1 à 5	4 941	5 368	–	–	10 309
Facteur Y des installations	1	2 592	(2 271)	–	–	321
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	1 250	1 005	–	–	2 255
Mécanisme d'ajustement pour pertes de produits	1 à 5	4 536	(960)	–	–	3 576
Perte à la sortie d'actifs	1 à 5	3 601	333	–	–	3 934
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	38 059	10 809	–	–	48 868
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	3 169	7 835	–	(37)	10 967
		58 669	26 460	(4 017)	(130)	80 982
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1	1 751	4 176	(3 914)	(93)	1 920
Écarts liés au règlement	1 à 5	10 753	5 889	–	–	16 642
MPB	1 à 5	3 774	1 736	–	–	5 510
Profit sur la vente d'anciennes installations	1	2 152	–	–	–	2 152
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	6	5	–	–	11
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	3 278	4 346	–	(37)	7 587
		21 714	16 152	(3 914)	(130)	33 822

1) Les autres variations représentent les reclassements des soldes.

2) Le solde fait l'objet d'une reprise au titre des différences temporaires lors de la comptabilisation des actifs d'impôt différé [note 3 h)].

Plus de précisions et des descriptions ayant trait aux soldes débiteurs et créditeurs de comptes réglementaires susmentionnés sont présentées aux notes 3 d) des présents états financiers consolidés.

Le 25 mars 2020, la CEO a créé le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19 en reconnaissance du fait que les distributeurs devront engager des coûts supplémentaires et subir des pertes de revenus en raison de la pandémie de COVID-19. Le 17 juin 2021, la CEO a publié son rapport final sur le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19, qui décrit les critères de recouvrabilité des coûts et des pertes de revenus en raison de la pandémie. Après avoir examiné le rapport final, la direction a déterminé que la Société ne respectait pas le critère d'examen des ressources établi par la CEO et, par conséquent, elle n'a inscrit aucun solde dans le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19 au 31 décembre 2021.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et ouvrages \$	Distribution \$	Production et autre \$	Actifs en cours de construction \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2019	263 965	1 134 252	267 047	199 115	1 864 379
Entrées, déduction faite des virements	9 624	108 308	12 287	16 569	146 788
Entrées liées aux projets de remise à niveau, déduction faite des virements	17 678	–	57 525	(22 006)	53 197
Sorties	(912)	(1 760)	(3 938)	–	(6 610)
Écarts de change	(625)	–	(881)	188	(1 318)
Solde au 31 décembre 2020	289 730	1 240 800	332 040	193 866	2 056 436
Entrées, déduction faite des virements	8 583	129 545	11 784	(669)	149 243
Entrées liées aux projets de remise à niveau, déduction faite des virements	14 369	–	112 403	(115 664)	11 108
Sorties	(154)	(2 289)	(1 617)	–	(4 060)
Écarts de change	(81)	–	(176)	–	(257)
Solde au 31 décembre 2021	312 447	1 368 056	454 434	77 533	2 212 470
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2019	(18 338)	(171 287)	(52 865)	–	(242 490)
Amortissement	(7 272)	(39 331)	(16 103)	–	(62 706)
Sorties	461	623	958	–	2 042
Écarts de change	161	–	114	–	275
Solde au 31 décembre 2020	(24 988)	(209 995)	(67 896)	–	(302 879)
Amortissement	(6 045)	(41 558)	(14 070)	–	(61 673)
Sorties	127	804	1 573	–	2 504
Écarts de change	14	–	46	–	60
Solde au 31 décembre 2021	(30 892)	(250 749)	(80 347)	–	(361 988)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2020	264 742	1 030 805	264 144	193 866	1 753 557
Au 31 décembre 2021	281 555	1 117 307	374 087	77 533	1 850 482

Au 31 décembre 2021, les terrains, bâtiments et ouvrages et la production et autre comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation de 4 754 \$ (2 191 \$ en 2020) ayant des durées résiduelles allant de 12 à 20 ans qui étaient composés d'un coût de 5 246 \$ (2 626 \$ en 2020) et de l'amortissement cumulé de 492 \$ (435 \$ en 2020).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Le 13 février 2020, la Société a achevé en grande partie le projet de remise à niveau important de sa centrale électrique de CHLP North, ce qui a donné lieu à la décomposition de plusieurs actifs précédemment comptabilisés dans les actifs en cours de construction, au début de l'amortissement de ces actifs et à la cessation de l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt.

Le 9 mai 2021, la Société a achevé en grande partie un projet de remise à niveau important de sa centrale électrique de Hull Energy LP, ce qui a donné lieu à la décomposition de plusieurs actifs précédemment comptabilisés dans les actifs en cours de construction, au début de l'amortissement de ces actifs et à la cessation de l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût des immobilisations corporelles, des coûts d'emprunt de 2 404 \$ (4 954 \$ en 2020). Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2021 a été de 3,2 % (3,4 % en 2020).

Au cours de l'exercice précédent, la Société a radié des immobilisations corporelles d'un montant de 3 100 \$ en raison de changements dans la portée du projet de remise à niveau de Hull Energy LP, le montant radié ayant été porté aux frais généraux et frais d'administration dans les charges d'exploitation.

La Société a conclu des transactions hors trésorerie qui ont été exclues du tableau des flux de trésorerie, comme l'indique la note 24. En outre, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 22 072 \$ (18 350 \$ en 2020) proviennent de promoteurs, et le passif directement lié à ce montant est inclus dans les produits différés.

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2019	61 635	67 324	38 007	11 996	178 962
Entrées, déduction faite des virements	6	9 542	2 986	23 465	35 999
Écarts de change	(495)	(7)	–	(12)	(514)
Sorties	–	(4 192)	–	–	(4 192)
Solde au 31 décembre 2020	61 146	72 667	40 993	35 449	210 255
Entrées, déduction faite des virements	2	3 039	34 711	(15 547)	22 205
Écarts de change	(105)	(2)	–	(1)	(108)
Sorties	(3)	–	–	–	(3)
Solde au 31 décembre 2021	61 040	75 704	75 704	19 901	232 349

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 décembre 2019	(11 341)	(39 796)	(2 847)	–	(53 984)
Amortissement	(3 636)	(5 999)	(1 338)	–	(10 973)
Écarts de change	314	28	–	–	342
Sorties	–	4 192	–	–	4 192
Solde au 31 décembre 2020	(14 663)	(41 575)	(4 185)	–	(60 423)
Amortissement	(1 741)	(6 198)	(1 079)	–	(9 018)
Écarts de change	39	2	1	–	42
Sorties	1	–	–	–	1
Solde au 31 décembre 2021	(16 364)	(47 771)	(5 263)	–	(69 398)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2020	46 483	31 092	36 808	35 449	149 832
Au 31 décembre 2021	44 676	27 933	70 441	19 901	162 951

Les autres droits contractuels s'entendent des ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts (« ententes relatives aux apports de capital ») qui régissent la construction par Hydro One Networks Inc. (« HONI ») de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa, compte tenu de la croissance de la charge d'électricité anticipée. Chaque entente relative aux apports de capital est d'une durée de 25 ans. Toutes les modalités des ERRC respectent le *Code des réseaux de transport* (le « Code ») publié par la CEO. Au 31 décembre 2021, les actifs en cours de développement sont essentiellement composés des coûts de contribution liés au raccordement des lignes en lien avec une nouvelle centrale de distribution d'électricité.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût de l'actif des coûts d'emprunt de 1 255 \$ (668 \$ en 2020) inscrits au titre des immobilisations corporelles. Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2021 a été de 3,2 % (3,4 % en 2020).

Au cours de l'exercice précédent, la Société avait cédé des logiciels informatiques entièrement amortis qui n'étaient plus utilisés ayant un coût de 4 192 \$.

Une part importante des droits relatifs à l'eau à durée indéterminée de la Société (73 % ou 16 941 \$) découle d'un contrat de location datant de 1889 avec Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »). Ce contrat accorde à deux UGT de la Société des droits relatifs à l'eau de la rivière des Outaouais à la hauteur des chutes de la Chaudière soit l'UGT CHLP (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 9 575 \$) et l'UGT CHLP North (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 7 366 \$), lesquels droits sont renouvelables tous les 21 ans à perpétuité. La Société conserve également les droits relatifs à l'eau à durée indéterminée (27 % ou 6 202 \$ US convertis en \$ CA) visant deux de ses centrales hydroélectriques d'EONY, droits qui découlent de contrats conclus avec la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (la « FERC »). Les licences accordées par la FERC sont d'une durée indéterminée, car la Société a été dûment exemptée de devoir se qualifier à nouveau pour obtenir ces licences vu l'ampleur des centrales.

Les tests de dépréciation annuels auxquels la Société soumet les UGT CHLP et CHLP North sont fondés sur le calcul de la valeur d'utilité. Les calculs de la valeur d'utilité effectués par la direction, qui font l'objet de certaines estimations tel qu'il est décrit à la note 2 d) v), sont fondés sur l'actualisation des entrées de trésorerie futures attendues aux termes du contrat d'offre standard de 40 ans de chacune des UGT, alors que les sorties de trésorerie sont fondées sur l'expérience de la direction et les données fournies par des tiers, compte tenu du coût estimé pour mener à bien les projets de remise en état. La principale hypothèse aux fins de tous les calculs de la valeur d'utilité a été le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») de 3,8 % (3,6 % en 2020).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Le test de dépréciation que la Société a effectué au 31 décembre 2021 à la lumière des circonstances présentées à la note 2 d) ix) était fondé sur le calcul de la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité effectué par la direction était fondé sur les prévisions, établies par suite d'une consultation avec des tiers, des prix de l'énergie à New York et des produits supplémentaires. Les autres hypothèses clés retenues dans le calcul de la valeur d'utilité comprenaient un taux d'actualisation par l'intermédiaire d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de 6,1 % (6,1 % en 2020), un taux d'inflation aux États-Unis de 2,3 % (2,3 % en 2020) et un taux de capitalisation final de 6,2 % (4,6 % en 2020). La production historique et les plans d'investissement et d'entretien futurs constituaient également des hypothèses importantes dans l'analyse de la valeur d'utilité. Après avoir effectué son test de dépréciation, la direction a conclu que la valeur recouvrable de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable des actifs de production d'électricité susmentionnés. Selon le calcul de la valeur d'utilité de l'exercice précédent de la Société, effectué dans les mêmes circonstances, la valeur d'utilité était inférieure à la valeur comptable au 31 décembre 2020 d'un montant négligeable, qui est inclus dans les montants comparatifs des immobilisations corporelles et incorporelles dans les états financiers consolidés.

8. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Valeur comptable nette à l'ouverture de l'exercice	4 659	4 262
Entrées	53	523
Sorties	—	(4)
Amortissement	(96)	(122)
Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice	4 616	4 659

La juste valeur des immeubles de placement se chiffre à 7 689 \$. La juste valeur est fondée sur la dernière évaluation de Municipal Property Assessment Corporation datée du 5 mai 2021.

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

a) Sommaire des participations dans des coentreprises

	2021	2020
	\$	\$
Moose Creek LP (50,05 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	5 675	5 240
Quote-part du bénéfice	517	435
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	6 192	5 675

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

a) Sommaire des participations dans des coentreprises (suite)

	2021	2020
	\$	\$
PowerTrail (60 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	4 585	4 953
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'impôt	263	337
Dividendes reçus	(180)	(720)
Autres éléments d'ajustement liés au bénéfice	–	15
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	4 668	4 585
Zibi Community Utility LP (50 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	8 877	5 080
Dépenses en immobilisations	500	4 055
Quote-part de la perte	(12)	(258)
Autres éléments d'ajustement liés à la perte	30	–
Élimination du profit lié à la vente du secteur en aval	(127)	–
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	9 268	8 877
Total des participations dans des coentreprises	20 128	19 137

b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net

	2021	2020
	\$	\$
Moose Creek LP		
Actifs courants	1 021	1 002
Actifs non courants	12 378	12 110
Total des actifs	13 399	13 112
Passifs courants	785	1 103
Passifs non courants	–	428
Total des passifs	785	1 531
Produits des activités ordinaires	3 717	3 648
Bénéfice net	1 033	869

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net (suite)

	2021	2020
	\$	\$
PowerTrail		
Actifs courants	999	1 325
Actifs non courants	9 896	10 026
Total des actifs	10 895	11 351
Passifs courants	440	1 114
Passifs non courants	2 364	2 283
Total des passifs	2 804	3 397
Produits des activités ordinaires	3 554	3 647
Bénéfice net	437	561
Zibi Community Utility LP		
Actifs courants	3 912	5 830
Actifs non courants	35 519	16 376
Total des actifs	39 431	22 206
Passifs courants	3 059	2 240
Passifs non courants	17 586	2 225
Total des passifs	20 645	4 465
Produits des activités ordinaires	615	430
Perte nette	(24)	(515)

c) Facilité de crédit

PowerTrail maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Par ailleurs, Power Trail continue de maintenir une facilité de crédit de 200 \$ (200 \$ en 2020) pour fournir des lettres de crédit de soutien en faveur de la SIERE. Au 31 décembre 2021, PowerTrail avait prélevé un montant de 133 \$ (133 \$ en 2020) sous forme de lettres de crédit de soutien et n'avait aucun solde impayé sur cette ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant en 2020). Les deux facilités prévoient des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris une clause restrictive visant à maintenir une valeur nette des immobilisations corporelles de 1 000 \$. Au 31 décembre 2021, PowerTrail respectait ces clauses restrictives habituelles.

Moose Creek LP maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2021, Moose Creek LP n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant en 2020). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2021, Moose Creek LP respectait ces clauses restrictives habituelles.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

10. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES

	2021 \$	2020 \$
Billet de Moose Creek LP, 6,0 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2025	215	391
Billet de la ville d'Ottawa, 3,0 %	19	11 058
Prêt à Zibi Community Utility LP, 4,31 %, échéant le 18 février 2041	15 741	–
	15 975	11 449
Moins la partie courante	(234)	(8 457)
	15 741	2 992

a) Moose Creek LP

Le billet à recevoir de Moose Creek LP consiste en un billet non garanti d'une durée de 10 ans, prévoyant des remboursements trimestriels de capital et d'intérêts réunis. Les paiements futurs de capital et d'intérêts sur les billets à recevoir s'élevaient à 220 \$ en 2022.

b) Ville d'Ottawa

La Société est partie à deux ententes avec la Ville d'Ottawa (la « Ville ») en lien avec la fourniture de services liés aux lampadaires. Sur une période estimative de six ans à compter de la date de signature des ententes en février 2016, la Société a pour mandat de convertir d'anciens lampadaires aux ampoules DEL (le « contrat de conversion ») et d'assurer les services d'entretien de l'ensemble des anciens lampadaires et des lampadaires à ampoules DEL (le « contrat d'entretien »).

Alors que les paiements trimestriels exigibles au titre du contrat d'entretien sont effectués selon des conditions standard de 30 jours, les montants relatifs au contrat de conversion sont facilités par un billet ouvert à long terme portant intérêt à un taux fixe de 3 %. Les montants facturés à la Ville dans le cadre du contrat de conversion sont ajoutés au billet à recevoir au fur et à mesure que les travaux progressent vers leur achèvement final. Comme le stipule le contrat de conversion, la Ville doit verser à la Société des paiements trimestriels en fonction des économies liées à l'électricité, à l'entretien et aux dépenses d'investissement que la Ville a réalisées grâce aux lampadaires utilisant des ampoules DEL plus efficaces installés à ce jour, jusqu'à ce que le billet soit remboursé en totalité. De l'encours total du billet à recevoir au 31 décembre 2021, une tranche de néant représente les travaux en cours facturés au début de 2022 (152 \$ facturés au début de 2021 en 2020). La Société estime qu'un montant de 19 \$ sera remboursé en 2022.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait des stocks de 1 208 \$ (1 292 \$ en 2020) relativement aux contrats de conversion et d'entretien des lampadaires de la Ville d'Ottawa. Au cours de l'exercice, la Société a passé en charges des stocks de 2 026 \$ (1 061 \$ en 2020) à titre de coûts des produits vendus, montant qui est inclus dans les coûts d'exploitation.

c) Zibi Community Utility LP

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus de la Fédération canadienne des municipalités (la « FCM ») à sa coentreprise pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par ZCU. L'accord reprend les modalités de l'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM dont il est question à la note 15, et il permet à ZCU d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, ce prêt étant remboursable sur une période de 20 ans, et de recevoir une subvention non remboursable fondée sur le total des charges engagées admissibles pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,31 %, a été émis à ZCU le 18 février 2021, et affichait un solde impayé de 15 741 \$ au 31 décembre 2021 (néant au 31 décembre 2020). Les paiements d'intérêts sont exigibles semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements du principal commençant 36 mois après le versement de la dernière tranche du prêt et se terminant le 18 février 2041.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

10. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES (SUITE)

c) Zibi Community Utility LP (suite)

En outre, l'accord miroir prévoit une commission de montage de prêt payable par ZCU à la Société à un taux annuel de 1,1 % sur le montant en principal initial du prêt. Au 31 décembre 2021, la Société avait reçu des commissions de montage de 900 \$ (néant au 31 décembre 2020), lesquelles sont comprises dans les produits différés comme il est indiqué à la note 13 et amorties sur la durée du prêt.

11. EMPRUNTS À COURT TERME

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé sa facilité de crédit pour un montant de 441 000 \$ et de 200 \$ US au 31 décembre 2021 (340 750 \$ et 200 \$ US en 2020). La facilité est structurée en trois types de crédit disponible et comprend une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 440 000 \$ (340 000 \$ en 2020), qui vient à échéance le 1^{er} août 2024, ainsi que des facilités de carte de crédit commerciale de 1 000 \$ et de 200 \$ US (750 \$ et 200 \$ US en 2020). Les lignes de crédit d'exploitation renouvelables sont engagées et non garanties et peuvent être utilisées pour des prêts au taux préférentiel, des acceptations bancaires, des lettres de crédit ou des émissions de garanties bancaires et pour soutenir le programme de papier commercial de la Société. La facilité de crédit est assortie des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris un ratio d'endettement qui ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital et une clause de sûreté négative interdisant de grever les actifs de la Société, d'Hydro Ottawa ou d'Énergie Ottawa, sauf dans les cas où la facilité de crédit le permet.

En 2021, la Société a lancé un programme de papier commercial permettant l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 400 000 \$ à diverses échéances d'au plus un an. Le produit de l'émission de papier commercial sert à financer les besoins généraux de la Société. Le programme de papier commercial est soutenu par la facilité de crédit de la Société et réduit la capacité de la facilité de crédit, à tout moment, par le montant total du papier commercial émis et en cours. Les emprunts contractés aux termes du programme de papier commercial portent intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission et comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,52 % au cours de l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, le papier commercial en cours de la Société s'élevait à 190 000 \$ (néant en 2020) et la date d'échéance était le 7 janvier 2022.

Au 31 décembre 2021, la Société avait prélevé un montant de 28 850 \$ (15 300 \$ en 2020) sous forme d'avances directes sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable et un montant de néant (210 000 \$ et 340 000 \$ en 2020) sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 440 000 \$.

Au 31 décembre 2021, la Société a prélevé 10 672 \$ (14 738 \$ en 2020) sur ses facilités sous forme de lettres de crédit de soutien. Les prélèvements sont les suivants : une lettre de crédit de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2020) pour couvrir l'obligation complémentaire de prudence, comme il est décrit à la note 26; une lettre de crédit de 538 \$ (538 \$ en 2020) en faveur du Bureau du Receveur général du Canada pour le compte de Pêches et Océans Canada liée à la centrale électrique des chutes de la Chaudière; et une lettre de crédit de 134 \$ (néant en 2020) en faveur de Sa Majesté la Reine pour le compte de ZCU.

La lettre de crédit de soutien de CHLP de 4 200 \$ au 31 décembre 2020 émise en faveur de Compagnie Trust BNY du Canada en lien avec le montant de réserve pour le service de la dette en vertu de l'acte de fiducie daté du 7 septembre 2016 a été annulée par le bénéficiaire au cours de l'exercice, car le montant de réserve pour le service de la dette est maintenant financé en trésorerie, comme il est décrit à la note 15. Aucun montant n'a été prélevé sur cette lettre de crédit au cours de l'exercice précédent.

Le 14 octobre 2021, FCSEC a conclu une nouvelle facilité de fonds de roulement d'une durée de 3 ans de 14 526 \$ pour financer ses besoins en fonds de roulement ou les exigences de l'acte de fiducie en matière de lettres de crédit de FCSEC, de CHLP North et de Hull Energy LP. Les emprunteurs peuvent prélever des fonds sur cette facilité au moyen de prêts au taux préférentiel, d'acceptations bancaires ou d'émissions de lettres de crédit. Au cours de 2021, conformément aux modalités de l'acte de fiducie de CFLP, des lettres de crédit de soutien ont été émises relativement à la réserve pour le service de la dette décrite à la note 15, d'un montant de 5 120 \$ (néant au 31 décembre 2020), aux réserves pour réparations majeures de CHLP North et de Hull Energy LP, d'un montant de 520 \$ et de 1 040 \$, respectivement, et à la réserve de partage de la production excédentaire de CHLP North, d'un montant de 3 050 \$, laquelle a été financée en trésorerie au cours de l'exercice, comme il est décrit à la note 15, et était en cours de résiliation. Au 31 décembre 2021, aucun emprunt direct n'était en cours et un montant de 7 846 \$ était disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

12. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
	\$	\$
Achats d'électricité à payer	80 154	91 412
Comptes fournisseurs et charges à payer	51 798	49 811
Dépôts de garantie des clients	38 617	35 492
Soldes créditeurs des clients	13 046	13 000
Retenues de garantie au titre de la construction : projets de remise à niveau	–	5 101
Intérêts courus sur la dette à long terme	8 068	7 839
Montants à payer à des parties liées (note 28)	456	372
	192 139	203 027

En 2019, la Société a effectué un calcul d'ajustement relativement à une de ses ententes portant sur le recouvrement des coûts avec HONI dont il est question à la note 26. La Société a déterminé qu'elle était dans l'obligation de combler un manque à gagner et a donc constitué une provision de 2 200 \$. Depuis lors, la Société a eu d'autres discussions avec HONI et, par conséquent, la Société a raffiné son calcul d'ajustement et a augmenté la provision de 1 200 \$ pour la faire passer à 3 400 \$, cette provision étant incluse dans les créditeurs et charges à payer.

13. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2021	2020
	\$	\$
Apports de capital provenant de la clientèle	97 557	84 773
Apports de capital provenant des promoteurs	119 474	89 907
Commission de montage de prêt reçue [note 10 c)]	900	–
Commission de montage de prêt comptabilisée en résultat [note 10 c)]	(39)	–
	217 892	174 680
Autres produits différés	120	–
	218 012	174 680

14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

a) Régimes de retraite

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les cotisations versées par la Société aux termes du OMERS ont totalisé 6 538 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (6 650 \$ en 2020). La Société fournit également des prestations de retraite à certains employés par l'entremise du régime de retraite Hydro Chaudière.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS (SUITE)

a) Régimes de retraite (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un complément d'information sur le régime de retraite Hydro Chaudière.

i) Obligation au titre des prestations définies

	2021	2020
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 725	7 288
Coût des services rendus au cours de l'exercice	136	136
Coût financier	215	224
Prestations versées	(299)	(358)
Cotisations des employés	76	67
(Gain actuariel) perte actuarielle	(685)	1 368
Solde à la clôture de l'exercice	8 168	8 725

ii) Actifs du régime

	2021	2020
	\$	\$
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	7 522	7 021
Intérêts créditeurs	187	219
Cotisations de l'employeur	262	283
Prestations versées	(299)	(358)
Charges autres que de placement	(91)	(80)
Cotisations des employés	76	67
Gain actuariel (perte actuarielle)	(95)	370
Juste valeur à la clôture de l'exercice	7 562	7 522

iii) Situation de capitalisation

	2021	2020
	\$	\$
Passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(1 203)	(267)
Variation du passif net au titre des prestations définies	597	(936)
Passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(606)	(1 203)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS (SUITE)

a) Régimes de retraite (suite)

Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus et gérés par un dépositaire indépendant et sont comptabilisés séparément dans le régime de retraite de la Société. La répartition des actifs est assujettie à des limites et à des exigences en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions particuliers, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change. En fonction de la juste valeur des actifs détenus au 31 décembre 2021, les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière étaient composés à 76,1 % (72,8 % en 2020) d'obligations canadiennes à revenu fixe, à 23,9 % (23,6 % en 2020) d'actions canadiennes et internationales et à 0 % (3,6 % en 2020) d'autres placements. Les placements du régime de retraite Hydro Chaudière étant principalement détenus et gérés par l'intermédiaire de fonds communs, ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Les avantages du personnel futurs du régime de retraite Hydro Chaudière sont calculés en fonction d'un taux de rémunération annuel de 2,0 % (2,0 % en 2020), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2020) et d'un taux d'actualisation de 3,0 % (2,5 % en 2020). Les évaluations comprennent également plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2021 et du 31 décembre 2020. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2018.

Les principales hypothèses actuarielles aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation et l'échelle salariale. L'analyse de sensibilité qui suit est fondée sur des variations raisonnables des hypothèses, prises isolément, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Une baisse de 1,0 % du taux d'actualisation ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 598 \$ ou 12,9 % (1 287 \$ ou 29,7 % en 2020), tandis qu'une hausse de 1,0 % de l'échelle salariale ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 76 \$ ou 1,6 % (248 \$ ou 6,1 % en 2020).

b) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre une couverture d'assurance-vie, de soins médicaux et dentaires à certains employés. Les avantages du personnel futurs sont calculés selon un rythme annuel de croissance de la rémunération de 2,0 % (2,0 % en 2020) et un taux d'actualisation de 3,0 % (2,5 % en 2020). Le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé devrait baisser de 6,8 % à 5,0 % et les coûts des soins dentaires devraient augmenter de 5,0 % par année. Les évaluations tiennent également compte de plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

L'information concernant les avantages complémentaires de retraite de la Société se présente comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	16 867	15 473
Coût des services rendus au cours de l'exercice	526	445
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies	338	578
Prestations versées	(839)	(776)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(1 267)	1 147
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	15 625	16 867

Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2021 et du 31 décembre 2020. À la suite de cet exercice, la Société a diminué le passif cumulé de 1 242 \$ (augmentation de 1 394 \$ en 2020).

Des variations significatives des hypothèses actuarielles concernant les taux d'actualisation, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires, les taux de mortalité et l'âge de la retraite pourraient se répercuter sur l'obligation au titre des prestations définies.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Débetures de premier rang non garanties		
Série 2006-1, 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	50 000	50 000
Série 2013-1, 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	150 000	150 000
Série 2015-1, 2,61 %, échéant le 3 février 2025	200 000	200 000
Série 2015-2, 3,64 %, échéant le 2 février 2045	175 000	175 000
Obligations décroissantes de premier rang garanties		
Série 2016-1, 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	203 802	203 802
Série 2019-1, 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	290 514	290 514
Billets à payer		
Emprunt, 3,91 %, échéant le 18 février 2041	15 741	–
	1 085 057	1 069 316
Moins la partie courante	(1 172)	–
Moins les frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(8 095)	(8 420)
	1 075 790	1 060 896

a) Débetures de premier rang non garanties

Les versements d'intérêts sur chacune des débetures susmentionnées sont exigibles semestriellement à terme échu en tranches égales. Les débetures sont assorties de clauses restrictives et de cas de défaut habituels, dont une clause restrictive selon laquelle le montant en capital des obligations financées consolidées ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital consolidée. Les versements d'intérêts sur ces débetures s'élèveront à 20 067 \$ par année entre 2022 et 2024, à 17 453 \$ en 2025 et à 14 839 \$ en 2026.

b) Obligations décroissantes de premier rang garanties

Des obligations vertes décroissantes de premier rang garanties de série 2019-1 (les « obligations de série 2019-1 ») d'un montant totalisant 290 514 \$ ont été émises pour le compte de Hull Energy LP et de CHLP North (les « propriétaires du projet de remise à niveau ») en 2019. Les obligations de série 2019-1 portent intérêt au taux de 3,53 % et viennent à échéance le 31 décembre 2059. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2024 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 43 577 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Des frais d'émission de titres d'emprunt de néant ont été déduits du produit de l'émission d'obligations au cours de l'exercice à l'étude (162 \$ en 2020).

Les obligations décroissantes de premier rang garanties de la Société (les « obligations de série 2016-1 ») portent intérêt au taux de 4,08 % et viennent à échéance le 31 mars 2057. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 30 570 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE À LONG TERME (SUITE)

b) Obligations décroissantes de premier rang garanties (suite)

Les obligations de série 2019-1 sont garanties par l'ensemble des actifs du projet de remise à niveau, les actifs de projet de Hull Energy LP et de CHLP North représentant respectivement 76,8 % et 23,2 % de la garantie. Le 31 décembre 2021, les propriétaires du projet ont atteint la date de libération du recours intégral conformément à l'acte de fiducie (c'est-à-dire la réalisation de l'exploitation commerciale, les homologations techniques, etc.), et la garantie du paiement du capital et des intérêts en cours au prorata pour le compte de chaque propriétaire de projet a été libérée par le fiduciaire et l'agent de garantie (BNY Trust Company of Canada). Les obligations de série 2016-1 sont garanties par une sûreté de premier rang grevant les actifs de CHLP.

Au cours de l'exercice précédent, FCSEC était tenue de maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) un montant équivalant aux intérêts et au principal des six prochains mois, financé selon la partie proportionnelle du compte de réserve pour le service de la dette de Chaudière North LP. En 2021, le compte de réserve pour le service de la dette a été entièrement capitalisé au moyen d'une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11.

Comme l'exige l'acte de fiducie applicable, CHLP doit maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette un montant égal aux six prochains mois d'intérêts et de principal et aux paiements exigibles aux termes des obligations. Au cours de l'exercice, CHLP a déposé un montant de 5 330 \$ (néant au 31 décembre 2020) dans le compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) pour remplacer une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11. CHLP a également maintenu, dans un compte de réserve aux fins de travaux d'entretien majeur, un montant qui couvre une partie des dépenses d'entretien majeur prévues au cours des trois prochaines années (2 400 \$ en 2021 et 2 600 \$ en 2020), qui est également classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé.

Au cours de l'exercice, CHLP North a déposé un montant de 3 050 \$ dans le compte de réserve de partage de la production excédentaire (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) conformément aux modalités de l'acte de fiducie et du contrat d'achat d'électricité applicable.

La Société est tenue de maintenir un ratio de couverture du service de la dette minimal, à la fois pour FCSEC et CHLP. Le ratio de couverture du service de la dette minimal de FCSEC et de CHLP correspond à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement des entités respectives (de la manière définie dans leurs actes de fiducie respectives), divisée par la partie courante des remboursements applicables de capital et d'intérêts exigibles jusqu'au début de la prochaine année civile. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière dont sont assorties les obligations de série 2019-1 et 2016-1, le cas échéant.

c) Billets à payer

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. L'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM permet à la Société d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans, en plus d'une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 3,91 %, a été consenti à la Société par la FCM le 18 février 2021, et présente un solde impayé de 15 741 \$ au 31 décembre 2021 (néant au 31 décembre 2020). Les paiements d'intérêts sont payables semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements de principal commençant 36 mois après la réception de la dernière tranche du prêt et se terminant le 18 février 2041. Les versements d'intérêts sur le prêt s'élèveront annuellement à 615 \$ entre 2022 et 2023, à 617 \$ en 2024, à 618 \$ en 2025 et à 594 \$ en 2026. Par ailleurs, la Société a reçu des fonds de subvention de 2 111 \$ (néant en 2020) de la FCM.

La Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus du prêt et des fonds de subventions susmentionnés de la FCM à sa coentreprise, comme il est indiqué à la note 10 c).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

16. AUTRES PASSIFS

	2021	2020
	\$	\$
Obligations locatives	1 730	1 836
Autres	26	198
	1 756	2 034

Les obligations locatives de la Société sont calculées en supposant que toutes les périodes de renouvellement applicables au gré de la Société seront exercées, et ont donc des durées de location comprises entre 2033 et 2040.

17. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion de capital sont comme suit :

- assurer un accès constant au financement pour maintenir et améliorer l'exploitation et l'infrastructure de la Société;
- veiller au respect des clauses restrictives des facilités de crédit et de la dette à long terme;
- arrimer la structure du capital d'Hydro Ottawa, filiale réglementée de la Société, au ratio d'endettement recommandé par la CEO.

Le capital de la Société se compose des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie	5 185	188 901
Papier commercial	190 000	–
Dette à long terme	1 076 962	1 060 896
Dette totale	1 272 147	1 249 797
Capitaux propres	507 295	480 224
Capital total	1 779 442	1 730 021

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, est réputée, selon la CEO, avoir une structure du capital comprenant 56 % de dette à long terme, 4 % de dette à court terme et 40 % de capitaux propres. La CEO utilise cette structure présumée uniquement comme base pour l'établissement des tarifs de distribution. De ce fait, la structure du capital réelle de la Société peut différer de la structure présumée par la CEO.

Au 31 décembre 2021, le ratio d'endettement de la Société, dont le calcul tient compte des lettres de crédit en cours, était de 71,5 % (72,2 % en 2020). La Société respecte toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à ses facilités de crédit et à sa dette à long terme.

La Société a atteint ses objectifs en matière de gestion du capital, et ceux-ci n'ont pas changé au cours de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

18. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, avec droit de vote, rachetables à un dollar l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans droit de vote, rachetables à dix dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de troisième rang, sans droit de vote, rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de quatrième rang, avec droit de vote (dix votes par action), rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B, sans droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au prix d'émission de ces actions

Les actions ci-dessus n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs des actions privilégiées de deuxième rang, des actions privilégiées de quatrième rang et des actions ordinaires ont droit à des dividendes pouvant être déclarés à la discrétion du conseil d'administration.

b) Émis

	2021	2020
	\$	\$
214 901 003 actions ordinaires de catégorie A	228 453	228 453

Tout placement des actions de la Société par appel public à l'épargne est interdit par résolution de l'actionnaire.

Une résolution de l'actionnaire stipule que la Société doit verser des dividendes correspondant à 60 % du résultat net de sa filiale Hydro Ottawa ou 20 000 \$, si ce montant est plus élevé, à condition que la Société se conforme aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et aux directives pertinentes de la CEO, qu'elle ne soit pas en défaut selon l'une quelconque clause restrictive aux termes de ses débentures de premier rang non garanties ou de sa facilité de crédit, et que le versement correspondant n'ait eu aucune incidence négative sur la note de crédit de la Société.

Le 15 avril 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 800 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 800 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 22 avril 2021, le 2 juillet 2021, le 1^{er} octobre 2021 et le 1^{er} décembre 2021, respectivement (le 16 juin 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 22 600 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 10 000 \$, 5 000 \$ et 7 600 \$ le 23 juin 2020, le 6 octobre 2020 et le 8 décembre 2020, respectivement).

Après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 23 700 \$ le 14 avril 2022 sur les actions ordinaires de la Société en circulation le 31 décembre 2021.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

a) Informations concernant la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société, exclusion faite des instruments décrits ci-dessous, se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme et leur nature. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier dont la juste valeur a été présentée se situe au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur [note 3 k)].

La Société a estimé la juste valeur des billets à recevoir de ses coentreprises Moose Creek LP et ZCU au 31 décembre 2021 à 218 \$ et à 18 163 \$, respectivement (403 \$ et néant, respectivement, en 2020). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés du capital et des intérêts requis pour régler entièrement les emprunts au taux d'intérêt estimé de 4,8 % et de 2,8 % (4,1 % pour Moose Creek LP en 2020), soit le taux qui serait offert à Moose Creek LP et à ZCU le 31 décembre 2021, respectivement.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

a) Informations concernant la juste valeur (suite)

La Société a estimé la juste valeur des débiteures de premier rang non garanties et des billets à payer au 31 décembre 2021 à 657 759 \$ (699 359 \$ en 2020). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs du capital et des intérêts entre le 3 février 2025 et le 2 février 2045, au taux d'intérêt estimatif de 2,8 % (2,1 % en 2020), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2021.

La Société a estimé la juste valeur de ses obligations décroissantes de premier rang garanties au 31 décembre 2021 à 515 237 \$ (557 571 \$ en 2020). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés de capital et d'intérêts requis pour régler entièrement les obligations au taux d'intérêt estimé de 3,5 % (3,0 % en 2020), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2021.

b) Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, à savoir le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue du fait des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix des produits de base. Étant donné que la Société n'a pas conclu de transactions de couverture ni de contrats dérivés importants, elle n'est pas exposée au risque lié au prix des produits de base.

i) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts. En vertu de la facilité de crédit de la Société, les emprunts aux termes de ses lignes de crédit exposent la Société aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme liés aux prêts au taux préférentiel et aux acceptations bancaires. De plus, les frais payables sur les acceptations bancaires par l'intermédiaire des lignes de crédit d'exploitation et de capital sont fondés sur une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la Société. La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en ce qui concerne les émissions en cours dans le cadre de son programme de papier commercial. Étant donné que les besoins d'emprunt sur les lignes de crédit sont généralement de courte durée (c'est-à-dire que les avances servent à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux factures mensuelles d'énergie électrique de la Société et les rentrées de fonds liées aux règlements avec les clients ou à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations importantes et les rentrées de fonds liées à l'émission de titres d'emprunt à taux d'intérêt fixe à long terme additionnels), et que la Société incorpore une combinaison d'instruments à taux fixe et variable, l'exposition au risque de taux d'intérêt est limitée.

La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, car le taux de rendement réglementé pour les activités de distribution de la Société est calculé à l'aide d'une formule complexe qui est en partie fondée sur les prévisions de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux de rendement est approuvé par la CEO dans le cadre de l'approbation des tarifs de distribution.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour examiner l'incidence d'une variation du taux préférentiel sur les prélèvements en cours de la Société sur sa facilité de crédit. Une variation de 1 % (100 points de base), toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des charges d'intérêts annuelles d'environ 2 189 \$.

ii) Risque de change

Le bénéfice que la Société tire de sa filiale EONY, qui est un établissement à l'étranger, et son investissement net dans cette dernière sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien. En outre, la Société achète quelques biens et services qui sont libellés en monnaies étrangères, surtout en dollars américains. La Société surveille son exposition aux fluctuations des taux de change de façon régulière et n'a pas utilisé d'instruments dérivés pour se couvrir à l'égard de ces expositions à ce jour. Sur une base annuelle, on estime qu'une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1 \$ US pour 0,79 \$ CA au 31 décembre 2021 se traduirait par une variation à la hausse ou à la baisse des capitaux propres de la Société d'environ 2 842 \$.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations, entraînant une perte financière pour la Société. En raison de la pandémie de COVID-19, certains secteurs de la clientèle de la Société ont connu des fermetures d'entreprises, des licenciements ou d'autres perturbations, ce qui a eu une incidence négative sur la capacité des clients à payer leurs factures de services publics dans les délais. En outre, la CEO a ordonné à la Société de cesser tous les débranchements de services pour non-paiement pendant la pandémie, en prolongeant l'interdiction de débranchement en hiver (qui va du 15 novembre d'une année donnée au 30 avril de l'année suivante) jusqu'au 2 juin 2021 (prolongation jusqu'au 31 juillet 2020 en 2020).

La concentration du risque de crédit associée aux débiteurs liés à l'électricité est limitée en raison du grand nombre de clients que sert la Société. La Société compte environ 354 000 clients, desservis par Hydro Ottawa, dont la majorité sont des clients résidentiels. Par conséquent, la Société ne touche pas de produits importants liés à l'électricité et ne compte pas de créance importante liée à l'électricité à l'égard d'un client en particulier. La Société est exposée à une concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs liés à la production d'électricité en raison du faible nombre d'entités que sert la Société. La Société s'appuie sur ses contrats d'achat d'électricité avec la SIERE et la Niagara Mohawk Power Corporation pour soutenir ses activités de production au Canada et aux États-Unis.

La Société effectue régulièrement des évaluations de la solvabilité des clients desservis par Hydro Ottawa, et exige des garanties pour soutenir les créances relatives à certains comptes clients non résidentiels afin de réduire les pertes importantes, conformément aux règles de la CEO. Au 31 décembre 2021, la Société détenait des dépôts de garantie relativement au recouvrement des coûts liés à l'électricité et aux produits tirés de la distribution d'un montant de 13 516 \$ (14 406 \$ en 2020) à l'égard de ces clients. Les autres filiales de la Société limitent leur risque de crédit en traitant avec des clients qui sont considérés comme étant très solvables. Ces clients comprennent les organismes gouvernementaux, les services publics, les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les hôpitaux et les clients ayant des notes de crédit de bonne qualité.

La Société contrôle et limite son exposition au risque de crédit de façon continue.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée prévue par l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux termes de laquelle le modèle de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie s'applique à l'ensemble des créances clients et autres débiteurs. Les taux de perte attendue en ce qui a trait aux créances clients sont fondés sur les profils de paiement au titre des ventes sur une période de douze mois avant le 31 décembre 2021 ou le 31 décembre 2020, respectivement, et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées pour cette période dans le passé et sur d'autres informations. Les taux des pertes historiques sont ajustés afin de tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques touchant la capacité des clients de régler les créances. Étant donné le niveau élevé d'incertitude attribuable à la pandémie de COVID-19, les estimations et les jugements formulés par la direction dans la préparation de la correction de valeur pour pertes sont soumis à un degré élevé d'incertitude relative aux estimations. Sur la base des estimations et des hypothèses actuelles de la Société, notamment la tendance récente en matière de recouvrement des clients et les conditions économiques actuelles et prévues, la Société a ajusté la correction de valeur pour pertes afin de tenir compte du niveau plus élevé de défauts de paiement attendu des clients à la date du bilan.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

c) Risque de crédit (suite)

Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

	Valeur comptable brute \$	Taux moyen pondéré des pertes	Correction de valeur pour pertes \$	Valeur comptable nette \$
31 décembre 2021				
Impayées depuis 30 jours ou moins	87 278	0,00 %	–	87 278
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	8 973	9,66 %	867	8 106
Impayées depuis 120 jours ou plus	3 088	57,64 %	1 780	1 308
Créances non facturées liées à l'électricité	76 300	0,64 %	492	75 808
	175 639		3 139	172 500
31 décembre 2020				
Impayées depuis 30 jours ou moins	121 091	0,00 %	–	121 091
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	6 162	20,06 %	1 236	4 926
Impayées depuis 120 jours ou plus	3 808	42,57 %	1 621	2 187
Créances non facturées liées à l'électricité	79 710	1,42 %	1 135	78 575
	210 771		3 992	206 779

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 992	2 046
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	478	2 921
Radiations	(1 453)	(1 197)
Recouvrements des montants radiés antérieurement	122	222
Solde à la clôture de l'exercice	3 139	3 992

Les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs sont présentées selon leur montant net dans l'état consolidé du résultat net. Si une créance est réputée irrécouvrable, elle est radiée et la correction de valeur pour pertes de crédit attendue est ajustée en conséquence. Les recouvrements ultérieurs de débiteurs ayant fait l'objet d'une provision ou d'une radiation entraînent la diminution des pertes de valeur comprises dans les charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2021, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est égale à la valeur comptable des débiteurs diminuée des dépôts de garantie des clients.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne s'acquitte pas de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société contrôle et gère de façon régulière son risque de liquidité afin d'avoir accès à des fonds suffisants pour combler ses besoins de capitaux aux fins d'exploitation et d'investissement. La Société atteint cet objectif en veillant à maintenir des facilités suffisantes, tel qu'il est décrit à la note 11, pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, tout en réduisant au minimum les commissions d'attente et les frais d'intérêt.

Les risques de liquidité associés aux engagements financiers se présentent comme suit :

	2021		
	Échéant dans moins d'un an \$	Échéant dans 1 an à 5 ans \$	Échéant après 5 ans \$
Dettes bancaires	29 004	–	–
Papier commercial ¹⁾	190 000	–	–
Créditeurs et charges à payer ²⁾	184 071	–	–
Débiteures de premier rang non garanties			
Série 2006-1, à 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	–	–	50 000
Série 2013-1, à 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	–	–	150 000
Série 2015-1, à 2,61 %, échéant le 3 février 2025	–	200 000	–
Série 2015-2, à 3,64 %, échéant le 2 février 2045	–	–	175 000
Obligation décroissante de premier rang garantie			
Série 2016-1, à 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	–	4 705	285 809
Série 2019-1, à 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	1 172	10 141	192 489
Prêt			
3,91 %, prêt, échéant le 18 février 2041	–	1 097	14 644
Intérêts à payer sur la dette à long terme	39 238	148 002	626 171
	443 485	363 945	1 494 113

1) Les billets dans le cadre du programme de papier commercial ont été émis à un escompte et remboursés à leur montant en principal.

2) Les créanciers et charges à payer dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte d'intérêts courus de 8 068 \$ qui sont inclus dans les intérêts à payer sur la dette à long terme.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS ET AUTRES SOURCES DE PRODUITS

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés des sources suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients		
Recouvrement et distribution d'électricité		
Services résidentiels ¹⁾	418 105	464 097
Services généraux ²⁾	589 019	650 633
Grands consommateurs ³⁾	65 670	70 438
	1 072 794	1 185 168
Production d'électricité	45 854	47 471
Services offerts aux entreprises		
Éclairage	9 804	8 345
Immeubles	7 354	3 679
Électricité	3 936	519
Prestation de services liés aux activités de distribution	6 145	6 110
Raccordement de poteaux et location de conduites	4 285	4 591
	31 524	23 244
Autres		
Charges liées aux comptes et frais administratifs	4 517	4 073
Apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires	3 040	2 343
	7 557	6 416
	1 157 729	1 262 299
Produits tirés d'autres sources		
Autres		
Location d'immeubles de placement	1 077	535
Apports de capital provenant des promoteurs amortis dans les produits des activités ordinaires	2 983	2 245
	4 060	2 780
	1 161 789	1 265 079

¹⁾ Les services résidentiels englobent les services destinés à un usage domestique ou ménager, y compris les logements unifamiliaux et les logements multiples à compteurs individuels, de même que les locaux à occupation saisonnière.

²⁾ Les services généraux désignent les services fournis à des locaux autres que ceux qui reçoivent les services résidentiels et les grands consommateurs et ils comprennent habituellement les services fournis aux petites entreprises et aux immeubles résidentiels à logements multiples à compteurs collectifs. Ces services sont fournis aux clients ayant une demande mensuelle de pointe de moins de 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

³⁾ Les grands consommateurs désignent les services fournis aux clients dont la demande mensuelle de pointe est d'au moins 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

21. CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	87 058	86 548
Services impartis – entretien du système de distribution	11 186	10 001
Services impartis – centrale électrique détenue par le client	4 365	8 555
Services impartis – autres	16 567	10 515
Frais généraux et frais d'administration	37 121	42 959
Autres coûts de distribution d'électricité	8 076	11 289
Stocks passés en charges à titre de coûts des produits vendus et autres	2 026	1 061
Recouvrement de dépenses d'investissement	(30 202)	(30 496)
Perte liée aux inondations – charges de réparation, de nettoyage et d'atténuation	–	409
Profit sur le produit d'assurance des biens provenant d'un tiers	(290)	(2 533)
	135 907	138 308

Le 28 février 2019, la centrale électrique EONY de Dolgeville située dans l'État de New York a été gravement endommagée par une inondation. En novembre 2019, la ville de Dolgeville a subi une seconde inondation qui a provoqué l'obstruction de la prise d'eau de la centrale par une quantité importante de débris, ce qui a nécessité d'engager des dépenses importantes pour la réparation, le nettoyage et le dragage des voies d'eau en 2019 et en 2020. La mise à niveau de la centrale électrique de Dolgeville a été achevée et les activités ont repris en novembre 2020. La Société a comptabilisé des recouvrements d'assurance des biens de 290 \$ (2 533 \$ en 2020) en fonction des réclamations effectuées auprès de son assureur, qui ont été portés en diminution des charges d'exploitation dans les présents états financiers consolidés.

La Société a comptabilisé un produit de 2 \$ (52 \$ en 2020) au titre de l'interruption des activités provenant de son assureur en lien avec les inondations de la centrale de Dolgeville, lequel a été comptabilisé dans les autres produits dans les présents états financiers consolidés.

22. CHARGES FINANCIÈRES

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	39 334	38 617
Intérêts à court terme et frais liés à la facilité de crédit	2 337	3 854
Intérêts sur les obligations locatives	90	97
Moins les coûts d'emprunt incorporés au coût de l'actif	(3 659)	(5 642)
	38 102	36 926

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net comprend ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	2 974	1 466
Charge d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	18 311	11 031
Charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net	21 285	12 497

Le charge d'impôt comptabilisée (recouvrement d'impôt comptabilisé) dans les autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Incidence fiscale sur les écarts de change à la conversion de la filiale étrangère	(9)	(273)
Autres	598	(664)
Charge d'impôt comptabilisée (recouvrement d'impôt comptabilisé) dans les autres éléments du résultat global	589	(937)

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été comptabilisé si l'on avait utilisé le taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi. Le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif s'établit comme suit :

	2021 \$		2020 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi	26,50	%	26,50
Résultat attribuable à l'actionnaire avant l'impôt sur le résultat	68 641		46 617
Impôt au taux prévu par la loi	18 190		12 354
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :			
Différences permanentes	7 554		1 330
Écart des taux d'impôt sur les reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	(2 855)		(263)
Incidence sur la conversion de la filiale	(63)		(138)
Écart des taux d'impôt à l'étranger	(129)		41
Provision au titre d'un ajustement de la déclaration	(189)		-
Variation de l'avantage fiscal non comptabilisé	(1 480)		14
Incidence fiscale sur la coentreprise	(207)		(209)
Variation de la réserve pour impôts	-		(565)
Autres	464		(67)
	21 285		12 497
Taux d'impôt effectif	31,01	%	26,81

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, en tant qu'entreprise à tarifs réglementés, est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé et les soldes créditeurs et débiteurs de comptes de report réglementaires connexes associés au montant d'impôt différé dont on prévoit le remboursement aux clients, ou le recouvrement auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs.

Les principales composantes de l'actif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 077	5 462
Avantages du personnel futurs	196	308
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	2 250	9 142
Autres différences temporaires	(600)	639
	6 923	15 551

Les principales composantes du passif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(97 537)	(82 771)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(840)	(888)
Écarts de change et autres	–	166
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	–	125
Reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	6 051	–
Avantages du personnel futurs	5 224	5 762
Autres	1 469	2 385
	(85 633)	(75 221)

Les variations des soldes de l'actif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Actif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	15 551	10 135
Incidence du taux de change sur le solde d'ouverture de l'actif d'impôt différé	(140)	(208)
Comptabilisé dans le résultat net	(8 368)	5 443
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(120)	181
Actif d'impôt différé à la clôture de l'exercice	6 923	15 551

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les variations des soldes du passif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Passif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	(75 221)	(59 503)
Comptabilisé dans le résultat net	(9 943)	(16 474)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(469)	756
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	(85 633)	(75 221)

Le solde débiteur du compte de report réglementaire de la Société pour les montants d'impôt différé qui devraient être recouverts auprès des clients à même les tarifs d'électricité futurs s'établit à 61 860 \$ (48 868 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 1 415 \$ (1 415 \$ en 2020) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 1 435 \$ (1 251 \$ en 2020) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2021, la Société avait des pertes autres qu'en capital canadiennes de 7 939 \$ (11 764 \$ en 2020) aux fins de l'impôt dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 24 123 \$ (néant en 2020) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

La Société dispose de reports en avant de pertes aux États-Unis de 557 \$ (30 182 \$ en 2020) qui peuvent être reportées en avant indéfiniment (pertes de 14 769 \$ qui peuvent être reportées en avant indéfiniment en 2020). Les pertes de 557 \$ (24 239 \$ en 2020) sont considérées comme étant plus probables qu'improbables, un actif d'impôt différé de 146 \$ (6 335 \$ en 2020) a été comptabilisé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible. Des actifs d'impôt différé net d'un montant de 1 503 \$ (9 333 \$ en 2020) ont été comptabilisés à l'égard d'EONY puisqu'il existe suffisamment d'indications positives pour démontrer qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé net sera réalisé. Les facteurs pris en compte comprennent : le bénéfice imposable historique et prévu ainsi que la nature, le montant et le moment prévu de la résorption des écarts temporaires imposables.

Un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables associées aux participations dans des filiales et des coentreprises n'a pas été comptabilisé puisque la Société est capable de contrôler le moment auquel la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

24. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT ET DES AUTRES SOLDES LIÉS À L'EXPLOITATION

	2021 \$	2020 \$
Débiteurs	31 749	(7 789)
Charges payées d'avance	143	2 399
Billet à recevoir de la société mère	11 039	3 656
Créditeurs et charges à payer	(11 380)	(10 713)
Stocks	84	(165)
Dépôts de garantie des clients inclus dans les débiteurs	(3 175)	–
Variation nette des montant courus liées aux immobilisations corporelles	8 649	12 918
Variation nette des montant courus liées aux immobilisations incorporelles	(26)	264
	37 083	570

25. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2021 \$	2020 \$
Dette à long terme à l'ouverture de l'exercice	1 060 896	1 060 733
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme	15 741	–
Partie courante de la dette à long terme	(1 172)	–
Frais d'émission de titres d'emprunt	–	(162)
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt passés en charges	325	325
Dette à long terme à la clôture de l'exercice	1 075 790	1 060 896

26. PASSIFS ÉVENTUELS

Les acheteurs d'électricité en Ontario par l'entremise de la SIERE, doivent fournir des garanties afin de réduire les risques de défaut de paiement, en fonction de leur niveau d'activité prévu sur le marché. La SIERE pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties si la Société ne peut effectuer un paiement en vertu d'un avis de défaut émis par la SIERE. L'obligation complémentaire de prudence est calculée en fonction d'un montant de garantie contre les défauts de paiement et de la limite de transfert du distributeur, moins une réduction associée à la note de crédit du distributeur. Au 31 décembre 2021, la Société avait tiré des lettres de crédit de soutien totalisant 10 000 \$ (10 000 \$ en 2020) sur sa facilité de crédit pour couvrir son obligation complémentaire de prudence.

La Société et les autres services publics d'électricité de l'Ontario ont conclu une entente d'échange de contrats réciproques d'indemnité par l'entremise du Programme réciproque d'échange d'assurance de la Municipal Electrical Association. La Société est responsable de tout appel de fonds supplémentaires dans la mesure où les primes perçues et les fonds mis en réserve ne couvrent pas les coûts des réclamations et les frais engagés. Si de tels appels de fonds supplémentaires ont lieu dans l'avenir, leur coût sera imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

26. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

La Société est partie à des ententes portant sur le raccordement et le recouvrement des coûts avec HONI, comme il en est question à la note 7 des présents états financiers consolidés. Chacune des ERRC de la Société a une durée de 25 ans. Dans la mesure où le coût d'un projet n'est pas recouvrable à même les produits futurs issus des raccordements aux postes de transformation, la Société est tenue de verser un apport en capital égal à la différence entre ces produits et les coûts de construction attribués à la Société. Ces ententes doivent faire l'objet d'examen périodiques dans le cadre desquels la charge réelle est comparée à la charge prévue et un calcul d'ajustement est effectué. Lorsqu'un calcul d'ajustement révèle que la charge réelle de la Société pour la période passée et les prévisions de charge mises à jour pour la période future sont inférieures à la charge initiale, la Société est obligée de combler cet écart. Lorsque la charge réelle et les prévisions de charge mises à jour sont supérieures à la charge initiale de la Société, cette dernière a droit à une remise. Les calculs d'ajustement sont effectués après 5 ans et 10 ans, et après 15 ans si l'écart entre la charge supplémentaire réelle et la charge initiale à la fin de la dixième année est de plus de 20 %.

Diverses poursuites ont été intentées contre la Société pour des incidents survenus dans le cours normal des affaires. D'après la direction, l'issue des poursuites en cours ne peut être déterminée et n'est pas importante. Dans l'éventualité où ces poursuites entraîneraient des pertes, ces dernières feraient l'objet de réclamations auprès de la compagnie d'assurance de la Société, et tout montant non remboursable serait imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement a eu lieu.

27. ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2021, la Société avait des engagements en cours totalisant 98 524 \$ pour la période allant de 2022 à 2028. Ces engagements comprennent une entente de services au titre d'un centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution d'électricité, les services de branchement aérien et souterrain et d'autres services ayant trait aux activités de la Société.

La Société maintient certains contrats de location avec diverses entités au titre des droits liés à des terres, des cours d'eau, des bâtiments et d'autres actifs de production d'électricité pour ses centrales électriques en Ontario, au Québec et dans l'État de New York. Ces contrats de location sont en vigueur jusqu'à diverses dates allant du 30 septembre 2022 au 13 décembre 2116. Certains contrats de location prévoient des paiements annuels comportant une tranche fixe et une tranche conditionnelle, cette dernière étant fondée soit sur le montant brut des produits des activités ordinaires annuels, soit sur les niveaux de production d'électricité, et ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'obligation locative de la Société ou de la durée effective du contrat de location. Les paiements minimaux futurs prévus de la Société au titre de la location, seront de 745 \$ de 2022 à 2026 et de 38 739 \$ par la suite.

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et au montant de la contrepartie déterminée et convenue entre les parties liées. Les montants à recevoir des parties liées et à payer à celles-ci ne portent pas intérêt, découlent de l'exploitation normale et sont exigibles dans un délai d'un an.

a) Transactions et soldes avec la société mère

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et de la distribution, facturés aux prix et aux conditions approuvés par la CEO. En outre, la Société a réalisé, auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés de services offerts aux entreprises totalisant 321 \$ (330 \$ en 2020) par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa, sa filiale réglementée, et 16 281 \$ (11 024 \$ en 2020) par l'entremise d'Enviri. Au cours de l'exercice, la Société a également reçu 4 676 \$ (8 220 \$ en 2020) sous forme d'apports liés à la mise à niveau ou à l'expansion de son infrastructure de distribution d'électricité existante et un produit de la vente d'un terrain vacant de 4 \$ (néant en 2020), elle a touché des produits d'intérêts de 164 \$ (376 \$ en 2020) en lien avec le billet à recevoir de la Ville d'Ottawa, a engagé une charge d'intérêts liée aux contrats de location de 35 \$ (37 \$ en 2020) et a effectué des remboursements d'obligations locatives de 49 \$ (47 \$ en 2020) relativement à un contrat de location à long terme en cours avec la Ville d'Ottawa au 31 décembre 2021.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

a) Transactions et soldes avec la société mère (suite)

La Société a engagé auprès de la Ville d'Ottawa des charges d'exploitation de 3 920 \$ (5 441 \$ en 2020). La Société a également engagé des frais au titre de permis et des frais de développement de 564 \$ (248 \$ en 2020), lesquels sont inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2021, les débiteurs et les dépôts de garantie des clients de la Société comprenaient un montant de 10 550 \$ (19 581 \$ en 2020) et de 1 573 \$ (1 510 \$ en 2020), respectivement, alors que les créiteurs et charges à payer de la Société comprennent un montant de 456 \$ (372 \$ en 2020) à payer à la Ville d'Ottawa et à ses filiales en lien avec les transactions décrites ci-dessus. Par ailleurs, le billet à recevoir de la Ville d'Ottawa par la Société est présenté à la note 10 afférente aux présents états financiers consolidés et l'obligation locative à long terme de la Société envers la Ville d'Ottawa présentée à la note 16 s'élève à 828 \$ au 31 décembre 2021 (880 \$ en 2020).

b) Transactions et soldes avec les coentreprises

i) Moose Creek LP

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des produits d'intérêts totalisant 22 \$ (33 \$ en 2020) sur son billet à recevoir de la coentreprise Moose Creek LP, ainsi que d'autres produits de 41 \$ (24 \$ en 2020) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2021, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 5 \$ (7 \$ en 2020) à recevoir en lien avec les transactions décrites se rapportant aux soldes payés au nom de Moose Creek LP.

Le billet à recevoir de Moose Creek LP par la Société est présenté à la note 10 afférente aux présents états financiers consolidés.

ii) PowerTrail

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des autres produits de 41 \$ (25 \$ en 2020) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2021, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de néant (7 \$ en 2020) à recevoir en lien avec les transactions décrites.

iii) ZCU

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des produits d'intérêts de 437 \$ (néant en 2020) sur son billet à recevoir de ZCU, ce dont il est question à la note 10 des présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, les débiteurs comprenaient une somme de 253 \$ à recevoir de ZCU en lien avec les transactions décrites (somme de 33 \$ liée aux montants payés au nom de la coentreprise en 2020).

c) Rémunération des principaux dirigeants

	2021	2020
	\$	\$
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	1 881	1 679
Avantages du personnel futurs	224	210
Autres avantages à long terme	30	21
	2 135	1 910

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

29. INFORMATION COMPARATIVE

Dans certains cas, l'information de 2020 présentée à des fins de comparaison a été reclassée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Dans le cas du bilan consolidé comparatif, des actifs de 447 \$, auparavant classés dans les immobilisations corporelles, ont été virés aux immobilisations incorporelles, car ces actifs répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Par conséquent, les chiffres comparatifs des notes 6 et 7 des présents états financiers consolidés ont été ajustés. En outre, les chiffres comparatifs pour la ventilation des services offerts aux entreprises figurant à la note 20 des présents états financiers consolidés intitulée « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et autres sources de produits » ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.



Rémunération des membres de la haute direction

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est chargé d'élaborer le cadre de rémunération pour la Société et chacune de ses filiales et d'en recommander l'approbation.

Deux principes guident l'élaboration de ce cadre de rémunération, soit la nécessité de proposer un régime de rémunération globale propre à attirer et à maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés et l'établissement de la rémunération en fonction du rendement.

La rémunération des membres de la haute direction est examinée par le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et approuvée par le conseil d'administration. Le Comité formule ses recommandations au conseil d'administration à la lumière d'un examen des responsabilités et du rendement de chaque membre de la haute direction et des recommandations du président et chef de la direction.

Dans le but d'attirer et de maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés, la Société s'efforce d'offrir un régime de rémunération globale concurrentiel par rapport à d'autres organisations d'envergure et de nature similaires. L'échelle de rémunération des membres de la haute direction est examinée chaque année. Avec l'aide de consultants indépendants, on la compare sur une base ponctuelle avec les données du marché pour s'assurer qu'elle demeure concurrentielle. Conformément aux pratiques exemplaires dans le secteur qui ont été recensées en 2007 par le Comité d'examen des organismes du ministre de l'Énergie de l'Ontario, Hydro Ottawa applique une pondération de 50/50 aux données du marché provenant de comparateurs des secteurs public et privé. Le groupe des comparateurs de l'industrie sur le marché est largement issu de secteurs de même nature que ceux dans lesquels l'entreprise exerce ses activités [p. ex. transport et services publics] et est évalué selon les niveaux de revenu pour assurer la comparabilité.

La rémunération en argent globale des membres de la haute direction se compose de deux éléments, soit le salaire de base et la rémunération conditionnelle au rendement*.

La rémunération conditionnelle au rendement, qui est versée une fois l'an, représente un pourcentage du salaire de base. Elle vise à maintenir en poste et à motiver les membres de la haute direction, à les récompenser pour leur rendement de l'année précédente et à assurer la cohérence avec les objectifs de l'actionnaire. Le montant accordé est fondé sur la réalisation des objectifs financiers et autres de la Société et de la division, qui sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Les cibles non financières visent à favoriser une amélioration continue sur le front de plusieurs objectifs stratégiques, notamment le service à la clientèle, l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et organisationnelles ainsi que la fiabilité du service.

Les membres de la haute direction bénéficient d'un programme d'avantages sociaux, qui comprend une assurance maladie complémentaire, une assurance dentaire, l'assurance vie de base et facultative ainsi que l'invalidité de courte et de longue durée. En outre, les membres de la haute direction participent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [OMERS]. Il s'agit d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées établi par la province à l'intention des employés des municipalités, des conseils locaux et des conseils scolaires de l'Ontario. Les prestations de retraite sont établies en fonction de la moyenne la plus élevée des gains cotisables accumulés au cours de cinq années consécutives et du nombre d'années de service. Elles sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation jusqu'à concurrence de 6 % par année. Les employeurs et les employés qui participent à ce régime provincial y contribuent à parts égales en versant un montant déterminé en fonction des gains cotisables de l'employé visé. Les gains aux fins du calcul de la retraite sont plafonnés en vertu du régime.

* Dans le cas du président et chef de la direction, la rémunération en argent globale se limite au salaire de base.

Rémunération des membres de la haute direction et des membres des conseils d'administration

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Nom et poste principal ¹	Année	Salaire de base (\$)	Rémunération conditionnelle au rendement (\$) ²	Autre rémunération (\$) ³
Bryce Conrad <i>Président et chef de la direction</i>	2021	402 796	40 280 ⁴	60 671
	2020	402 583	S.O.	44 826
	2019	394 719	S.O.	51 599
Geoff Simpson <i>Dirigeant principal des finances</i>	2021	220 043	73 630	10 698
	2020	207 527	57 173	12 411
	2019	190 491	63 899	8 603
Guillaume Paradis <i>Dirigeant principal de la distribution d'électricité</i>	2021	182 008	57 559	21 789
	2020	168 211	42 287	18 893
	2019	157 009 ⁵	34 175 ⁶	10 060
Gregory Clarke <i>Dirigeant principal de la production d'électricité</i>	2021	197 337	66 305	10 432
	2020	197 233	58 040	10 432
	2019	193 380	63 730	8 616
Adnan Khokhar <i>Dirigeant principal des services liés à l'énergie et à l'infrastructure</i>	2021	198 716	68 259	10 320
	2020	198 612	58 446	12 455
	2019	194 732	41 272	8 731

- 1 Les membres de la direction dont la rémunération est présentée occupaient le poste mentionné le 31 décembre 2021.
- 2 Les montants figurant dans cette colonne correspondent à la rémunération conditionnelle au rendement versée au membre de la haute direction au cours de l'année indiquée pour avoir atteint ses objectifs de rendement établis pour l'année précédente. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.
- 3 Les montants figurant dans cette colonne comprennent les paiements discrétionnaires approuvés par le conseil d'administration, par exemple les crédits de congé annuel acquis et non utilisés, l'allocation pour automobile, l'allocation pour ordinateur et la part des primes d'assurance vie de base prise en charge par l'employeur. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.
- 4 Le conseil d'administration a approuvé le versement à M. Conrad d'un montant forfaitaire en 2021 en fonction de son rendement de 2020.
- 5 M. Paradis est titulaire du poste de dirigeant principal de la distribution d'électricité depuis le 1^{er} juin 2019. S'il avait occupé ce poste pendant l'année entière, son salaire de base se serait chiffré à 165 000 \$.
- 6 Comme M. Paradis est entré en poste le 1^{er} juin 2019, la rémunération conditionnelle au rendement versée en 2019 pour 2018 a été établie en fonction du poste qu'il occupait auparavant au sein de la Société.

MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

La rémunération des membres des conseils d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée est déterminée respectivement par la Ville d'Ottawa et le conseil d'administration de la Société. Outre le remboursement des dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs reçoivent une allocation annuelle et des allocations de présence aux réunions :

- Le président des conseils d'administration reçoit une allocation annuelle de 40 000 \$.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent une allocation annuelle de 7 000 \$.

- Le président des conseils d'administration reçoit 600 \$ pour chaque réunion d'un conseil d'administration ou d'un comité qu'il préside ou à laquelle il participe.
- Les présidents de comité reçoivent 800 \$ pour chaque réunion du comité qu'ils président.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent 600 \$ pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils participent.

Toute personne qui siège à la fois au conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et à celui d'Hydro Ottawa limitée (HOL) reçoit une seule allocation annuelle. Ni les conseillers de la Ville d'Ottawa ni le président et chef de la direction ni le membre de la direction siégeant au conseil d'administration d'HOL ne sont rémunérés pour siéger aux conseils d'administration.

Gouvernance de la Société

Hydro Ottawa est résolue à établir et à maintenir les meilleures pratiques de gouvernance qui soient pour une entreprise ayant sa taille et son mandat. Comme les normes de gouvernance et les pratiques exemplaires en la matière sont en constante évolution, la Société s'efforce d'améliorer continuellement ses pratiques de gouvernance.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est une société fermée à but lucratif, qui a été constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* [de l'Ontario]. Puisqu'elle est détenue à 100 % par la Ville d'Ottawa et qu'elle a un mandat public, Hydro Ottawa est pleinement consciente de sa responsabilité de rendre des comptes à son actionnaire et au grand public. Ses pratiques de gouvernance sont dictées non seulement par ses obligations juridiques, mais aussi par les pratiques opérationnelles exemplaires et les normes établies par des organismes indépendants.

N'étant pas un émetteur assujéti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario, Hydro Ottawa n'est pas tenue de se conformer aux normes de gouvernance s'appliquant aux sociétés cotées en bourse. Toutefois, elle prend ces normes comme modèle et s'efforce de les atteindre, voire de les surpasser. En outre, la Société compare régulièrement ses pratiques de gouvernance avec celles d'organisations des secteurs privé et public et avec les normes établies par des organismes comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Structure de gouvernance

La responsabilité de surveiller de façon efficace la Société et ses filiales en propriété exclusive [Hydro Ottawa limitée, Énergie Ottawa inc. et Envari Holding Inc.] incombe à un conseil d'administration composé de 11 membres, qui donne une orientation à la Société au nom de l'actionnaire, soit la Ville d'Ottawa. En plus d'exercer son leadership à l'intérieur d'un cadre de mécanismes de contrôle efficaces permettant d'évaluer et de gérer le risque, le conseil d'administration surveille la gestion des activités et du fonctionnement de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Pour exercer sa fonction de surveillance, il s'inspire de la déclaration de l'actionnaire élaborée par le Conseil municipal d'Ottawa et révisée périodiquement. Les interventions du conseil d'administration sont également régies par le Code de conduite des affaires d'Hydro Ottawa et ses lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la conduite des administrateurs ainsi que par une politique et un processus de divulgation des opérations entre des parties liées.

En 2006, conformément au Code d'affiliation des distributeurs et des transporteurs publié par la Commission de l'énergie de l'Ontario, un conseil d'administration distinct a été créé pour surveiller les activités d'Hydro Ottawa limitée. Les attributions de ce conseil d'administration sont établies dans une déclaration de l'actionnaire émanant du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. Au jour le jour, la Société est sous la gouverne d'une équipe de direction composée du président et chef de la direction, du dirigeant principal des finances ainsi que des cadres supérieurs des filiales et des principaux secteurs fonctionnels. Cette équipe s'assure que les pratiques et les stratégies opérationnelles concordent avec les objectifs de la Société et elle gère le risque et les possibilités de manière à stimuler le rendement. L'équipe de la haute direction relève du conseil d'administration de la Société par l'intermédiaire du président et chef de la direction.

Processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés

Hydro Ottawa a mis en place plusieurs processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés pour aider le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction à exercer leurs fonctions de surveillance.

Gestion du risque : Un vaste système de gestion du risque a été mis en place à l'échelle de la Société pour effectuer un suivi des mesures indicatives et prédictives du risque. L'évaluation du risque figure dans l'information présentée régulièrement au conseil d'administration dans tous les secteurs d'activité de la Société.

Audit interne : Hydro Ottawa s'est dotée d'un programme d'audit interne rigoureux pour vérifier les mécanismes de contrôle et maximiser son efficacité et son efficacité. Plusieurs fonctions et processus opérationnels font l'objet d'un audit chaque année en fonction d'un plan d'audit dûment approuvé par le conseil d'administration. Le recours à des auditeurs d'expérience internes et externes assure rigueur et objectivité.

Planification de la continuité des activités : Des plans d'action sont en place pour assurer la continuité des activités essentielles en cas d'urgence majeure, par exemple une pandémie, et reprendre le plus rapidement possible les activités habituelles le cas échéant. Ces plans prévoient des stratégies détaillées pour la réaffectation des ressources aux processus essentiels ainsi que des accords d'approvisionnement redondants avec des fournisseurs externes essentiels.

Nomination des membres des conseils d'administration

La structure de gouvernance de la Société [Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.] et de ses filiales en propriété exclusive [Hydro Ottawa limitée, Énergie Ottawa inc. et Envari Holding Inc.] comprend deux conseils d'administration — le conseil de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et celui d'Hydro Ottawa limitée.

Conformément aux modalités de la déclaration de l'actionnaire, la Ville d'Ottawa nomme tous les membres des conseils d'administration, à l'exception du président et chef de la direction et du membre de la direction qui siège au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée. À cette fin, la Ville examine le dossier des candidats recommandés par le Comité de nomination des membres du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., mais elle n'est pas tenue de les retenir. Le Comité de nomination fait appel à des consultants externes pour trouver des candidats aptes à siéger comme administrateurs.

Comme le prévoit la déclaration de l'actionnaire, tous les candidats doivent répondre à certaines exigences, notamment faire preuve d'intégrité et d'un comportement éthique irréprochable, posséder une expérience et une expertise professionnelles pertinentes et bien comprendre le rôle d'Hydro Ottawa tant en qualité de fournisseur de services aux abonnés locaux que d'atout pour les contribuables.

En outre, le processus de nomination et de sélection est conçu de sorte que le conseil compte toujours un ou plusieurs administrateurs possédant les compétences essentielles suivantes : solide bagage en affaires, notamment une expérience d'un environnement commercial concurrentiel et de la planification stratégique; solide bagage en finances, notamment un titre de compétence professionnelle et une expérience du financement dans les secteurs public ou privé; expérience de l'industrie dans les secteurs d'activité des filiales; expérience au sein d'un conseil d'administration; et expérience des fusions et acquisitions.

Comités

Les comités ci-après aident les conseils d'administration à s'acquitter de leurs tâches. Ils se réunissent régulièrement et font part des résultats de leurs discussions à ces derniers.

SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE HYDRO OTTAWA INC.

- **Comité d'audit** : Le Comité d'audit examine les états financiers, les pratiques et conventions comptables, les processus d'audit ainsi que les résultats des audits internes et externes et les questions connexes. En outre, il surveille la gestion du risque financier et évalue les contrôles internes.
- **Comité d'examen des investissements** : Le Comité d'examen des investissements aide la direction et le conseil d'administration à examiner les possibilités de développement commercial, d'acquisition et d'investissement et à en tirer parti. Dans l'exercice de ces fonctions, le Comité s'assure que les possibilités concordent avec les plans stratégiques et les lignes directrices en matière d'investissement, la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et la gestion du risque.
- **Comité de la gouvernance et des ressources de gestion** : Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion examine les structures et pratiques de gouvernance de la Société pour s'assurer que le conseil d'administration peut s'acquitter de son mandat. Il se penche sur les ressources de gestion et les pratiques de rémunération afin de s'assurer que les systèmes voulus sont en place pour attirer, maintenir en poste et motiver des gestionnaires compétents. En outre, le Comité examine et évalue le rendement du président et chef de la direction, surveille le processus d'évaluation du conseil d'administration et s'assure de la conformité aux codes de conduite.
- **Comité de nomination** : Avec l'aide de consultants externes, le Comité de nomination recherche des personnes aptes à siéger comme administrateurs et évalue leur candidature. Il formule des recommandations à l'actionnaire (représenté par le Conseil municipal d'Ottawa) concernant la nomination des administrateurs.
- **Comité de surveillance des initiatives stratégiques** : Le Comité de surveillance des initiatives stratégiques aide en guidant la direction et en apportant une orientation et un soutien ponctuels pour les efforts en lien avec les grands projets d'immobilisations à la demande du conseil d'administration.

Participation aux réunions des conseils d'administration et des comités

Les tableaux ci-après font état de la participation des membres aux réunions des conseils d'administration et des comités auxquels ils siègent.

SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE HYDRO OTTAWA INC.

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Jim Durrell, C.M., IAS.A (<i>président du conseil d'administration</i>)	7/7	15/15
Bryce Conrad (<i>président et chef de la direction</i>)	7/7	S.O.
Yaprak Baltacioglu	6/7	6/6
Kim Butler	7/7	6/6
Matt Davies	7/7	13/13
Jacqueline Gauthier	7/7	8/8
Jan Harder	7/7	5/6
Andrea Johnson ¹	3/3	3/4
Cyril Leeder	6/7	6/6
Paul McCarney	6/7	5/6
Cyrus Reporter ²	4/4	4/4
Jenna Sudds ³	4/4	3/5

1 Membre du conseil d'administration dont le mandat a pris fin le 30 juin 2021.

2 Membre du conseil d'administration dont le mandat a débuté le 1^{er} juillet 2021.

3 Membre du conseil d'administration dont le mandat a pris fin le 20 septembre 2021.

HYDRO OTTAWA LIMITÉE

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Jim Durrell, C.M., IAS.A (<i>président du conseil d'administration</i>)	6/6	S.O.
Bryce Conrad (<i>président et chef de la direction</i>)	6/6	S.O.
Guillaume Paradis	6/6	S.O.

Remarque : Le premier mandat d'Andrea Johnson au sein du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a débuté le 24 juin 2015. Elle a siégé au Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et au Comité d'examen des investissements jusqu'à la fin de son deuxième mandat, le 30 juin 2021.

Le mandat de Jenna Sudds au sein du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a débuté le 12 février 2020. Elle a siégé au Comité d'audit jusqu'à la fin de son mandat, le 20 septembre 2021.

Nous tenons à remercier sincèrement Andrea Johnson et Jenna Sudds pour leurs loyaux services.

Membres des conseils d'administration

SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE HYDRO OTTAWA INC.



› Jim Durrell, C.M.,
IAS.A (président)



› Bryce Conrad



› Yaprak Baltacioglu



› Kim Butler



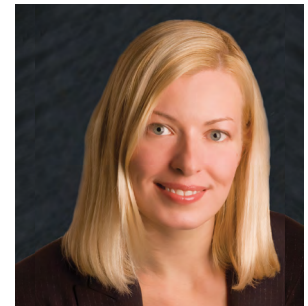
› Matt Davies



› Jacqueline Gauthier



› Jan Harder



› Andrea Johnson



› Cyril Leeder



› Paul McCarney



› Cyrus Reporter



› Jenna Sudds

HYDRO OTTAWA LIMITÉE



› Jim Durrell, C.M.,
IAS.A (président)



› Bryce Conrad



› Guillaume Paradis

Récompenses et reconnaissance



› Prix Global 100 pour les professionnels des ressources humaines – Donna Burnett Vachon



› Prix d'excellence pour l'innovation dans les gens et les processus





› Tim Lamb, électricien de poste, reçoit le Prix de sauvetage décerné par la Fraternité internationale des ouvriers en électricité.



**Hydro Ottawa souhaite remercier tous les employés
dont la photo figure dans le présent rapport annuel.**

This Annual Report is also available in English
at hydroottawa.com.

© 2022 Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

► hydroottawa.com

2711, chemin Hunt Club
C.P. 8700
Ottawa (Ontario) K1G 3S4

Tél : 613-738-5499